



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



Rapport annuel 2019

| PNUD TOGO |





Pour toute information, veuillez contacter :

Programme des Nations Unies pour le développement | 40, Avenue des Nations Unies | BP 911 Lomé, Togo
Téléphone : +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08 | **Courriel** : registry.tg@undp.org | **Web**: www.tg.undp.org | **Twitter**: @PnudTogo
Facebook: @Pnud.Togo | **YouTube** : PNUD Togo

Publié par : Bureau pays du PNUD au Togo | **Recherche, Photos, textes et révision** : Emile Kenkou, Chargé de Communications, PNUD Togo | **Conception et mise en page** : Transversal | © PNUD Togo / Emile Kenkou | **Tous les droits réservés**. Toute utilisation des informations, en tout ou en partie, doit être accompagnée d'une reconnaissance du PNUD Togo comme source.

Ont contribué à cette publication : M. Aliou DIA, M. Mactar FALL, Abiziou M. TCHINGUILOU, Mme Epiphanie Meteteiton HOUMEY, Mme Jeanne BOUGONOU, Kossi OGOUBI, Mme Aline KAYIHURA, M. Ate KOUKOU-TCHAMBA, M. Eric ATRI.

Avertissement : Cette publication couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Bien que tous les efforts aient été faits pour la précision, la possibilité d'erreurs ou d'omissions ne peut être exclue. Les designs utilisés et la présentation des données sur les cartes dans cette publication n'impliquent pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat des Nations Unies ou du PNUD concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.



À propos du PNUD

Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies qui lutte contre l'injustice, la pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Travaillant avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les pays à développer des solutions intégrées et durables pour les peuples et la planète.

Le PNUD au Togo

Etabli au Togo depuis 1966, le PNUD a signé avec le Gouvernement un accord de base le 21 mars 1977. Le PNUD Togo entend demeurer le partenaire stratégique du Togo pour la réalisation des priorités nationales de développement intégrant la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Le Programme pays pour la période 2019-2023 est aligné sur les priorités du Plan National de Développement (PND 2018-2022), le Plan Stratégique du PNUD (2018-2021) et le Cadre de Coopération pour le Développement Durable entre le Togo et les Nations Unies (CCDD 2019-2023).

40, Avenue des Nations Unies B.P. 911 Lomé TOGO | Tél. : (+228) 22 21 20 08 |
Fax : (+228) 22 21 16 41 | E-mail: registry.tg@undp.org

 Pnud.Togo  PnudTogo

www.tg.undp.org

PNUD TOGO

Rapport annuel 2019



Sommaire

Sigles et acronymes	6
Préface	8
Avant propos	10
Engagés pour la mise en oeuvre du Chapitre Commun	11
Mot introductif	12
Le Togo en bref	15
Les chiffres clés	15
Situation du pays	17
Contexte politique	17
Contexte socio-économique.....	19
Environnement et développement durable	19
Enjeux de développement	21
Le PNUD au service de la Nation Togolaise	23
Notre programme pays 2019-2023.....	24
Programme Tree Togo.....	27
Renforcement de la Gouvernance, de l'Etat de droit et la consolidation de la paix	29
I- Soutien à l'amélioration de la Gouvernance publique	30
II- Consolidation de la paix et appui à la prévention de l'extrémisme violent	34
1- Le projet Renforcement des capacités nationales et communautaires de prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme au Togo est financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.	34
2- Le projet Plateforme de dialogue communautaire pour la cohésion sociale et le développement local.....	37
La prévention de l'extrémisme violent est une priorité majeure du Togo	38

III- L'égalité de genre	39
1- Amélioration de l'accès aux infrastructures socio-économiques et aux pistes rurales.....	39
2- Mobilisation des chefs religieux contre le mariage précoce dans les municipalités OTI 1, Tchaoudjo 1 et Kloto 1.....	40
3- Excellence académique et leadership des filles.....	40
4- Leadership et participation politique des femmes.....	40
5- Autonomisation des femmes rurales.....	40
IV- Coopération Sud-sud	41
L'ONU Femmes et le PNUD consolident leur partenariat avec le Gouvernement pour l'accélération de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au Togo	42
Media : Célébrer l'excellence !	44
Promouvoir un monde de croissance profitant à tous ainsi que l'accès aux services de base	47
I- APPUI à la mise en ŒUVRE du PND	50
II- Renforcement des capacités de planification et de suivi évaluation de l'administration publique : Création du master en planification du développement.....	51
Programme Présidentiel d'Excellence pour le PND	52
III- Promotion Emploi / Formation / Entrepreneuriat ...	54
IV- Partenariat PNUD et Secteur privé togolais	56
Appui aux entreprises togolaises pour leur accès aux marchés	58
V- Innovation et transformation digitale	60
Bâtir sur les innovateurs locaux.....	60
La capacité de porter à l'échelle	60
NunyaLab : Fruit d'une collaboration Sud-Sud entre le FAIEJ et K-Lab	62
Pour un développement inclusif, le PUDC est né	66
Les résultats de 2019 par composantes	68
Géolocalisation des infrastructures et mis en réseaux des Systèmes d'information géoréférencé pour un coût global de 9.30 millions USD	72
Opération réussie des Cliniques Mobiles.....	74
Finalisation et inauguration des Infrastructures sociocommunautaires construites et lancement des plateformes multifonctionnelles.....	76
Installation de 10 000 lampadaires.....	78
Développement humain	80
Investir durablement dans le capital humain.....	81
Renforcer la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques	83

Accès à l'énergie renouvelable à moindre coût	84
I- Les résultats clés de l'année	85
1- Accès aux énergies propres et à moindre coût.....	85
2- Accès à l'eau potable pour les populations des zones rurales et celles riveraines des aires protégées.....	85
3- Finance climatique.....	86
4- Communication et réplication des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles	86
5- Valorisation des déchets ménagers	87
6- Mise en œuvre des engagements du pays en matière de changements climatiques.....	87
II- Quelques projets phares	88
1- Projet Ecovillages	88
Résilience des communautés et des écosystèmes.....	88
Résultats de mise en œuvre en 2019	89
Composante 1	89
Composante 2	89
Composante 3	90
2- Projet de Renforcement du Rôle de conservation du système national d'Aires Protégées du Togo (PRAPT).....	92
3- Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial.....	94
Gestion des risques de catastrophes	105
De la parole à l'acte, le geste humanitaire des Nations Unies aux populations sinistrées!	108
Partenariat et mobilisation des ressources	111
Partenariat.....	112
Une convention de partenariat lie désormais les universités publiques du Togo et le Système des Nations Unies	114
D'où viennent nos financements et comment les dépensons-nous?.....	116
Les opérations du PNUD	121
Cadre de contrôle interne.....	123
Les finances	123
Mobilisation des ressources	124
Les Ressources Humaines	124
Gestion des services généraux.....	126
Les TIC	126
Le processus d'achat	126
Situation des indicateurs de performance du bureau.....	126
Perspectives	127
Perspectives	129



Sigles et acronymes

ANADEB	Agence Nationale pour le Développement à la Base
BOS	Business Operational Strategy
CAMEG	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques
CCDD	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CINU	Centre d'Information des Nations Unies
CLP	Comité Locaux de Paix
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNEJ	Coalition Nationale de l'Emploi des Jeunes
CNP	Comité National de pilotage
CNSD	Conseil National de Suivi de la Décentralisation
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
CPD	Country Program Document
CPMT	Central Programme Management Team
CRS	Catholic Relief Services
CVD	Comité Villageois de Développement
DIM	Direct Implementation
DSA	Daily Subsistence Allowance
FAIEJ	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
GLOC	Government Local Office Costs
GMS	General Management Support
HACT	Harmonized Approach to Cash Transfers
HAUQE	Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement
ICF	Internal Control Framework
IDH	Indice de Développement Humain
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
IWP	Integrated Work Plan
JDS	Jeunes Déscolarisés
JPIE	Jeunes Porteurs d'Idées d'Entreprise
LOA	Letter of Agreement
LTA	Letter of Trade Agreement
NDT	Neutralité en matière de Dégradation des Terres
NIM	National Implementation
OCB	Organisation Communautaire de base
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODDH	Organisations de défense des droits de l'Homme
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
OMT	Operation Manager Team

ONUFI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUWOMME	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PMF/FEM	Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial
PND	Plan National de Développement
PNIASAN	Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PN-PTFM	Programme National de Plateformes Multifonctionnelles
PNRCMEDD	Programme National de Renforcement des Capacités et de Modernisation de l'Etat pour le Développement Durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PO	Purchase Order
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RBA	Regional Bureau for Africa
RC	Resident Coordinator
RIA	Rapid Integrated Assessment
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
RR	Représentant Résident
RSC	Regional Service Center
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIG	Système d'Information géographique
SLA	Service Level Agreement
SNU	Système des Nations Unies
SP/CNLS-IST	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles
TPME	Très Petites Moyennes Entreprises
TRAC	Target Ressources Assignment of Core
TTF	Thematic Trust Funds
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNCTAD/CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
UNDAF	United Nations development assessment frame
UNDSS	United Nations Department of safety and security
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
UNOWAS	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
UNREC	Centre des Nations Unies pour le désarmement en Afrique
USP	Unité Stratégies et Politiques
VEC	Volontariat d'Engagement Citoyen
WANEP	West Africa Network for Peacebuilding



Préface



Mme Ayawovi Demba TIGNOKPA

Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération

Le rapport 2019 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo m'offre l'opportunité de saluer le partenariat entre notre pays et l'Organisation des Nations Unies. Au nom du gouvernement et en mon nom personnel, je voudrais remercier le PNUD pour son importante contribution au progrès de développement de notre pays. Les résultats obtenus en 2019 montrent le rôle important que cette institution a joué dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) qui constitue le nouveau cadre de développement du Togo pour la période 2018-2022.

En effet, le PND ambitionne de faire du Togo une nation à revenu intermédiaire économiquement, socialement et démocratiquement solide et stable, solidaire et ouverte sur le monde. Le PND tire ses fondements des défis dégagés de la revue de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), du Projet de société du Chef de l'Etat duquel découle la Déclaration de politique générale du gouvernement, de la Vision 2020 de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Agenda 2030 de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA). Il a pour objectif global de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

Nous pensons, après deux années de mise en œuvre de ce plan, être sur la bonne voie. Ceci grâce à un

partenariat actif et fructueux entre le gouvernement togolais et le système des Nations Unies, dont le PNUD demeure l'un des champions dans notre quête commune pour l'épanouissement et le bien-être des populations togolaises.

Durant l'année 2019, les actions soutenues par le PNUD ont contribué à relever le niveau de développement humain dans de nombreux domaines, contribuant ainsi à l'axe 3 du PND : « Consolidier le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion ».

Aussi, voudrais-je saluer l'appui financier et technique du PNUD qui a permis à notre pays de poursuivre la réforme pour la modernisation de l'administration publique, de progresser dans le processus de décentralisation qui a abouti aux élections municipales de juin et août 2019, et de mettre en œuvre divers programmes de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale qui ont contribué à promouvoir un climat de paix dont notre pays a besoin pour son développement.

Il est important de saluer également l'appui du PNUD à la réalisation de documents stratégiques, tels que le rapport de suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour la période 2015-2019 et de l'étude de la mesure des effets potentiels de la mise en œuvre du PND sur la croissance, l'emploi, la réduction de la pauvreté et des inégalités. A cela s'ajoute la mise à jour de la base de données des indicateurs

du PND, des ODD et de l'Agenda 2063 à travers une collecte des données administratives ainsi que le calcul de certains indicateurs à partir des données primaires existantes.

Je voudrais aussi relever la poursuite par le PNUD de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), contribuant ainsi à l'inclusion sociale et à l'amélioration des conditions de vie de plus de 1 500 000 personnes vivant dans les zones rurales et semi-urbaines. Ceci a été rendu possible par l'accès à l'énergie solaire à 750 000 personnes grâce à l'installation de 2 000 lampadaires solaires dans 131 villages et la réalisation de 40 plateformes multifonctionnelles solaires au profit des femmes rurales dans 40 villages. En outre, le déploiement de 5 cliniques mobiles et la réhabilitation de 54 mini-adductions d'eau potable a permis l'accès aux soins de santé à près de 35 000 personnes des zones dépourvues de centre de santé, ainsi que l'accès à l'eau potable à plus de 600 000 personnes. De plus, l'achèvement des travaux de construction et d'équipement des salles de classes avec 5 640 mobiliers de bureau et tables bancs ainsi que la distribution de 64 mallettes pédagogiques et de 149 150 manuels scolaires ont contribué à l'amélioration des conditions de scolarisation de plus de 7 000 élèves en milieu rural.

Par ailleurs, plusieurs initiatives de renforcement des

capacités et de création d'un environnement propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation sont en cours de mise en œuvre afin de contribuer à l'amélioration de l'employabilité des jeunes. Je voudrais également noter la contribution du PNUD au renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et de la résilience face aux changements climatiques avec notamment, la mise à l'échelle des éco-villages dans les 5 régions du pays ainsi que l'accompagnement dans la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) et la définition d'une feuille de route de mobilisation des Fonds Vert Climat.

Tous ces résultats sont à l'actif de l'excellence du partenariat entre le PNUD et le Togo et contribuent à l'atteinte des ODD. Toutefois, malgré les résultats encourageants enregistrés en 2019, nous sommes conscients que le défi reste permanent. C'est donc ensemble que nous allons le relever.

Nous sommes persuadés que l'engagement du PNUD sera sans faille pour qu'ensemble nous puissions élever le Togo au rang des pays émergents.

Vive la coopération entre le PNUD et le Togo



Avant propos



M. Damien MAMA
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Togo

Les agences du Système des Nations Unies, opérant au Togo, veillent à honorer le principe et l'engagement de redevabilité envers les partenaires et les bénéficiaires des stratégies et programmes. C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent rapport qui présente en toute transparence les progrès réalisés en 2019 à travers les appuis du PNUD Togo en cohérence avec le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2019-2023) et le Plan National de Développement du Togo (2018-2022). Les résultats présentés dans ce rapport annuel 2019, obtenus dans le contexte de l'Agenda 2030 pour le développement durable, ont été favorisés par plusieurs facteurs, notamment :

- **Penser le développement autrement.**
Le PNUD, dans son rôle d'entité intégratrice du système de développement des Nations Unies, adopte désormais des approches novatrices pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Un exemple édifiant est celui du Laboratoire d'accélération «Accelerator Lab », mis en place au Togo, basé sur des solutions locales, et connecté à un réseau international de 60 laboratoires. La mise en place du laboratoire permet une meilleure collaboration avec les partenaires locaux, nationaux et mondiaux dans la recherche de solutions nouvelles aux défis complexes du développement. Le Laboratoire offre également de nombreuses opportunités de collaboration inter-agences et de synergies d'actions.
- **Une nouvelle manière de travailler.**
A la faveur de la réforme du système de

développement des Nations Unies axée sur les personnes et les résultats, le PNUD a su adapter sa présence, ses capacités, et ses modes opératoires pour mieux répondre aux priorités nationales du Togo en lien avec les trois dimensions du développement à savoir : la prospérité économique, l'équité sociale et la durabilité environnementale.

- **Ne laisser personne de côté, les droits de l'homme et l'égalité des sexes.**
Au cœur du dispositif d'intervention, le PNUD a su accompagner le gouvernement à prendre en compte les aspirations des hommes et des femmes, particulièrement les segments de la population qui courent le risque d'être laissés de côté dans le processus de développement économique et social.

La qualité des résultats est le fruit d'un partenariat efficace avec le gouvernement du Togo et les pays donateurs, d'un engagement continu, et d'un positionnement qui met la flexibilité et l'efficacité au centre de notre action.

En nous projetant dans l'avenir, le présent document met également en exergue les défis que nous devons collectivement relever en 2020, sur la base des leçons apprises en 2019.

L'année 2020 marque à la fois les 75 ans de l'Organisation des Nations Unies et le début de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable (ODD). Elle offre donc aux Nations Unies, notamment au PNUD, l'opportunité de réfléchir avec le gouvernement et les partenaires du Togo sur de nouvelles solutions permettant d'accélérer la réalisation des ODD.

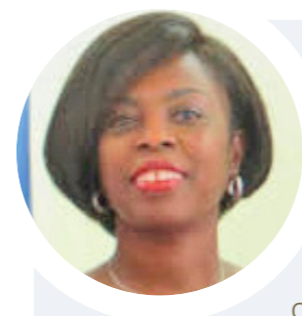
Engagés pour la mise en oeuvre du Chapitre Commun



En 2019, la collaboration entre le PNUD et l'UNICEF s'est vue consolidée dans les domaines de protection de l'enfant et du changement climatique pour atteindre les objectifs de développement durable. Les deux agences ont intensifié leurs efforts conjoints dans le cadre de l'initiative soutenue par le Fonds pour la Consolidation de la Paix (Peace Building Fund). En partenariat avec le Ministère de la Sécurité, 853 gendarmes et policiers dont 99 femmes des cinq régions ont été formés sur la protection des droits de l'homme, y compris ceux des enfants et la dispersion non violente des foules. Les capacités de 91 parajuristes (63 femmes) ont été renforcées en protection des enfants et consolidation de la paix.

Le Ministère de l'Action Sociale a bénéficié de l'appui du PNUD et de l'UNICEF pour la dissémination par 650 chefs religieux et traditionnels et 760 adolescents et jeunes de la «Déclaration de Notsè» auprès de 10 718 jeunes. Cette déclaration est relative à la promotion des mécanismes communautaires de protection de l'enfance et à la lutte contre les pratiques néfastes. Les dialogues éducatifs communautaires ont permis des échanges avec 16 340 personnes (dont 5 707 femmes) sur la même thématique. L'un des principaux résultats est la prise en charge de 955 enfants affectés (dont 518 filles) dans 86 villages. Je voudrais exprimer ici les sincères remerciements de l'équipe UNICEF, en mon nom propre et en celui des filles et garçons du Togo.

Dr. Hadja Aissata BA SIDIBE
Représentante Résidente de l'UNICEF au Togo



Nous sommes fiers d'affirmer que les agences impliquées dans la réalisation du Chapitre Commun (Commun Chapter), notamment le PNUD, UNFPA, UNICEF et UNWOMEN (non-résidente) aient respecté leurs engagements en vue de parvenir à une plus grande cohérence des résultats, sous le leadership avisé du Coordonnateur Résident au cours de l'année 2019.

De nombreuses réalisations Opérationnelles sont à retenir au titre dudit Chapitre notamment (a) la planification conjointe effectuée dans le cadre de l'élaboration du plan opérationnel du Cadre d'Assistance des Nations Unies au Gouvernement (UNDAF) et (b) l'efficacité des initiatives des deux agences (PNUD, UNFPA) dans le cadre de l'OMT pour un usage efficace des Procédures Opérationnelles Standard avec la signature de LTA permettant des gains substantiels dans les domaines clés (transits et logistique, voyages, maintenance des groupes électrogènes, entretien des bureaux et espaces verts).

En terme programmatique, le Fonds des Nations Unies pour la Population a eu le privilège de collaborer avec le PNUD dans des domaines enrichissants et variés. Les thèmes les plus significatifs sont relatifs à (a) l'amélioration de la santé des adolescents et de la santé maternelle (lutte conjointe pour la prévention des infections à VIH chez les jeunes et les populations à risque, hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, les professionnels de sexes); (b) la réalisation de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles et les violences basées sur le genre.

Nous comptons sur le PNUD et les autres agences pour poursuivre cet engagement dans le même esprit fédérateur jusqu'à la réalisation de la décennie d'actions pour les Objectifs de développement durable au Togo »

Mme Josiane YAGUIBOU
Représentante résidente de l'UNFPA au Togo



En 2019, le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre d'ONU Femmes a souhaité renforcer son appui aux femmes togolaises à travers un partenariat stratégique avec le PNUD. Le Plan National de Développement du Togo vise une croissance inclusive qui consacre le rôle de la femme togolaise comme moteur de croissance et de développement. ONU Femmes reste convaincue que l'émergence du Togo passera par une participation accrue des femmes et des filles dans les instances de décisions et leur autonomisation économique à travers des programmes phares comme l'agriculture résiliente au changement climatique et l'entrepreneuriat. Avec la crise dans le Sahel, les femmes jouent un rôle crucial dans les efforts de promotion et de consolidation de la paix et nous comptons appuyer le Togo à la mise en oeuvre de son plan d'action national sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Mme Oulimata SARR
Directrice Regionale de ONUFEMME



Mot introductif



Aliou Mamadou Dia
Représentant résident du PNUD au Togo

Chers partenaires,
2019 a été une année d'engagement et de travail acharné à vos côtés pour aider le Togo à atteindre ses objectifs de développement équitable et durable. Cette publication décrit certaines des principales réalisations du PNUD sur la période.

L'année 2019, c'est aussi le démarrage d'un nouveau cycle pour notre Bureau pays. Notre Programme de Coopération qui court jusqu'en 2023 est aligné non seulement sur le Plan National de Développement du Togo (PND 2018-2022) mais aussi sur le Plan stratégique du PNUD (2018-2021) ainsi que le Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2019-2023) signé entre le Gouvernement et le Système des Nations Unies au Togo.

En effet, depuis plus de 40 ans, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est un partenaire privilégié du développement du Togo. Il apporte appuis et conseils aux principaux acteurs nationaux et locaux : Gouvernement, Organisations de la Société civile, secteur privé, universités, médias et autres partenaires.

Ces actions visent à créer des conditions pour des approches transformatives à tous les niveaux pour un développement durable inclusif. Des défis de taille ont été relevés ensemble mais beaucoup reste encore à faire.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de participer à la réalisation de l'ambitieux Plan National de

Développement (PND 2018-2022) du Togo. L'objectif que nous continuons de poursuivre a toujours été d'aider le Togo à construire des institutions plus fortes, réduire la pauvreté, protéger l'environnement, protéger les droits de l'homme, renforcer la démocratie, la bonne gouvernance et contribuer à créer des emplois décents auxquels les jeunes, les femmes et les hommes ont besoin pour se réaliser.

Sur le plan socio-politique, l'année 2019 a été marquée par des réformes importantes notamment i) l'avènement d'une nouvelle Assemblée nationale, dirigée par une femme, ii) la mise en place de nouvelles institutions en charge des élections et celle des droits de l'homme, iii) le renouvellement de la Cour Constitutionnelle, iv) une révision constitutionnelle qui limite le nombre de mandat présidentiel à deux et prévoit un scrutin à deux tours, et v) la tenue des élections locales, les premières depuis 32 ans, instituant 117 communes.

Ce renforcement de la gouvernance publique soutenue par le PNUD et d'autres partenaires a contribué à l'apaisement du contexte socio-politique favorisant ainsi la reprise de l'activité économique et l'augmentation de la demande intérieure.

Une analyse de l'évolution du Togo en matière de développement humain entre 1990 et 2018, révèle que le pays a réalisé un gain de 26,6%, passant de 0,405 à 0,513.

L'espérance de vie à la naissance au Togo s'est accrue de 4,9 années sur la même période. Le nombre moyen d'années de scolarité a augmenté de 2 ans et le nombre d'années d'études prévu s'est accru de 5 ans. Le PIB par tête a augmenté de 22,4% entre 1990 et 2018. Cependant, les défis restent majeurs. Nous devons accroître nos efforts pour une meilleure répartition des fruits de la croissance afin de ne laisser personne pour compte. Notre mission est simple : nous œuvrons à faire en sorte que chaque Togolaise et Togolais, en particulier les pauvres et les plus vulnérables, bénéficient des fruits du développement de leur pays, et soient protégés contre les effets néfastes des catastrophes naturelles et les changements climatiques. La mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) a contribué grandement à

réduire les inégalités pour un meilleur accès aux services de base à tous les togolais.

Le travail que nous accomplissons chaque jour ne serait possible sans l'incalculable soutien de tous nos partenaires au Togo, ainsi que l'engagement des plus hautes autorités du pays. Les résultats présentés dans cette publication ont été réalisés en partenariat avec vous tous. Ce rapport est une célébration des partenariats !

Nous voulons témoigner à vous tous, la reconnaissance du PNUD. Ensemble nous avons accompli de grandes choses. Ensemble nous allons faire encore plus et mieux !

Bonne lecture



Le Togo en bref

Les chiffres clés

Aperçu général



Nom officiel: République Togolaise

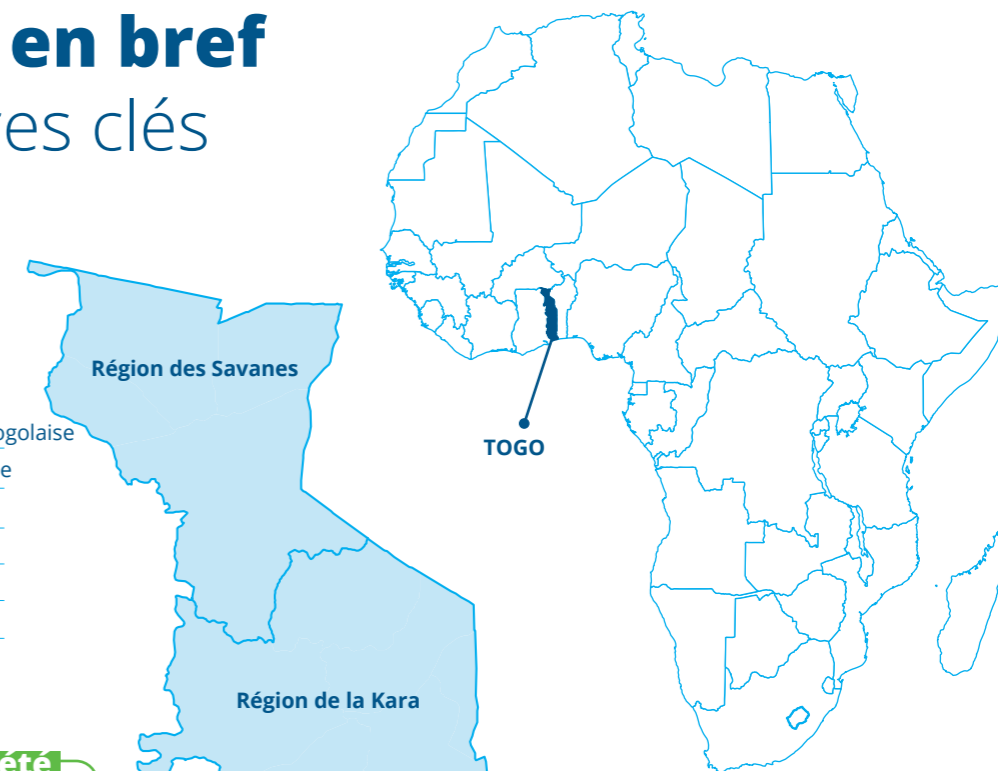
Devise: Travail, liberté, patrie

Hymne: Terre de nos aïeux

Fête nationale: 27 avril

Capital: Lomé

Superficie: 56 600km²



Economie et Société

PIB: 4,52 milliards
(Rapport du FMI / 2016)

RNB : 602 \$
(Rapport du FMI / 2016)

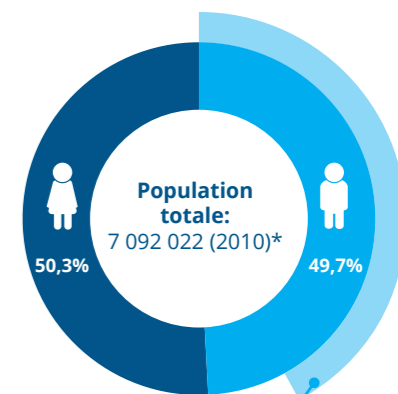
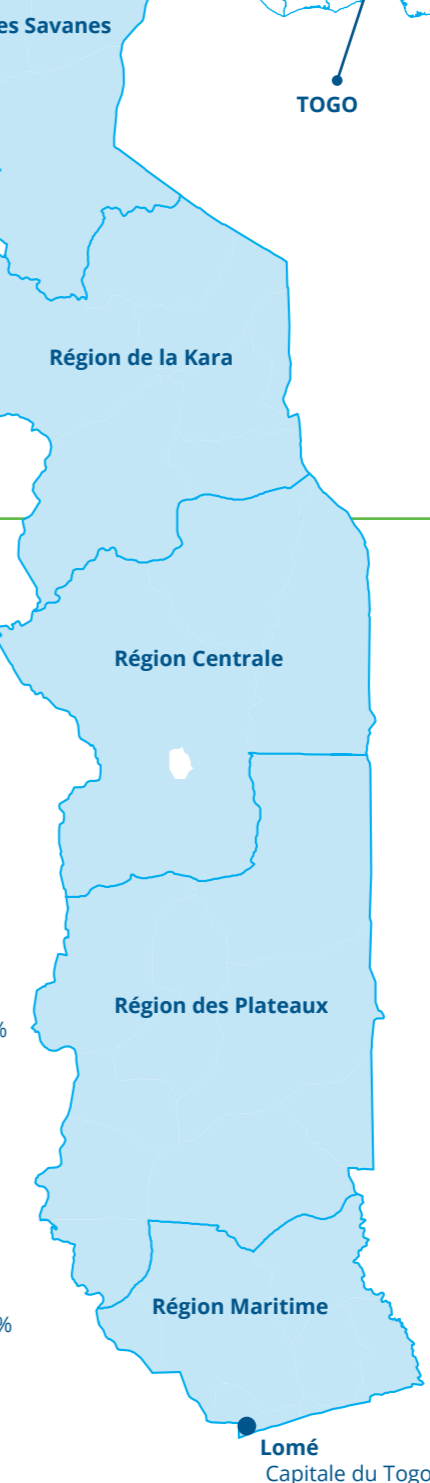
Taux d'inflation: 1,4%
(Rapport du FMI / 2018
N°19/205 : consultation au titre de
l'article IV et de la quatrième revue de
l'accord au titre de la facilité élargie
de crédit)

IDH: 0,513
(Indice de développement
Humain)
(PNUD / 2019)

Taux de croissance économique: 4,9%
(Rapport du FMI - 2018
N°19/205 : consultation au titre de l'article IV et
de la quatrième revue de l'accord au titre de la
facilité élargie de crédit)

Taux de pauvreté: 53,5%
(Cartographie de la pauvreté,
INSEED / 2017)

Taux de chômage BIT des jeunes: 3,9%
(ERI-ESI, UEMOA 2017-2018 INSEED)



Taux d'urbanisation: 40,1%
(Rapport d'activités du
Ministère de l'Urbanisme/
estimations INSEED / 2015)



Taux de croissance: 2,7
(La démographie au centre des
trajectoires de développement dans les
pays de l'UEMOA. Analyse pays TOGO,
2010 ; INSEED, 4^{ème} RGPH, 2010 ; BM,
indicateurs de développement dans le
monde ; EDSTIII 2013-2014 / 2016)

*Annuaire des statistiques sanitaires du Togo, Directrice Générale des Etudes, de la Planification et de l'Information Sanitaire, Ministère de la santé et de la protection sociale et INSEED / 2010



Espérance de vie: 65,6 ans
(Annuaire des statistiques sanitaires du Togo, Directrice Générale des Etudes, de la Planification et de l'Information Sanitaire, Ministère de la santé et de la protection sociale et INSEED / 2016)



Accès aux installations d'assainissement (pourcentage utilisant les sources d'eau améliorées): 44,6%
(MICS, INSEED / 2017)



Taux d'accès à l'eau potable (pourcentage utilisant les sources d'eau améliorées): 74,6%
(MICS, INSEED / 2017)



Accès à l'électricité:

Zone urbaine: 88,8% (2017)



Zone rurale: 6%
(Rapport d'activités du Ministère des Mines et de l'énergie/estimations INSEED 2016)

Santé



Taux de mortalité maternelle:

401 décès/100 000 naissances
(EDST, INSEED / 2013)
Valeur mentionné dans la base de données des indicateurs ODD par l'INSEED

Taux de mortalité infantile:

88 décès / 1 000 naissances
(EDST, INSEED / 2013)
Valeur mentionné dans la base de données des indicateurs ODD par l'INSEED

Enfants de moins de 5 ans d'insuffisance pondérale: 16%
(EDST / 2013)



Taux de natalité (%): 32

(Annuaire des statistiques sanitaires du Togo, Directrice Générale des Etudes, de la Planification et de l'Information Sanitaire, Ministère de la santé et de la protection sociale et INSEED / 2016)



Cas de paludisme confirmé (%): 233

(Ministre de la Santé et de la Protection Sociale (PNLP-Togo), INSEED / 2017)

Cas de décès dû au paludisme (%): 47

(MICS, INSEED / 2017)
Il s'agit des décès chez les enfants de moins de 5 ans



Taux de prévalence du VIH/SIDA (15 à 49 ans): 2,1%
(CNLS / 2017)

Education



Taux d'alphabétisation (15 ans et plus): 60,4
(ERI-ESI, UEMOA 2017-2018 INSEED / 2018)



Taux net de scolarisation au primaire: 93,8%
(Annuaire Statistique du Ministère des enseignements primaire secondaire et de la formation professionnelle) / 2017

Communications



Taux de pénétration à la téléphonie mobile: 83,57%
(ART&P / 2019)



Accès à internet: 2,6%
(EDST / 2014)

Environnement



Proportion de la côte protégée contre l'érosion côtière: 42,3%

(Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/ Direction de l'environnement / 2017)



Taux de couverture forestière: 24,24%

(Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières / 2015)

Situation du pays

Contexte politique

Le Togo poursuit sa trajectoire de développement avec la mise en œuvre de réformes politiques, économiques et sociales afin de renforcer les bases de son essor.

En matière de gouvernance, le Togo continue d'améliorer ses performances avec un score en 2018 du CPIA de 3,2, soit 0,1 point de plus qu'en 2017³. Il se classe parmi les seuls 8 pays africains ayant le mieux amélioré la qualité de leurs politiques et institutions.

Sur le plan socio-politique, l'année 2019 a été marquée par des réformes importantes notamment l'avènement d'une nouvelle Assemblée nationale, dirigée par une femme, la mise en place de nouvelles institutions en

charge des élections et celle des droits de l'homme, le renouvellement de la Cour Constitutionnelle, une révision constitutionnelle qui limite le nombre de mandat présidentiel à 2 et prévoit un scrutin à 2 tours, et la tenue des élections locales, les premières depuis 32 ans, instituant 117 communes.

Ce renforcement de la gouvernance publique soutenue par le PNUD et d'autres partenaires a contribué à l'apaisement du contexte socio-politique favorisant ainsi la reprise de l'activité économique et l'augmentation de la demande intérieure.





Contexte socio-économique

L'année 2019 est celle de la 2^{ème} année de mise en œuvre du Plan National de Développement 2018-2022, une stratégie qui traduit les ambitions d'émergence économique du Togo basées sur ses atouts et ses potentialités. Ce plan vise une croissance économique de 7,6% en 2022 contre une moyenne 5% les années antérieures, une baisse de l'incidence de la pauvreté monétaire de 55,1% en 2017 à 44,6% en 2022 grâce notamment à la création de 500 000 emplois directs¹.

Le Togo se donne les moyens de ses ambitions, à travers des réformes économiques d'envergure. Dans ce cadre, il a renforcé la mise en œuvre des réformes pour attirer le secteur privé dont la part dans le financement du PND est estimée à 65%². Il a fait d'énormes progrès dans l'amélioration de l'environnement des affaires qui lui ont valu d'être classé comme le 3^{ème} pays le plus réformateur au monde³. Afin de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des objectifs du PND, le Togo a organisé en juin 2019 le premier forum économique Togo-Union Européenne pour mettre en contact les investisseurs et les entreprises. Grâce aux réformes rigoureuses en matière de gestion des finances publiques, le taux d'endettement est passé à 70% du PIB en 2019. Le Taux de croissance économique devrait passer de 4,9% en 2018 à 5,3% en 2019 et 5,5% en 2020⁴.

Sur le plan social, les autorités continuent d'accorder une place prépondérante à l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base et à la réduction des inégalités. Le Togo reste parmi les pays à développement humain faible avec un indice se situant à 0,513, quoiqu'en progression. Au 167^{ème} rang sur 189 pays et dans la catégorie des pays à Indice de Développement Humain faible, l'IDH du Togo est

1- Plan National de Développement 2018-2022
2- Plan National de Développement 2018-2022
3- Rapport Doing Business 2019, Banque Mondiale
4- Sixième et dernière revue du programme soutenu par une Facilité élargie de crédit, Déc 2019, FMI

supérieur à l'IDH moyen des dits pays qui est de 0,507. Le taux de pauvreté multidimensionnelle reste élevé (48,2%) et 21,8% de personnes sont vulnérables. L'IDH du Togo ajusté aux inégalités enregistre une perte de 31,1 % et s'établit à 0,350, traduisant la persistance des inégalités⁵. Le taux national de pauvreté a connu un recul de 5,2 points sur la période 2011- 2017, cependant plus d'un togolais sur 2 demeurent dans la pauvreté. Les zones rurales sont les plus touchées avec 63,7 % des ménages en dessous du seuil de pauvreté en 2017. En outre, le taux de pauvreté est plus élevé parmi les ménages dirigés par une femme (57,5 %) que chez ceux dirigés par un homme (55 %) ⁶. Les femmes sont aussi plus vulnérables, parce qu'elles ont moins accès aux opportunités économiques. En outre, elles sont sous-représentées dans les postes à responsabilités.

Le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) ainsi que d'autres projets et initiatives de promotion de la création de l'emploi pour les jeunes sont en cours de mise en œuvre.

Environnement et développement durable

Le Togo poursuit sa marche dans sa difficile mais sûre progression vers l'amélioration de la gestion de l'environnement et de la promotion du développement durable. En effet, depuis plus de deux décennies les pouvoirs publics ont inscrit la protection de l'environnement au rang des priorités nationales.

Le diagnostic du secteur de l'environnement montre que le Togo est confronté à des problèmes environnementaux multiples caractérisés par la déforestation, le déboisement et la dégradation de la couverture végétale, la dégradation des sols, la dégradation des aires protégées, l'envasement des cours et plans d'eau, la contamination et la

5- Rapport mondial sur le développement Humain, 2019, PNUD
6- Cartographie de la Pauvreté, 2017, INSEED



dégradation de la qualité des eaux douces, l'érosion côtière, le réchauffement climatique et la dégradation du cadre de vie.

Jusqu'en 1990, le Togo disposait de 83 aires protégées (regroupant les parcs nationaux, les forêts classées et les réserves de Faunes) avec une superficie de 793 288,81 ha, soit 14% du territoire national. La plupart de ces aires sont partiellement envahies avec un taux d'occupation allant de 10 à 100% pour certaines aires protégées. Selon les résultats de l'inventaire forestier national (IFN), le couvert végétal est estimé à 24.24% en 2015.

Une étude réalisée par ORSTOM et l'Institut National du Sol (INS) en 1996, montrait que 85,3% des terres étaient dégradées (faiblement, moyennement et fortement). La situation actuelle pourrait être plus alarmante du fait des pratiques d'utilisation des terres en cours dans le pays.

Dans le domaine climatique, les études réalisées en 2015 dans le cadre de la troisième communication nationale sur

les changements climatiques sur les tendances révèlent une augmentation de la moyenne annuelle de température comprise entre 0,69 et 1 °C, sur la période 1961-2010 contre une diminution de la pluviométrie annuelle de l'ordre de 3,29 à 81 mm et du nombre de jours de pluies.

Dans le domaine des déchets, la quantité de déchets solides produite est estimée à 162kg/hab/an soit 1 133 838 tonnes en 2016 sur le plan national et la quantité d'eau usée est estimée à plus de 56 litres/jour/habitant soit 12 468 871 m3 d'eau usée par an. Plus de 2/3 de ce volume (environ 84 249 237m3) est déversé dans la nature et seulement le 1/3 (3 619 597 m3) sont retenus dans les puisards.

Pour répondre à ces problèmes environnementaux, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de Protection de la Nature, dans le cadre de la mise en œuvre du PND (2018-2022) envisage de : (i) maintenir les services environnementaux des écosystèmes et préserver la biodiversité, (ii) assurer la gestion durable

des terres, (iii) lutter contre les changements climatiques, (iv) assurer la gestion efficace des catastrophes, (v) assurer la gestion durable de la zone côtière, (vi) assurer la gestion durable du cadre de vie, (vii) assurer la gestion de l'environnement et la transition vers l'économie verte.

L'appui du PNUD au gouvernement dans ce domaine vise à renforcer les interventions retenues dans le cadre du PND et à l'accompagner dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux en ce qui concerne la gestion de l'environnement, l'Accord de Paris sur les Changements climatiques et les autres conventions en matière d'environnement, des ressources naturelles et du cadre de vie.

Enjeux de développement

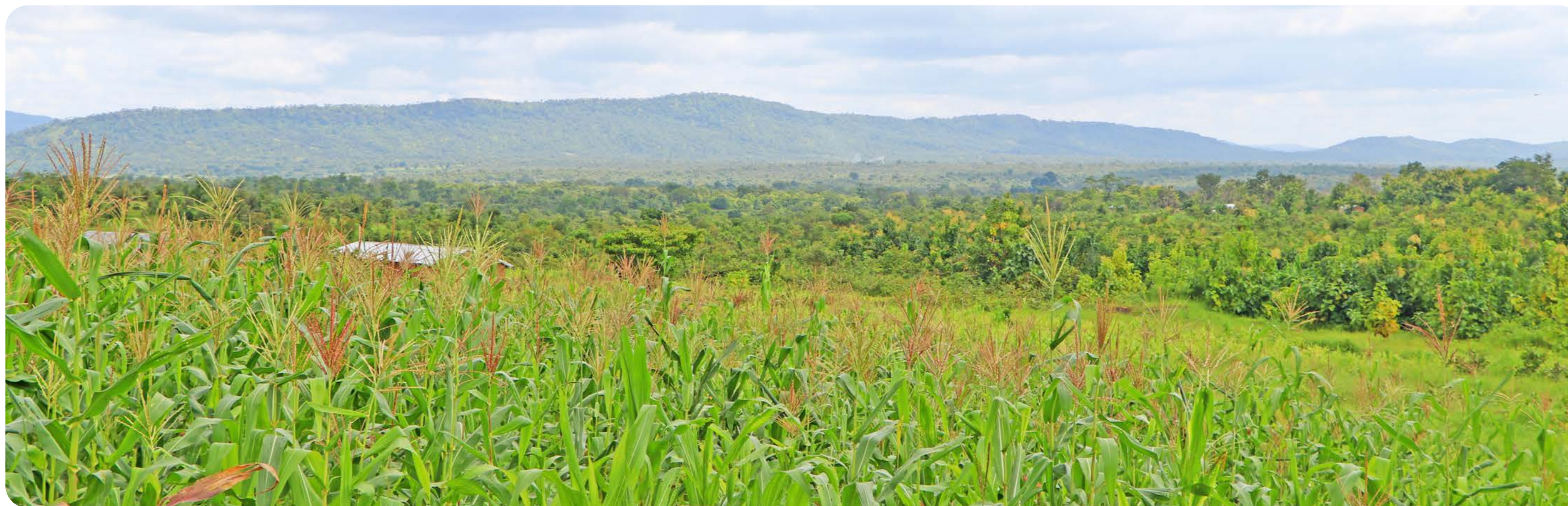
Le Togo doit faire plus d'efforts pour réaliser les 17 Objectifs de développement durable d'ici 2030. Par

ailleurs, le climat des affaires s'améliore mais les efforts doivent être poursuivis pour consolider ces acquis. Les principaux enjeux de développement énoncés par le gouvernement dans son Plan National de Développement pour la période 2018-22 sont :

- développer des secteurs à fort potentiel de croissance, dont l'agro-industrie ;
- renforcer les infrastructures économiques ;
- consolider les services sociaux essentiels dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'énergie ;
- promouvoir l'inclusion financière, l'égalité hommes-femmes et la protection sociale et environnementale ;
- promouvoir un développement plus durable, équilibré et participatif.

Les principales priorités du nouveau gouvernement reposent sur trois piliers :

- consolider la gouvernance ;
- promouvoir une croissance durable et inclusive ;
- renforcer le développement social et le
- renforcement des mécanismes d'inclusion.



Le **PNUD** au
service de la
Nation Togolaise



Notre programme pays 2019-2023

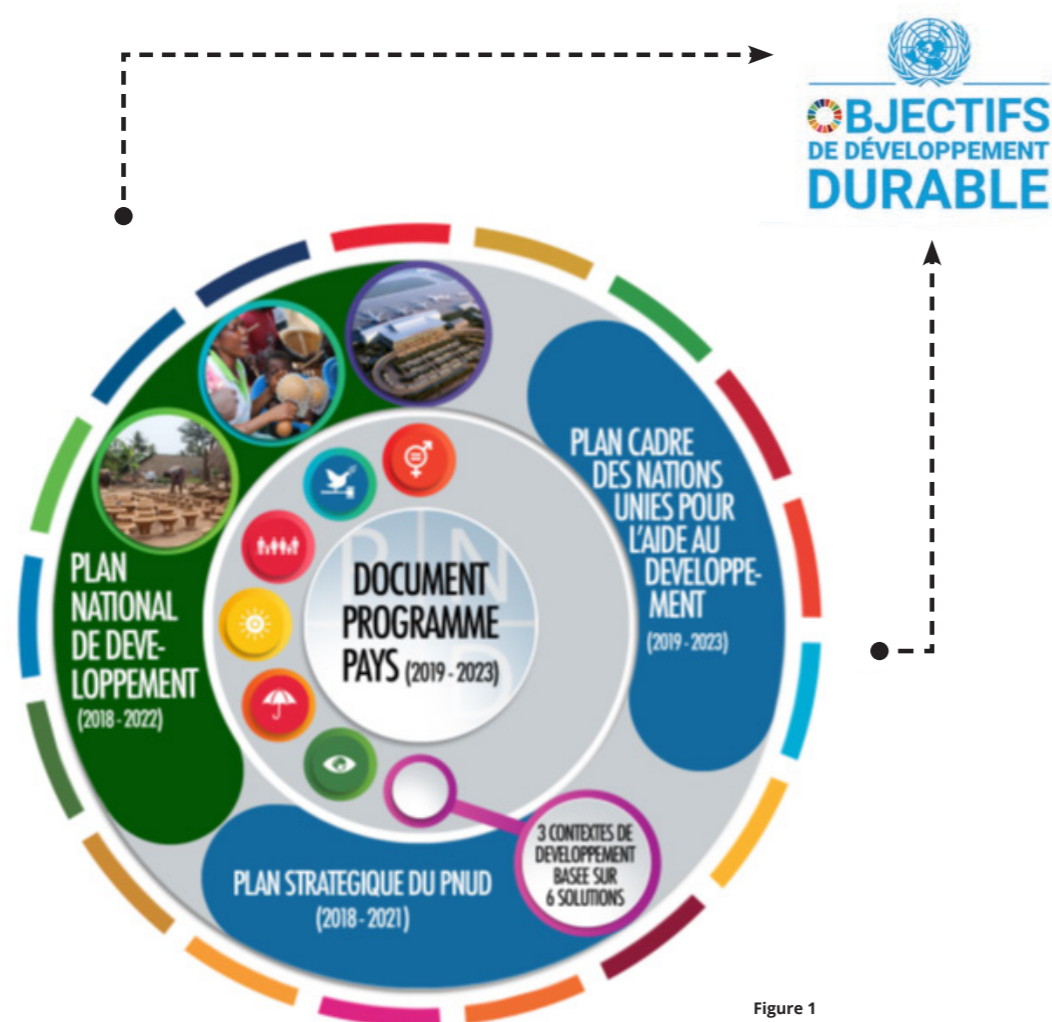


Figure 1

Conçu avec la participation des divers acteurs nationaux (Gouvernement, Société civile, ONG, Secteur privé, Média, etc.) notre Programme Pays a été signé le 22 janvier 2019 et court jusqu'en 2023. Il vise essentiellement à soutenir la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2018- 2022) tout en restant aligné sur le Plan stratégique du PNUD (2018-2021), et le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD 2019-2023). L'objectif ultime étant d'accompagner le Gouvernement et le peuple togolais à atteindre le Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030! l'Agenda [Figure 1]

Le Programme Pays constitue le cadre principal de coopération et de partenariat entre le PNUD et le gouvernement du Togo. Il s'articule autour de trois axes prioritaires qui vise à : 1) améliorer la gouvernance pour accroître la participation des citoyens ; 2) promouvoir un mode de croissance profitant à tous ainsi que l'accès aux services de base ; 3) renforcer la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques.

Axe Prioritaire 1 : Améliorer la gouvernance pour accroître la participation des citoyens

Depuis déjà plusieurs années, le PNUD accompagne les efforts du Gouvernement à créer les conditions

favorables à l'exercice d'une bonne gouvernance en renforçant les capacités des institutions de gouvernance et des organismes de gestion des élections afin de promouvoir l'état de droit, la promotion des droits de l'homme, la participation active des citoyens, la justice, la transparence, la responsabilité et la tenue d'élections crédibles et ouvertes à tous. Il vise à consolider l'infrastructure de paix, la cohésion sociale et améliorer les dispositifs de participation de la société civile. L'accent est mis sur l'amélioration de l'accès à la justice pour les jeunes, les femmes, les victimes de violences sexistes, les personnes handicapées, etc. La modernisation de l'administration publique constitue une priorité importante du PNUD dans le cadre de cette intervention. Il entend également soutenir les efforts du pays dans son processus de décentralisation notamment en matière de planification du développement local et de renforcement de capacités des élus locaux pour l'exercice de leurs mandats.

Axe Prioritaire 2 : Promouvoir un mode de croissance profitant à tous ainsi que l'accès aux services de base

Ce pilier vise l'instauration des conditions nécessaires pour que la croissance soit forte, durable et génératrice d'emplois et pour que les plus défavorisés aient davantage accès aux services de base. Le PNUD s'emploiera à renforcer les capacités des institutions publiques chargées de la promotion de l'emploi ; les capacités d'organisation, des coopératives et des associations professionnelles et autres, ainsi que l'innovation dans le secteur privé ; l'accès aux services de base par l'exécution du PUDC. Le PNUD s'attache à stimuler l'entrepreneuriat rural et agricole et, à cette fin, il renforce les compétences des associations professionnelles du secteur privé, au moyen de l'exploitation de nouvelles technologies et

de processus perfectionnés ainsi que de l'analyse et du développement des chaînes logistiques, afin de favoriser l'expansion de l'agro-industrie, de soutenir la création d'emplois durables, d'augmenter la productivité et la compétitivité, le but étant de transformer le secteur agricole.

Axe Prioritaire 3 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques

Le PNUD à soutien la mise en œuvre des accords internationaux pertinents, notamment l'Accord de Paris sur les changements climatiques, la Convention sur la lutte contre la désertification et la Convention sur la diversité biologique. Le PNUD s'emploie à améliorer l'accès à des sources d'énergie domestique viables et à des conditions de vie décentes, en particulier dans les zones rurales les plus pauvres ; accroître la résilience des populations face aux changements climatiques et aux catastrophes ; soutenir les initiatives de réduction des émissions de carbone dans les villages, en transposant à une plus grande échelle l'initiative écovillages et en favorisant la gestion durable des biens et des services écosystémiques.

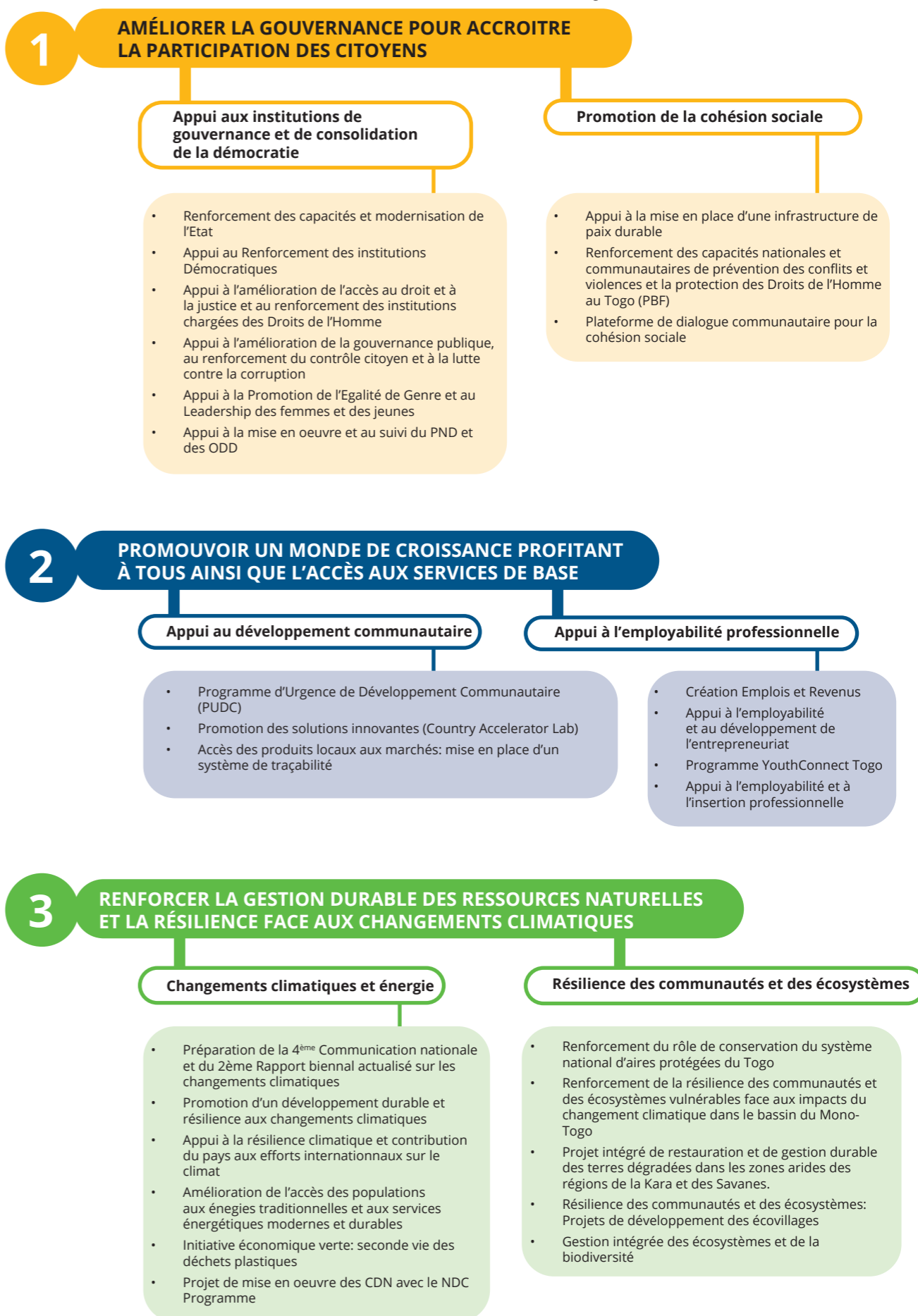
Ces trois axes prioritaires sont désagrégés sous la forme de programmes et projets avec des activités claires devant être mises en œuvre durant les cinq prochaines années [Figure 2].

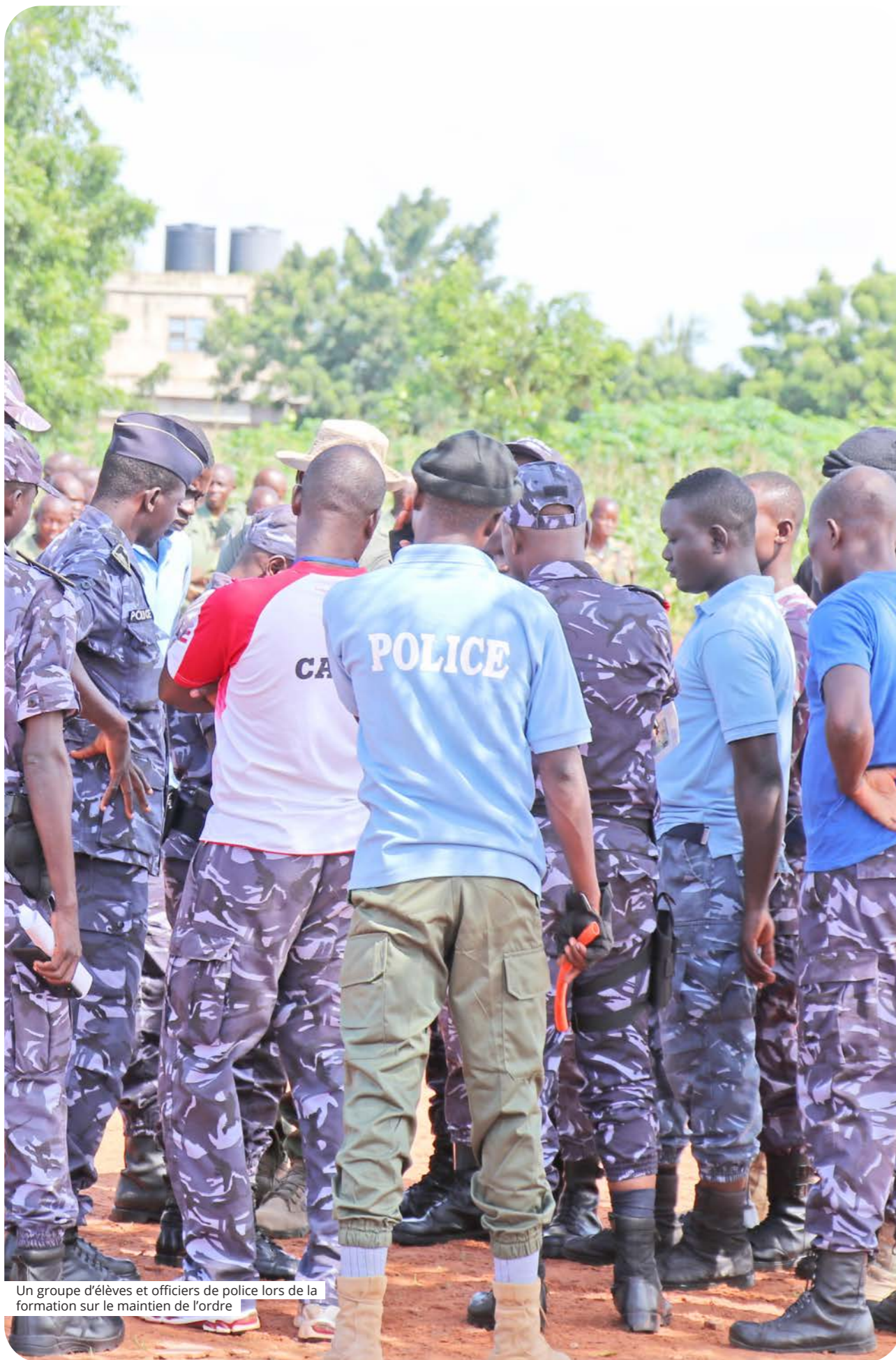
D'autres thématiques telles que les droits humains, le genre et le VIH/Sida, font l'objet non seulement d'une intégration systématique dans chacun des axes, mais également d'une prise en compte spécifique durant la mise en œuvre de nos projets.



Programme Tree Togo

Figure 2





Un groupe d'élèves et officiers de police lors de la formation sur le maintien de l'ordre

Renforcement
de la
Gouvernance,
de l'Etat de
droit et la
consolidation
de la paix



Une société pacifique dans laquelle, la jouissance des droits de l'homme est effective, l'accès à la justice et aux services publics de qualité et la participation assurés grâce à des institutions de gouvernance efficaces, responsables et transparentes est gage du développement harmonieux et inclusif assurant la prospérité de tous.

Ainsi, dans la droite ligne des ambitions du Plan National de Développement (PND), le Programme des Nations Unies pour le développement sous le pilier 1 de son programme de pays (CPD 2019-2020) a contribué à l'amélioration des indicateurs de gouvernance du Togo à travers diverses réalisations.

I- Soutien à l'amélioration de la Gouvernance publique

1 Des institutions de la République ont renforcé leurs capacités

La Haute autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a bénéficié d'une variété d'expertises nationales et internationales qui lui ont permis de se doter d'un Plan stratégique quinquennal (2019-2023) en vue de l'amélioration du paysage médiatique togolais. Selon le Premier Ministre Komi Selom Klassou qui a présidé la cérémonie de lancement, « il s'agit d'un cadre cohérent qui fera des médias, de véritables acteurs de développement, car la liberté de la presse est le ciment de l'action publique ».

De même, la Cour constitutionnelle qui est une Institution clé dans le dispositif constitutionnel de promotion de la démocratie et de l'Etat de droit, est accompagnée par le PNUD dans son processus l'élaboration de son plan stratégique pour sa modernisation.

Parallèlement, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) renouvelée et qui abrite désormais le mécanisme de prévention de la torture a bénéficié de l'appui du PNUD dans le cadre ses premières activités de promotion des droits de l'homme à l'endroit des couches vulnérables en particulier des veuves sur leurs droits successoraux.

Grâce à l'appui conseil du PNUD, le ministère de de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative et de la protection sociale a élaboré une feuille de route pour la poursuite de la réforme administrative et a adopté une stratégie de prise en compte du genre dans l'administration publique.

La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et des infractions assimilées (HAPLUCIA) a bénéficié du soutien du PNUD pour élaborer l'avant-

projet de loi portant code de déontologie et d'éthique de l'administration publique et des services publics.



2 La Promotion des droits de l'homme assurée à divers niveaux

Le PNUD tout en soutenant le Gouvernement dans l'élaboration et la présentation des rapports sur les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme a mis des moyens financiers et techniques pour le renforcement des capacités et la conscientisation pour le respect des droits et des libertés fondamentales.

Ainsi :

- 40 représentants d'institutions de la République ont été sensibilisés sur les valeurs et principes démocratiques et se sont engagés à les intégrer dans l'exécution de leurs missions.
- 30 cadres des ministères et institutions de la République ont été formés sur la pratique de l'Approche basée sur les droits de l'homme (ABDH) dans la planification et la programmation pour en assurer son effectivité

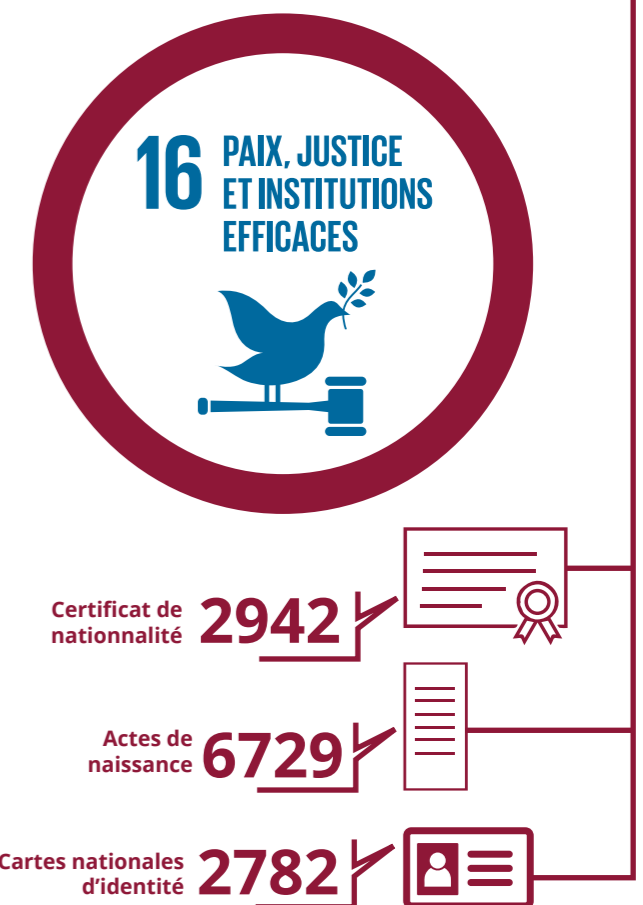
dans les différents secteurs de développement en particulier la santé et l'éducation.

- Quatre (4) rapports initiaux et périodiques ont été élaborés notamment:
 - le Rapport à mi-parcours du «3ème cycle de l'examen Périodique Universelle» soumis au Conseil des droits de l'homme,
 - le Rapport sur la mise en œuvre de la convention contre la torture présentée à Genève,
 - le Rapport initial du Togo sur la mise en œuvre de la convention internationale contre les disparitions forcées, validé
 - le Rapport périodique sur la mise en œuvre du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels validé.

3 Les services publics ont été rapprochés des citoyens

Le PNUD a continué son accompagnement à la réforme de l'administration publique et aux services publics pour plus d'efficacité et de célérité dans la délivrance des services aux populations.

- Des efforts ont été déployés par le gouvernement avec l'appui du PNUD pour délivrer à 2942 personnes (39,25% de femmes) le certificat de nationalité, à 6729 personnes des actes de naissance, à 2782 personnes des cartes nationales d'identité qui leur permettent d'avoir désormais une identité juridique et de saisir les opportunités socio-économiques offertes dans le pays.
- Sur l'accès à la justice, le PNUD s'est fortement engagé dans l'opérationnalisation des 4 maisons de justice (Baguida, Agoényivé, Dapaong, Cinkassé) qui ont reçu 623 cas dont 15 % soumis par les femmes. En effet, des populations qui avaient un accès limité aux services d'un juge ont pu régler leurs litiges à travers ce mécanisme traditionnel de règlement des conflits basé sur la conciliation et la médiation.





Le PNUD a soutenu le Ministère de la Justice dans le renforcement des capacités de plusieurs acteurs judiciaires notamment 64 acteurs y compris les personnels des maisons de justice et des centres d'écoute ont été formés sur les droits de l'homme le genre et la conciliation. 145 acteurs judiciaires dont 15% de femmes y compris la police judiciaire ont été formés sur les droits de l'homme et l'égalité de genre et 65 acteurs judiciaires ont été sensibilisé sur les codes de déontologie des différents corps de la justice à savoir (les magistrats, les avocats, les huissiers, les notaires) en vue d'améliorer la collaboration entre acteurs judiciaires et d'accélérer le traitement des dossiers dans le respect des droits de l'homme.



4 Une contribution soutenue au nouvel élan du processus de décentralisation

La tenue des élections locales en Juin et Août 2019 a donné une nouvelle dynamique au processus de décentralisation et au sein des 117 communes mises en place. Le PNUD a apporté des appuis conseil et institutionnel au Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales qui ont permis l'actualisation des textes juridiques de la décentralisation et la dotation en matériels informatiques. De plus, grâce au PNUD, des outils de formation adaptés aux nouveaux textes ont été élaborés et 150 personnes dont des élus locaux et cadres de l'administration ont été formés sur les nouveaux textes et la gouvernance locale.



Le ministre de la Justice, M. Pius Agbetomey (au centre) au cours de l'atelier sur la déontologie des magistrats et des auxiliaires de justice à Kpalimé

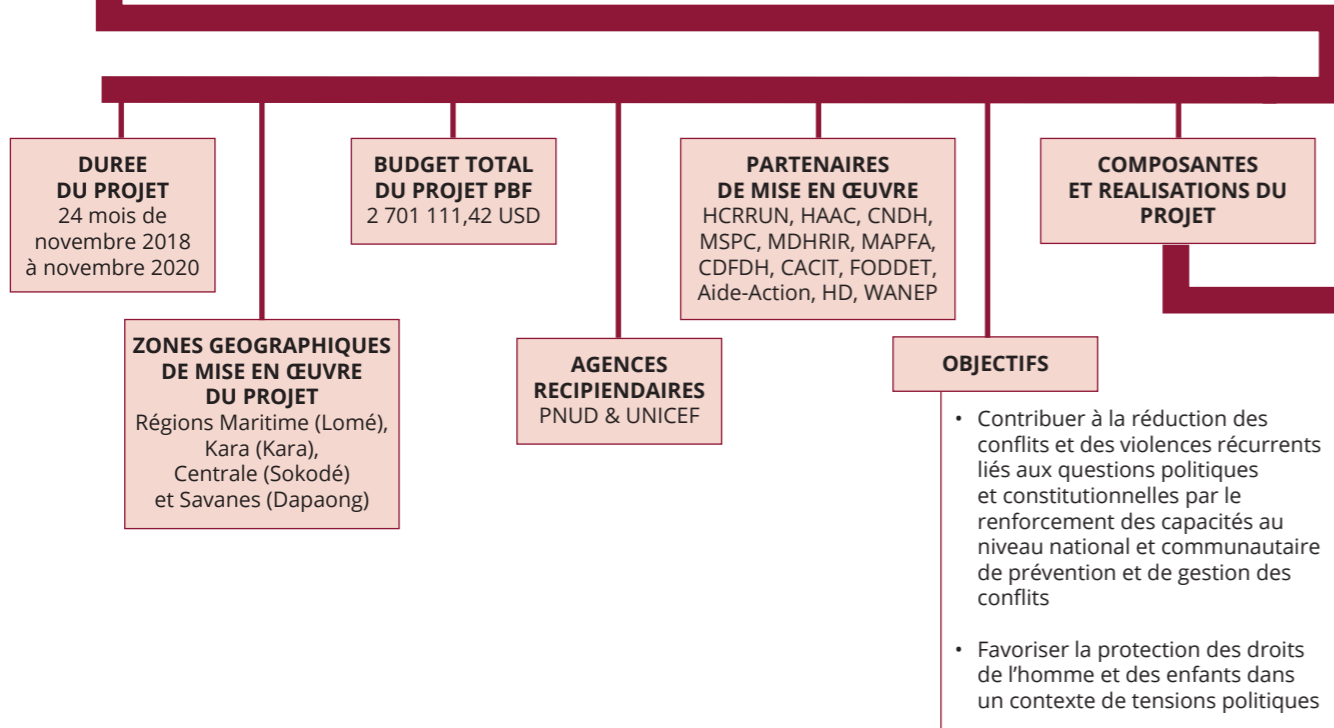


II- Consolidation de la paix et appui à la prévention de l'extrémisme violent



Des actions ont été menées dans le cadre de deux projets pour renforcer la prévention des conflits et entretenir la cohésion sociale aux niveaux national et local et soutenir les initiatives de prévention de l'extrémisme violent

1 Le projet Renforcement des capacités nationales et communautaires de prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme au Togo est financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.



Résultat 1

Les leaders locaux, les femmes, les hommes, les jeunes, la société civile et les médias ainsi que les institutions au niveau local et national participent activement à la réduction de conflits violents liés aux questions politiques et constitutionnelles

39 CPL

(Comités Locaux de Paix) ont bénéficié des appuis d'accompagnement du projet au cours 2019

81 membres

(dont 18 femmes) ont été formés sur les techniques de médiations et engagés dans la médiation de 5 conflits locaux

79 membres / 12 CPL

(dont 15 femmes) ont été formés sur le code foncier et les principes de la chefferie traditionnelle

264 leaders communautaires

(dont 15 femmes) ont été formés sur le code foncier et les principes de la chefferie traditionnelle

175 enseignants et 6388 écoliers

(dont 8 femmes enseignantes / 3376 garçons, 3012 filles) ont été formés sur : la citoyenneté, droit et devoir et le respect des différences pour l'éducation des adolescents aux compétences de vie courante (CVC)

Résultat 2

La confiance est accrue entre les populations et les forces de défense et de sécurité

1 553 forces de défense / sécurité

(dont 183 femmes) ont été formés / recyclés en technique de dispersion non violente des foules et protection des DH

151 acteurs

(dont 19 femmes) ont participé activement aux dialogues civilo-militaires organisés à Sokodé et Mango en vue d'accroître la confiance entre les populations et les FDS

Résultat 3

Les capacités nationales de promotion et protection des droits de l'homme sont renforcées et les violations des droits de l'homme et des enfants en contexte de tensions politiques sont réduites

173 DDH

Un pool de 173 défenseurs des droits de l'homme (DDH) volontaires (dont 45 femmes) ont été formés et ont été déployés pendant les élections locales de juin 2019 pour la surveillance de la situation des DH

155 professionnels de la presse

(dont 19 femmes) ont été formés sur le thème « médias : prévention des conflits et violences et protection des droits de l'homme et de l'enfant »

25 Femmes DDH

ont été formées sur leur protection et la digitalisation de leur travail.

48 membres

dont 11 femmes de la commission interministérielle de rédaction des rapports ont été formés sur les techniques d'élaboration du rapport initial sur la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées

36 cadres

dont 6 femmes du MDH, de la CNDH et des ODDH ont été formés sur les techniques de monitoring des DH

74 parajuristes

et autres acteurs communautaires dont 51 femmes ont été formés sur protection de l'enfant et consolidation de la paix



2 Le projet Plateforme de dialogue communautaire pour la cohésion sociale et le développement local

Mis en œuvre en soutien au processus de décentralisation, a permis de créer des cadres de dialogues communautaires dans trois communes, de renforcer les capacités et la participation des jeunes de diverses catégories et des femmes et de consolider les habitudes de vivre ensemble et de collaboration nécessaire à la mise en œuvre d'un processus de décentralisation inclusif et réussi. Trois communes notamment Oti 1, Tchaoudjo 1 et Kloto 1 sont les Zones bénéficiaires de la phase pilote du projet.

Des résultats importants ont été obtenus grâce à l'engagement des différents partenaires notamment le Ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, le Ministère des droits et des relations avec les institutions, le Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, le Ministère du développement à la base de l'artisanat et de la jeunesse et les ONG (WANEP Togo, Catholic relief services et MINODOO) :

439 acteurs locaux

ont été formés (42% de femmes) notamment les maires, les leaders d'opinion, les jeunes et les femmes sur la cohésion sociale qui a permis la réalisation de divers projets connecteurs avec la création de 15 groupes de jeunes qui ont mené des actions de salubrité publique, des activités sportives de sensibilisation dans les lieux publics.

Pédagogie / Projet PDCCS

Grâce aux missions préparatoires, une vingtaine d'autorités locales et administratives (préfets, maires, directeurs régionaux de l'éducation, inspecteurs de l'éducation, chefs cantons, leaders religieux) ont eu une bonne compréhension du projet PDCCS et ont fait preuve de leur disponibilité à accompagner les clubs de paix et de leadership dans la réalisation de leurs activités.

6 coachs

outillés assurent l'encadrement des jeunes par commune dans leurs activités préparatoires en vue des plaidoyers et sensibilisations.

3 clubs de paix

et de leadership composés de 20 jeunes collégiens et lycéens des deux sexes par club, sont installés dans les communes de Mango, Sokodé et Kpalimé.

60 membres

des clubs de paix et de leadership des 3 communes ciblées par le projet, sont outillées sur des thématiques encourageant la participation des jeunes au processus d'édification de la paix et à la gouvernance communautaire.

Visions des communes

Trois visions des communes de Mango, Sokodé et Kpalimé, ont été définies par les jeunes.





Pédagogie ODD et TIC

60 membres des clubs de paix et de leadership des communes ciblées par le projet, sont outillés sur les Objectifs du Développement Durables et des TIC, afin d'inscrire leur activité dans cette logique.

11 200 auditeurs

des radios Nafa, La voix de l'Oti, Esperance (Mango), Radio Tchaoudjo, Venus, Méridien (Sokodé), Radio VGK, Planète Plus, Maria, Islamique (Kpalimé) ont été sensibilisés respectivement sur la prévention des conflits ; l'acceptation de l'autre et le vivre ensemble par les clubs de paix et de leadership.

13 620 élèves

ont été sensibilisés dans le lycée moderne de Mango, CPL Millenium, CEG Sadori, CEG Mango Ville 1 à Mango ; Lycée Moderne de Sokodé, CEG Didaoure, Lycée Sainte Marie à Sokodé et au CEG 30 Aout de Kpalimé, CPL la Sorbonne, Lycée de Kpodzi, CRETFP à Kpalimé sur le vivre ensemble, sur la gestion pacifique du foncier et l'importance du vivre ensemble malgré les appartenances religieuses (Mango) ; sur le foncier à Kpalimé et sur le vivre ensemble à Sokodé.

480 personnes

ont été sensibilisés dans les marchés de Mango, Sokodé et Kpalimé respectivement sur le fair-play en période électorale, la gestion fraternelle de l'espace au marché, la gestion pacifique des conflits fonciers et le vivre ensemble

14 autorités

locales ont reçu des plaidoyers des clubs de paix et de leadership sur la gestion des dépotoirs sauvages (Kpalimé) ; l'oisiveté des jeunes et les grossesses précoces en milieux scolaires (Mango), l'aménagement des voies secondaires et la gestion pacifique des conflits fonciers (Sokodé).

Clubs d'environnement

Création des clubs d'environnements dans certains établissements (CRETFP de Kpalimé et Lycée de Kpodzi) suite aux actions des clubs de paix et de Leadership.

Imams et pasteurs

Les Imams et Pasteurs rencontrés prêchent désormais le vivre ensemble dans leur prédication (Pasteur de l'Eglise Evangélique de Mango).

Violence

La diminution de la violence dans les écoles touchées par les sensibilisations.

La prévention de l'extrémisme violent est une priorité majeure du Togo

Le PNUD a accompagné le Ministère de la Sécurité dans l'installation de 7 comités préfectoraux et 69 comités cantonaux de prévention de l'extrémisme violent dans la région des savanes ainsi que la formation de leurs membres. Le PNUD et l'OIM au Bénin, au Burkina Faso et au Togo ont finalisé un programme conjoint transfrontalier avec le financement du Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix. L'objectif de ce programme conjoint est de contribuer à l'amélioration de la résilience des populations des zones transfrontalières du Bénin, du Burkina Faso et du Togo dans une perspective de prévention de l'extrémisme violent. Conscient des dimensions régionales de l'extrémisme violent, et de la nécessité d'harmoniser leurs stratégies, le PNUD/Togo a initié avec les bureaux du Ghana et du Bénin, une initiative conjointe en collaboration avec le centre de services du PNUD. Le projet proposera, outre des analyses communes, un ensemble de principes directeurs pour l'élaboration de plans d'actions de prévention au niveau régional.

Du 8 au 12 juillet 2019, une mission conduite par le ministère de la Sécurité avec l'appui du PNUD Togo, et en partenariat avec le SNU et les partenaires au développement, a été menée dans la région des Savanes (région la plus pauvre située à l'extrême nord à la frontière du Burkina Faso). Cette première évaluation intégrée et multipartite des besoins a permis d'identifier les mesures à prendre pour remédier aux vulnérabilités socio-économiques, réduire l'occurrence des conflits au niveau local et prévenir l'extrémisme violent. Plus de 600 participants dans les 7 préfectures (autorités locales, chefs religieux, femmes et jeunes) ont été interrogés sur les défis et les solutions en vue de prévenir les conflits dans la région.



III- L'égalité de genre

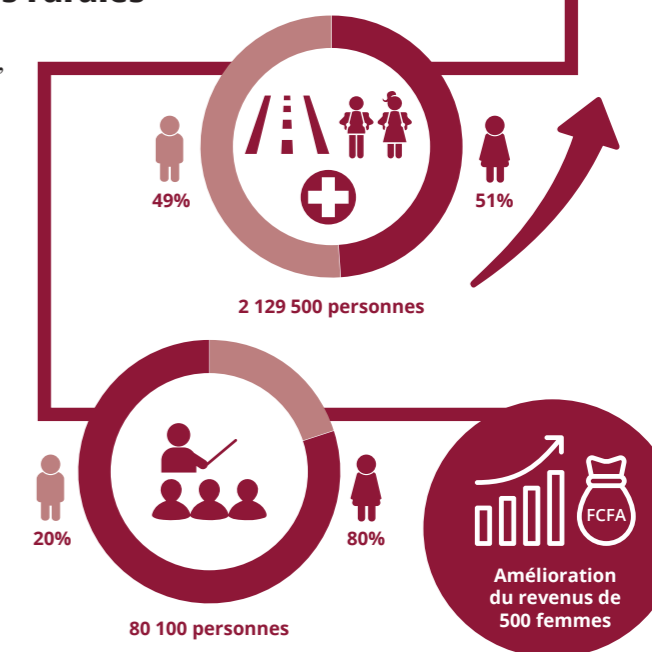
L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes favorisent des changements positifs pour tous. Nous nous attachons à prendre en compte l'égalité des sexes dans tous les aspects de notre activité, en collaborant avec les institutions de l'Etat, la société civile et tous nos partenaires pour mettre fin à la violence sexiste, pour engager les femmes agricultrices dans la lutte contre les changements climatiques dans les écovillages et pour augmenter la participation des femmes à la prise de décisions dans la vie publique et privé tout en contribuant à l'excellence et le leadership académique des filles.

A cet effet, le PNUD utilise une double approche pour mettre en œuvre le principe de l'égalité de genre, notamment en appuyant des actions spécifiques pour la réduction des inégalités de genre tout en veillant à la prise en compte transversale de la dimension de genre dans toutes ses interventions. Les principaux résultats des actions entreprises en 2019 sont mentionnés ici.

1 Amélioration de l'accès aux infrastructures socio-économiques et aux pistes rurales

Grâce au Programme d'urgence communautaire (PUDC), l'accès aux infrastructures routières économiques, éducatives, sanitaires et rurales a été amélioré pour environ 2 129 500 personnes dont 51% de femmes, soit 1 084 820 personnes.

La mise en œuvre des activités de formation sur l'autonomisation et la transformation et des activités génératrices de revenus profite à 80 100 personnes, dont 80% de femmes. 40 plateformes multifonctionnelles améliorent les revenus de 500 femmes.





2 Mobilisation des chefs religieux contre le mariage précoce dans les municipalités OTI 1, Tchaoudjo 1 et Kloto 1

Dans le cadre du projet de plateforme de dialogue communautaire pour la cohésion sociale, des élèves filles et garçons ont été formés au leadership et à la prévention des conflits préconisés dans les mosquées et ont demandé aux imams de lutter contre le mariage précoce. À la suite de leur plaidoyer, les chefs religieux se sont engagés à cette fin et ont commencé à diffuser des radios rurales pour promouvoir l'éducation des filles et lutter contre le mariage précoce.



3 Excellence académique et leadership des filles

Le PNUD a renforcé les capacités de leadership et de développement professionnel des 30 meilleures filles bachelères et leur a fourni des outils informatiques leur permettant d'accéder aux technologies numériques et à l'innovation.



4 Leadership et participation politique des femmes

219 femmes formées avec le soutien du PNUD aux techniques de campagne électorale lors des élections locales, dont 189 sont élues conseillères et 12 femmes élues maires et 13 femmes élues Adjoints aux maires.

5 Autonomisation des femmes rurales

Le PNUD et ONU Femmes ont conçu en partenariat avec le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation un nouveau programme pour l'autonomisation des femmes rurales dont la mise en œuvre commence en 2020.

6. 25 femmes défenseurs des droits de l'homme ont été formées dans le cadre du projet financé par le Fonds pour la consolidation de la paix et font le monitoring des droits de l'homme dans une approche innovante avec l'utilisation des outils numériques.

7. Le bureau est très engagé sur les questions de genre en mettant l'accent sur les solutions d'innovation et lancera en 2020 au moins deux initiatives phares sur le leadership des femmes et des filles ainsi que l'autonomisation économique des femmes rurales.

IV- Coopération Sud-sud

La coopération triangulaire et Sud-Sud étant un moyen audacieux, novateur pour établir le partenariat pour la réalisation des objectifs de développement durable, le PNUD y accorde une grande importance.

C'est ainsi que le bureau a facilité au profit deux institutions publiques des voyages de partage d'expériences dans quatre pays d'Afrique.

La Haute autorité de l'Audiovisuel et de la communication, dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique a bénéficié d'un partage d'expériences avec ses homologues du Bénin et du Burkina Faso.

Quant à la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et des infractions assimilées (HAPLUCIA), les membres ont coopéré avec les institutions homologues du Sénégal et du Rwanda en s'inspirant des textes de loi et des bonnes pratiques de ces pays en la matière.





L'ONU Femmes et le PNUD consolident leur partenariat avec le Gouvernement pour l'accélération de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au Togo.



La Directrice Régionale Afrique de l'Ouest et du Centre de l'ONU femmes, Madame Oulimata SARR a effectué une importante mission au Togo du 16 au 19 juillet 2019. L'objectif de la mission était de renforcer la coopération avec le PNUD à travers la planification d'une intervention plus soutenue d'ONU Femmes au Togo et le renforcement de son partenariat avec les acteurs locaux, travaillant notamment dans les domaines de l'autonomisation économique des femmes, de la paix et de la sécurité. La mission a été l'occasion de rencontrer les autorités togolaises, les partenaires techniques et financiers (Union Européenne, la Banque mondiale, Ambassade d'Allemagne, la GIZ et l'Equipe de pays du Système des Nations Unies) et de mener des consultations avec des acteurs clés de la société civile, notamment les associations de femmes.

Mme Sarr s'est entretenue avec le secteur privé dont les femmes entrepreneurs, le Centre d'incubation des femmes entrepreneurs INNOV'UP ainsi que les Nanas Benz qui jouent un rôle primordial dans l'économie togolaise.

Les programmes phares qui ont été discutés portaient sur l'autonomisation économique des femmes à travers une agriculture résiliente au changement climatique et l'entrepreneuriat ainsi que la mise en œuvre du plan d'action national portant sur la Résolution 1325. Cette résolution du Conseil



de Sécurité des Nations Unies du 31 Octobre 2000 consacre le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et de la sécurité.

La rencontre avec la Madame Tchabinandi KOLANI YENTCHARE, Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, a permis à la Directrice régionale de féliciter les efforts du Togo pour l'intégration du genre dans tous les secteurs et de réitérer le soutien d'ONU Femmes pour relever le défi de l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme togolaise. 25 ans après la rencontre de Beijing sur les droits des femmes, la représentativité des femmes dans les instances de décision demeure un défi à relever afin d'accélérer la mise en œuvre du Plan National de Développement. Le PNUD et l'ONU Femmes s'engagent à mettre leur expertise technique et les moyens financiers nécessaires afin de soutenir le projet phare d'autonomisation économique de la femme togolaise porté par le Ministère en charge de la promotion de la femme.

Mme Oulimata Sarr (assise en robe verte) avec les Nanas Benz lors de sa visite au grand marché de Lomé



Media : Célébrer l'excellence !

La remise des prix aux lauréats du Concours dénommé « Lauriers du Journalisme d'Impact » s'est tenue le 25 mai 2019 devant un parterre de personnalités et de professionnels de la presse au Togo. Ce concours est une initiative des ambassades des Etats Unis, de France, de l'Allemagne et de l'Union européenne auquel s'est joint le PNUD pour la seconde édition. « C'est dans un esprit de célébration de l'excellence que nous sommes ici aujourd'hui. C'est un moment qui fédère la profession du journalisme, qui mobilise tous les partenaires et qui permet à nous tous de penser ensemble l'avenir de la profession » a déclaré Aliou Dia, le Représentant résident du PNUD, au nom de l'ensemble des initiateurs de cette compétition qui entend donner une autre dimension à la presse togolaise. Pour M. Dia « Il ne saurait avoir de démocratie et développement durable sans une presse de qualité, responsable et professionnelle. Et c'est en cela que le

Journalisme d'Impact trouve toute son importance. Il s'agit pour le journaliste non plus de se focaliser sur les problèmes, mais également de rechercher et de partager des solutions possibles, ou avérées mais fiables, qui aideront à améliorer les conditions de vie des populations et une bonne gouvernance de la cité. » Il a exhorté les hommes de média à plus « de rigueur, de professionnalisme et d'éthique dans le travail que vous assumez au service du pays ». Les lauréats des différentes catégories de média (Télévision, Radio, Presse écrite et Presse) ont reçu plusieurs lots notamment des ordinateurs, caméra, appareils photos et des certificats de participation. Tout comme en 2018, les trois premiers des catégories Télévision, radio et presse écrite ont bénéficié d'un voyage de perfectionnement en France et aux Etats Unis, entièrement pris en charge par le PNUD et les Ambassades de France et des Etats Unis au Togo. « C'est une joie pour moi cette récompense. Ce prix



Photo de famille avec les lauréats du concours LJI



Aliou Dia remettant un certificat à un des lauréats du concours

vient me confirmer l'adage selon lequel le bon travail paie toujours » s'est exclamé tout ému Charles Djadé, premier de la catégorie presse écrite, à la remise de son certificat par l'Ambassadeur de France au Togo. Les productions et articles soumis au concours et publiés entre février 2018 et février 2019, ont contribué à jeter la lumière de manière pédagogique sur l'un des thèmes suivants : Démocratie et état de droit ; Développement et réduction de la pauvreté ; Gouvernance financière ; Protection de l'environnement ; Santé et éducation. Plusieurs personnalités étaient présentes à cette

cérémonie : le Ministre de la Communication des Sports et de l'Education à la citoyenneté et au civisme, M. Folly Bazi Katari, le Vice-Président de la HAAC, M. Octave Olympio, l'Ambassadeur des Etats Unis, M. Eric William Stromayer, le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies, Damien MAMA, la Directrice de l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA), les patrons de presse, des journalistes et des étudiants en journalisme et Communication.



Promouvoir
un monde de
croissance
profitant à tous
ainsi que l'accès
aux services de
base



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans le cadre de son appui au gouvernement togolais dans la réalisation des priorités nationales et des Objectifs de Développement Durable (ODD), en l'occurrence l'élaboration et la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), a réalisé un certain nombre d'activités en 2019 dont les résultats contenus dans le présent rapport s'articulent autour de cinq (5) grandes composantes ci-après :

- **Appui à la mise en œuvre du PND**
- **Renforcement des capacités de planification et de suivi évaluation de l'administration publique**
- **Promotion Emploi / Formation / Entrepreneuriat**
- **Partenariat PNUD et secteur privé**
- **Innovation et digitalisation**





I- APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PND

Conformément à son mandat, un des rôles du PNUD est de fournir l'appui-conseil à la planification, le suivi et l'évaluation du développement. Le PNUD est chargé d'appuyer les pays dans le renforcement de leurs capacités de mise en œuvre du Programme de Développement Durable afin de réaliser les Objectifs de Développement Durable.

Dans ce cadre, le PNUD travaille avec les différentes parties prenantes sur la chaîne de Planification à mettre à disposition des outils d'analyse, de diagnostic, et de suivi ainsi que des cadres de suivi des stratégies. Le PNUD soutient également la mobilisation des ressources et des partenariats et engage les partenaires locaux à la transparence et l'efficacité dans la coopération au développement.

Depuis 2018, le PNUD appuie les différentes parties prenantes dans la mise en œuvre du PND. En 2019, les actions du PNUD ont permis d'améliorer la mise en œuvre des politiques alignées sur les ODD, le suivi et la coordination du développement et le renforcement des capacités de planification et de suivi évaluation de l'administration publique.

En matière de mobilisation des ressources,

le PNUD contribue à la mobilisation des ressources par l'appui à l'élaboration du plan d'action à court terme de partenariat et de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) à l'horizon 2018-2022. Le processus d'élaboration de ce plan d'action a mis en exergue d'énormes potentialités de mobilisation de ressources par le Togo. Une des sources de financement, les transferts de la diaspora a été explorée. Celle-ci ayant été identifiée dans le PND comme une source de financement importante, le PNUD a appuyé le Gouvernement à la réalisation de l'étude de faisabilité pour la mise en place du Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur. Des échanges sont en cours avec le Ministère des affaires étrangères pour l'opérationnalisation de cette approche.

Afin d'apprécier l'alignement des politiques de développement du pays sur ses ambitions et surtout l'impact que le PND aurait sur le développement du Togo,

le ministère de la planification du développement en collaboration avec le PNUD, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ont lancé l'étude sur l'effet potentiel du PND sur la croissance, l'emploi, la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Afin de capitaliser l'expérience du Togo en matière de priorisation des ODD et l'alignement du Plan National de Développement sur les objectifs de développement durable,

le PNUD a appuyé l'élaboration du rapport de priorisation des ODD et de leur intégration dans le Plan National de Développement. La coopération du Bureau avec le Gouvernement a permis l'élaboration d'un rapport de capitalisation de la priorisation des ODD au Togo.

Concernant le suivi du développement,

un diagnostic sommaire du Système de suivi et évaluation du PND a été fait et à l'issue duquel il a été convenu avec le Gouvernement la mise en place d'un Système intégré de suivi évaluation et de reporting. Pour assurer l'efficacité de ce système, le PNUD a appuyé la mise à jour de la base des Indicateurs du PND, des ODD et de l'agenda 2063. Ces données ont servi dans l'élaboration du rapport de suivi des ODD.

En matière de coordination du développement,

le PNUD a appuyé le Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération qui a commencé le rapportage et l'analyse de toutes les sources de financement du développement. Ainsi, le Rapport sur l'Aide Publique au Développement qui ne recensait que les aides et subventions reçues par le pays, a été revue et son champ élargi. C'est ainsi que le rapport est dénommé depuis 2019, « Rapport sur la coopération au développement » qui dorénavant rend compte de toute la coopération au développement au Togo. La première édition du document a été très appréciée par les différentes parties prenantes.



II- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PLANIFICATION ET DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE : CRÉATION DU MASTER EN PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT



Photo de famille des étudiants en master « Planification du développement » de l'Université de Kara (nord Togo)

L'état des lieux effectué dans le cadre de la modernisation de l'administration publique et qui a conduit à l'élaboration du Programme National de Renforcement des Capacités et de Modernisation de l'Etat pour le Développement Durable (PNRCMEDD), ainsi que l'état des lieux des structures de planification effectués par le Ministère de la Planification du développement ont relevé les faiblesses de l'administration publique en compétences spécifiques à la planification, au suivi et à l'évaluation.

Seuls 14 planificateurs de cadre A1 étaient en activité dans l'administration publique togolaise. Le PNRCMEDD stipule « Eu égard à l'inadéquation presque généralisée entre les profils des personnels et les postes d'emplois qu'ils occupent, les audits insistent sur le besoin qu'il y a, pour chaque ministère et institution, d'élaborer un plan de développement des capacités sur les 3 à 5 années à venir avec des objectifs précis en matière d'acquisition des personnels, en spécifiant clairement les profils (planificateur, statisticien, informaticien, diverses spécialités, etc.) mais également les besoins en matière de formation et de perfectionnement des agents ».

Dans le même sens, le premier objectif spécifique du PNRCMEDD est de « créer les conditions favorisant l'instauration des capacités réelles en matière de programmation et de planification des actions de développement ».

Cet objectif vise à répondre au besoin en planificateurs qui tourne autour de 80 à 90 et à la mise en œuvre des directives de l'UEMOA.

Dans le cadre de son partenariat avec le Gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'est engagé auprès du Gouvernement, d'une part à l'accompagner dans la modernisation de l'administration publique et plus spécifiquement à appuyer dans la mise en place et le renforcement des structures de planification dans l'administration publique.

Afin de répondre à ce besoin, le PNUD en partenariat avec le Ministère de la planification du développement et de la coopération a soutenu la création du Master Professionnel en Planification du développement par l'Université de Kara. Les cours ont débuté en novembre 2018. L'objectif du master est de former des professionnels capables de :

- comprendre les enjeux du développement au niveau mondial et national,
- contribuer à la définition de la vision de développement du pays,
- élaborer les stratégies et politiques nationales ou sectorielles de développement,
- coordonner la mise en œuvre des actions de développement et d'en faire le suivi et l'évaluation,
- élaborer les budgets programmes et les rapports annuels de performance dans l'optique de la programmation pluriannuelle,
- élaborer les Programmes d'Investissement Public ; Ce master forme actuellement 36 étudiants en 2ème année et 34 étudiants de la première année, soit un total de 70 agents publics pris en charge par le PNUD.



Programme Présidentiel d'Excellence pour le PND

Dans la logique du renforcement des capacités de l'administration publique pour la réalisation des objectifs du PND, le PNUD soutient le Programme Présidentiel d'Excellence pour le PND sous le haut patronage du Président de la République.

Ce programme a été lancé pour doter les jeunes étudiants togolais de compétences professionnelles et de leadership afin d'avoir une administration publique compétente, efficiente et motivée. Les étudiants qui suivent le programme devront travailler pour le gouvernement pour une période de 3 ans. Ils seront placés dans diverses institutions clef dans la mise en œuvre du PND. Le programme repose sur 4 piliers fondamentaux: l'acquisition de compétences professionnelles, l'ouverture au monde, le leadership et les enjeux du PND. Les étudiants sont formés aux méthodologies de conseil – notamment la résolution des problèmes, la communication, l'analyse et la gestion de projets. Les étudiants inscrits au programme travaillent sur de réels projets dans le cadre du PND: développement des infrastructures, programmes de santé et d'éducation, initiatives de création d'emplois. Ils sont coachés par des experts de grands cabinets de conseil au niveau mondial. Le programme est délivré, en grande partie, en anglais. Dans sa première phase, il est offert pendant deux ans à 20 étudiants Togolais en Master. Le programme est opéré par l'organisation SHARE.



Photo de famille de la première cohorte d'étudiants du PPE avec les membres du gouvernement et des partenaires d'appui au Programme



III- PROMOTION EMPLOI / FORMATION / ENTREPRENEURIAT

Le Document de programme pays (CPD) 2019-2023 est aligné sur les priorités nationales de développement du Togo décrit dans le PND 2018-2022. Dans le cadre du second pilier du CPD, « Œuvrer à la croissance pour tous et l'accès de tous aux services de base », la contribution du PNUD s'articule autour du développement communautaire avec le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et l'amélioration de l'employabilité et des capacités entrepreneuriales, notamment des femmes et des jeunes.

En matière d'Appui à l'entrepreneuriat et à la création d'emploi.

Le but visé est l'accompagnement et le renforcement de capacités des micro petites et moyennes entreprises et la mise en place de mécanismes de soutien aux jeunes entrepreneurs qui contribuent à la création d'emploi.

Soutien aux entrepreneurs.

Le PNUD a renforcé son soutien à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes entrepreneurs lauréats de la Fondation Tony Elumelu. Le PNUD a subventionné 25 des 28 lauréats et a facilité la participation de 5 d'entre eux au forum global de la Fondation Tony Elumelu qui a rassemblé environ 5000 entrepreneurs.



THE TONY ELUMELU FOUNDATION

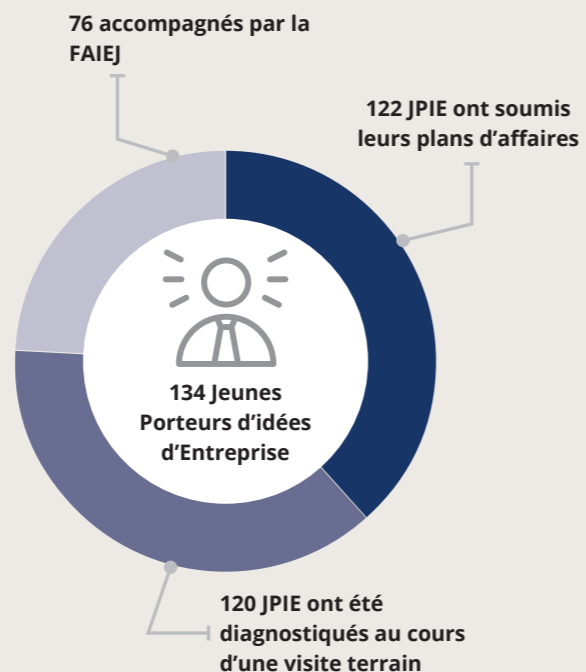
ENTREPRENEURSHIP FORUM 19
+ 5 000 jeunes



5 jeunes pris en charges par le PNUD

Partenariat avec le Fonds d'Appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ).

Les capacités de 134 Jeunes Porteurs d'Idées d'Entreprise (JPIE) en activités ont été renforcées sur la base des Techniques de Création d'Entreprises (TCE), du 10 au 18 Avril 2019 à Lomé, Agou, Kpalimé et Dapaong. A l'issue de cette formation, 122 JPIE ont pu élaborer et soumettre leurs plans d'affaires à des potentiels investisseurs. Sur les 122 JPIE ayant soumis leurs plans d'affaires, 120 ont pu être effectivement diagnostiqués au cours d'une visite terrain, ce qui a abouti à la sélection de 76 d'entre eux, pour recevoir un accompagnement sur la gestion d'entreprise et gestion de crédit par le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIEJ).



2000 jeunes entrepreneurs potentiels

Appui du PNUD à l'organisation à Lomé du « Salon de la Facilitation des Echanges et Revalorisation des Investissements (FERIN) » avec près de deux mille (2000) jeunes sensibilisés et formés sur l'entrepreneuriat au Togo.



INNOV'UP

Premier incubateur d'entreprises des femmes du Togo, qui est un dispositif visant à favoriser l'éclosion des idées d'entreprises des femmes, leur installation et leur encadrement, a été créé grâce au partenariat entre la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires (FEFA) et le PNUD. Depuis 2016, avec le soutien sur PNUD, le centre a permis à plus de 700 femmes et 15 startups actives dans divers secteurs de bénéficier de ces différents services tels que l'incubation de startups, le renforcement des capacités des startups, la tenue des ateliers d'ingénierie financière, la sensibilisation dans les universités et INNOV'UP Coach. En 2019, le PNUD a appuyé INNOV'UP dans la réalisation de son activité dénommée INNOV'UP SHOW qui a pour but de créer une visibilité autour des startups incubées et d'engager une nouvelle cohorte d'incubés.

Renforcement des capacités institutionnelles de promotion de la création d'emplois.

En 2019, le PNUD a appuyé la Coalition Nationale de l'Emploi des Jeunes (CNEJ) dans l'élaboration de son manuel de procédures administrative, comptable et financière afin de lui permettre d'assurer une gestion saine au sein de l'institution et la réalisation de l'étude sur l'état des lieux de la situation de vulnérabilité liée au chômage et au sous-emploi. En collaboration avec la CNEJ, le PNUD a réalisé l'étude sur l'écosystème du financement des TPPME (Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises) au Togo afin d'analyser les systèmes de financement et d'accompagnement à l'accès aux financements existants pour les entreprises formelles et informelles, les besoins d'accompagnement des entreprises formelles et informelles, les freins et les leviers des systèmes.





IV- PARTENARIAT PNUD ET SECTEUR PRIVÉ TOGOLAIS

Les Objectifs du Développement Durable visent à réaliser les droits de l'homme pour tous, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Les 17 ODD sont intégrés et indissociables, et concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Le secteur privé est le principal acteur de la création de la richesse et de la génération des revenus. Il est également le pourvoyeur de biens et de services indispensables à une vie décente pour tous les êtres humains.

Les processus de production, qui sont en grande partie le fait du secteur privé, peuvent constituer une menace pour la survie de toutes les espèces y compris humaines sur la terre. Les ODD ne peuvent donc pas être atteints sans la participation du secteur privé.

Le PNUD admet que beaucoup des défis planétaires en matière de développement peuvent être surmontés grâce à une croissance économique dynamique, entraînée par des entreprises privées qui créent des emplois, génèrent des rentrées d'impôts et fournissent des biens et des services vitaux au bénéfice des pauvres dans le monde.

Au Togo, le PNUD s'est engagé à renforcer sa collaboration avec le secteur privé avec pour objectifs de :

- Promouvoir l'accès des entreprises togolaises aux opportunités d'investissement dans les secteurs des ODD
- Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises.

Le PNUD a engagé des exercices de Due Diligence afin d'établir des accords de partenariat avec la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo et Togo Invest.



Le Président de la CCIT, M. Germain MEBA (à gauche) entouré de ses collaborateurs pose avec le Représentant du PNUD (en costume clair) venu lui rendre visite





Appui aux entreprises togolaises pour leur accès aux marchés

Afin de réaliser ses ambitions de devenir une économie émergente, le Togo prend en compte le contexte mondial caractérisé par la globalisation des économies et des échanges avec des exigences de qualité et de traçabilité de plus en plus accrues des biens et services.

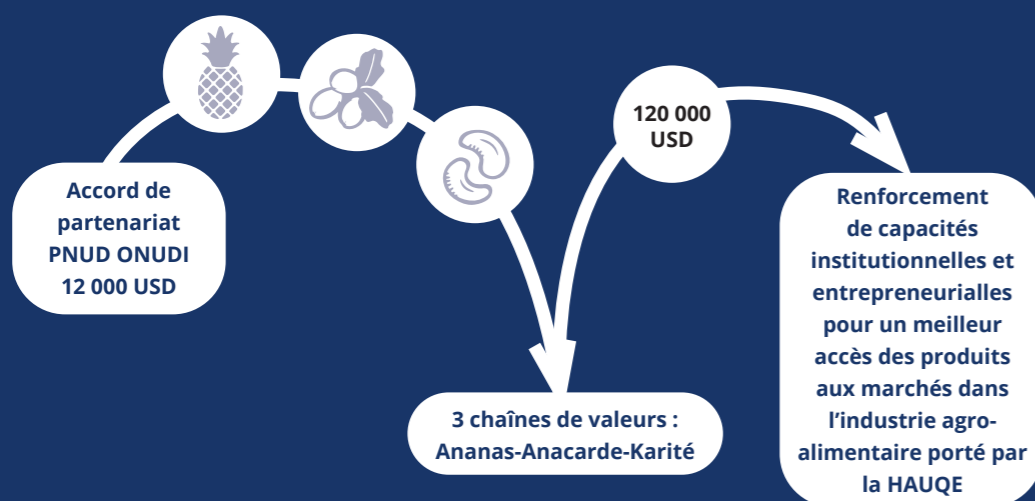
En effet, au Togo comme dans la plupart des pays les moins avancés, la balance courante est déficitaire caractérisant une importante importation des biens et services tandis que les entreprises togolaises éprouvent d'énormes difficultés pour exporter. Les raisons sont diverses dont le manque de traçabilité.

Cette situation constitue un manque à gagner pour le pays et pour les entreprises qui, de fait, ne profitent que marginalement des accords de partenariats économiques signés par le Togo, notamment, la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC) en Afrique, les Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne et l'AGOA avec les Etats-Unis d'Amérique. Elle crée un environnement peu favorable aux

investissements qu'ils soient nationaux ou étrangers. Elle entrave le développement d'un secteur privé national prospère, créateur de richesses et d'emplois.

Afin de lever ce défi, le PNUD travaille avec la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) à mettre en œuvre le projet de Renforcement de capacités institutionnelles et entrepreneurial pour un meilleur accès des produits aux marchés dans l'industrie agro-alimentaire au Togo. La phase de démarrage de ce projet est en cours de mise en œuvre avec l'assistance technique de l'ONUDI.

Il contribuera à la réalisation des objectifs de l'Axe 2 du Plan National de Développement (PND) 2018-2022. Il se concentrera sur 3 chaînes de valeurs (Ananas, Anacarde, Karité) jugées comme structurantes et pour lesquelles le Togo dispose d'un avantage comparatif (à l'export) selon le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2017-2026.





V- INNOVATION ET TRANSFORMATION DIGITALE

« Parce que nous devons repenser le développement »

En matière d'innovation et de transformation digitale, les résultats des activités du laboratoire d'accélération durant l'année 2019 sont appréciables

L'Accelerator Lab est la nouvelle approche innovante pour un développement inclusif du PNUD au niveau mondial pour le Togo. Avec l'appui technique et financier de nos partenaires principaux, l'Etat du Qatar et celui de la République fédérale d'Allemagne, et connecté à un réseau international de 60 laboratoires desservant 78 pays, nous collaborons avec des partenaires nationaux et mondiaux pour trouver des approches radicalement nouvelles qui répondent à la complexité des défis actuels du développement.

Bâtir sur les innovateurs locaux

L'Accelerator Lab identifie les solutions locales et valide leur potentiel d'accélération du développement. Les solutions peuvent prendre différentes formes ; de l'agriculteur qui découvre un nouveau moyen de prévention des inondations à un organisme à but non lucratif ayant un réel impact sur le développement du Togo.

L'Accelerator Lab exploite également la potentialité des données en temps réel et de l'énergie des personnes pour répondre aux défis en rapide évolution qui affectent le développement.

En s'appuyant sur ces solutions locales, l'Accelerator Lab testera et répliquera de nouvelles idées pour déterminer celles qui fonctionnent, celles qu'il faut peaufiner et celles à abandonner. Ceci place l'expérimentation au cœur de notre travail.

La capacité de porter à l'échelle

L'Accelerator Lab accélérera son apprentissage en fonctionnant au sein d'un réseau mondial où chaque laboratoire apprend des autres, en explorant plusieurs solutions en parallèle et en concevant des expériences qui nous permettent de déterminer si les solutions peuvent être mises en œuvre et à l'échelle en quelques semaines ou mois plutôt qu'en années.

L'Accelerator Lab s'appuie sur les partenariats du PNUD avec les gouvernements pour mettre les solutions à l'échelle. Avec les partenaires, ils déterminent les portefeuilles de solutions capables d'accélérer le développement. Le Lab va également explorer les politiques nécessaires pour cadrer l'éthique et les mesures d'incitations indispensables à l'accélération du développement, ainsi que pour identifier les portefeuilles de solutions susceptibles d'engendrer des entreprises indépendantes.

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Rattachement de la Primature :
Décision du Premier Ministre témoignant de l'importance accordée au Lab comme contribution à la réalisation des objectifs du Plan National du Développement ;

WORKING OUT LOUD

Promotion des activités du Lab via :

- 1 kit de relation publique/relation presse ;
- 2 billets blog ;
- 3 weekly updates des activités du Lab à l'intention du réseau global.

MAPPING DE L'ECOSYSTEME DE L'INNOVATION

- 2 défis d'innovation lancés sur les solutions innovantes disponibles dans la construction durable alliant la valorisation des déchets et l'utilisation des matériaux locaux et les solutions permettant d'améliorer le service de délivrance des actes au sein des centres d'état civil du Togo ;
- 15 solutions innovantes documentées ;
- Rencontres-échanges avec les porteurs de solutions dans les domaines du recyclage, la revalorisation de déchets, la commercialisation de produits locaux, l'administration et le développement d'application.

PARTAGE DE CONNAISSANCE

PRÉSENTATION DU LABORATOIRE D'ACCÉLÉRATION, SON ÉQUIPE ET SES MÉTHODOLOGIES ET OUTILS AUX PARTENAIRES POTENTIELS

Bureau-pays du PNUD • Bureau du Coordonnateur Résident • Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit • Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi • Ministre de l'Agriculture, de la Protection Animale et Halieutique • Ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale • Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales • Centre de Construction et de Logement • Ecole Supérieure d'Ingenieur • Atelier de réflexion sur la mise en place de U-Lab • Salon Ferrin

EQUIPE DU LABORATOIRE D'ACCÉLÉRATION TOGO



Yawo Mensah Emmanuel AGNIGBANKOU, est un spécialiste en informatique. Il est ingénieur Informaticien diplômé de l'Institut Africain d'Informatique au Gabon et détenteur d'une Licence en physique à l'université de Lomé. Avant de rejoindre le laboratoire d'accélération du Togo en tant que Responsable d'expérimentation, il a travaillé comme Analyste ICT au PNUD Togo, enseignant à l'Institut Africain d'Informatique et Ingénieur concepteur à Togo Telecom. Yawo occupe son temps libre à faire de l'élevage familiale et le jardinage avec son garçon et sa fille.



Komi Aokou, le Responsable de l'exploration est économiste et gestionnaire de projets avec une expérience du secteur public et privé. Il a travaillé jusqu'à ce jour comme analyste senior au sein de l'Institut Tony Blair à la réalisation des priorités de développement du Togo. Auditeur qualité sur la norme ISO 9001V2015, il a travaillé comme consultant en management qualité. Komi est promoteur de « ARTISANS REUNIS », une entreprise sociale et durable de fabrication de chaussures qui utilise du cuir recyclé et des pneus. Il travaille à l'intégration des TIC dans l'apprentissage des sciences au niveau du secondaire. Diplômé de l'Université de Lomé et de la « School of Public and International Affairs » de Virginia Tech University, Komi est membre de la Jeune Chambre Internationale.



Yem Ahiatsi est le Responsable de la cartographie des Solutions. Il est un spécialiste de la Communication Marketing avec des expériences dans le « Community management », la création de contenu, et la mise en œuvre de plan de communication. Il a passé 2 ans au service des Nations Unies comme Assistant en Communication Multimédia puis Consultant en Gestion des Réseaux Sociaux. Titulaire d'un Master en Communication Multimédia Intégré, Yem a effectivement pris en charge la communication autant de startups technologiques

que d'organisations internationales au service du développement durable, s'essayant à ses heures perdues à la création d'entreprises de développement de solutions applicatives. Fêru de nouvelles technologies et un peu touche-à-tout, Yem n'hésite jamais à expérimenter afin d'apprendre de nouvelles techniques et outils susceptibles d'agréments la vie au quotidien.



NunyaLab : Fruit d'une collaboration Sud-Sud entre le FAIEJ et K-Lab

Dans le cadre de la promotion des activités économiques des jeunes pour une insertion sociale et économique inclusive, le Ministère en charge de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, à travers le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), a mis en place l'Incubateur de Star Up « NunyaLab » à la maison des jeunes d'Amadahomé. NunyaLab signifie en langue locale éwé « le centre du Savoir ». L'objectif est de mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets innovant un centre de créativité, d'encadrement et d'accompagnement. C'est également un espace de coworking ouvert aux jeunes de Lomé et de l'intérieur du pays où ils pourront suivre les formations professionnelles, profiter d'une mise en relation renforçant ainsi la dimension de partage d'expériences. C'est un cadre adapté aux jeunes pour exploiter efficacement leur potentiel numérique et jouer leur partition au développement économique du Togo. La cérémonie de lancement dudit centre a connu la participation de plusieurs personnalités dont l'ambassadeur d'Egypte au Togo, Dr Hossam Hussein, le Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Togo, M. Damien MAMA, la Directrice du Fonds d'Appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), Mme Gbadamassi, le Manager du K-Lab du Rwanda, M. Aphrodice Mutangana ainsi que des hauts cadres de l'administration publique et du secteur privé. En effet, pour la mise en place de l'incubateur, le PNUD a fait recours à l'expérience de KLab à travers son DG M. Aphrodice Mutangana.



Coupure du ruban par la Ministre du Développement à la Base, Mme Victoire DOGBE lors de l'inauguration du centre. On reconnaît de droite vers la gauche : M. Damien MAMA, Coordonnateur résident du SNU ; Mme Hawa WAGUE, Représentante de la Banque mondiale ; Mme Sandra Ablamba JOHNSON, Conseillère du Président de la république, en charge du Climat des affaires ; M. Aliou DIA, Représentant du PNUD ; Mme Sahouda GBADAMASSI-MIVEDOR, Directrice générale du FAIEJ



ILS ONT DIT



Mme Victoire Dogbé,
Ministre du développement à la base,
de l'artisanat et de la Jeunesse

Il s'agit d'un laboratoire de connaissances qui va proposer des solutions innovantes aux problèmes de développement des jeunes ... C'est une plateforme visant à promouvoir les talents. Notre ambition est de voir émerger à travers ce hub, une nouvelle classe de jeunes entrepreneurs. C'est un tremplin, un outil de développement des jeunes par les jeunes.



M. Aliou Dia,
Représentant résident du PNUD

L'entrepreneuriat se positionne comme une solution de premier ordre. Et pour que l'entrepreneuriat prospère, il est nécessaire de mettre en place un cadre et un environnement pour initier, tester des idées et des solutions nouvelles au bénéfice de tous les jeunes togolais qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat et l'innovation ... Voilà la raison d'être du Nunya Lab. Il vise à doter les jeunes porteurs de projets ou chercheurs d'emploi des compétences nécessaires à la création et à la gestion d'entreprises et à leur fournir des conseils en orientation professionnelle ... Cet incubateur est un lieu où il vous est permis à vous jeune de vous tromper, de créer des prototypes et de faire autant d'essais que cela est nécessaire



M. Agbewonou Darwin YAOVI,
Chargé des Relations Publiques du NUNYA LAB

Le défi est de pouvoir permettre aux jeunes togolais qui sont innovants d'intégrer l'incubateur, être accompagné, être financé, de lever les fonds et créer la richesse dans notre pays



M. Aphrodice MUTAGANA, Manager du K-Lab au Rwanda avec
l'Ambassadeur d'Egypte au Togo, Dr Hossam Hussein



Pour un développement inclusif, le **PUDC** est né

En 2016, le Gouvernement togolais a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre le présent Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) et a sollicité l'accompagnement du PNUD pour son élaboration et sa mise en œuvre. Ce programme se justifie par l'urgence de répondre à la demande sociale croissante, de réduire les risques sociaux liés à l'exclusion, de développer le capital humain, d'accroître la productivité et assurer une meilleure redistribution des fruits de la croissance, de façon durable. Voici ce que nous avons accompli en 2019.



Le Président de la République, Son Excellence M. Faure GNASSINGBÉ et le Représentant du PNUD, M. Aliou DIA lors de la réception d'ouvrages socio-économiques réalisées dans le cadre du PUDC



LES RÉSULTATS DE 2019 PAR COMPOSANTES

COMPOSANTE 1 Développement des infrastructures rurales et des équipements socio-économiques



Désenclavement de la population rurale à travers la réhabilitation /construction des pistes rurales

450 km de piste rurale
 Achèvement de la réhabilitation de 406 km des pistes rurales tracées dans les 5 régions du Togo dont la réception définitive est en cours après le contrôle, l'état des lieux et la remise en état.
 Le projet envisage de désenclaver environ 250 000 hbts en milieu rural
518 087,89 USD

1200 km de pistes
 Etudes techniques et de faisabilité pour la réhabilitation de 1 200 km de pistes rurales dans les 5 régions administratives du Togo

Accès à l'eau potable

600 000 habitants
 54 mini adduction d'eau potable dans 54 villages et 22 préfectures sont réhabilitées dans les 05 régions administratives du Togo afin de favoriser l'accès à l'eau potable à 600 000 hbts en milieu rural
1 509 879,28 USD

629 forages
 Etudes techniques et géophysiques pour l'implantation de 629 forages dont 579 sont équipés des pompes à motricité humaine

Accès à l'énergie durable

500 femmes
 40 Plateformes multifonctionnelles sont développées au profit de 500 femmes en milieu rural leur permettant d'améliorer leur revenu à travers le développement des Activités génératrices de revenus (AGR) (transformation des produits agricoles, aiguisage des meules et coupe-coupe, approvisionnement en énergie pour les portables, etc.)
1 357 785,34 USD

10 000 lampadaires solaires
 1 465 lampadaires solaires dans le cadre du projet d'installation de 10 000 lampadaires solaires au Togo sont installés dans 4 régions à titre de phase pilote favorisant l'accès à l'énergie durable en milieu rural de 750 000 hbts parmi lesquels 500 lampadaires sont équipés en Wi-Fi et 1000 en ports prises
431 560,57 USD

Accès aux soins de qualité

**3 hôpitaux
4 CMS
8 USP**
 Finalisation des travaux et réception provisoire de la réhabilitation/ construction de 3 hôpitaux, 4 Centres Médico-Social, 08 Unités de soins périphériques au niveau des 05 régions administratives
651 068,90 USD

5 cliniques mobile pour 35 000 hbts
 35 000 hbts des populations rurales (32% de femmes) ont accès à la santé de qualité à travers la mise en place du projet de 5 cliniques mobiles dans 5 régions administratives du Togo (15 campagnes de soins ont été organisées dans les villages)

Accès à l'éducation de qualité

52 écoles primaires et secondaires
 08 établissements secondaires, 44 établissements primaires, 19 laboratoires et 101 blocs sanitaires construits et réhabilités
325 545,90 USD

Renforcer les techniques agricoles et agroalimentaires et améliorer les rendements

1 200 Ha pour des ZAAP
 Les études techniques pour développer 1 200 hectares de nouvelles zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP) afin de promouvoir l'agriculture moderne dans les 05 régions du Togo finalisées et adoptées
46 522,98 USD



119 personnes formées

95 personnes dont 45 femmes issues du service de la santé publique au niveau national et régional ont été formées sur l'utilisation d'équipements médicaux neufs acquis par le centre dans le cadre du PUDC, 24 personnes sont formées à l'utilisation et à la gestion des cliniques mobiles

87 127,36 USD

COMPOSANTE 2
Renforcement des capacités institutionnelles au niveau national et local

Renforcement de capacités au niveau national

Renforcement de capacités des groupements de femmes autour des AGR

Appui institutionnel à travers le partage des connaissances sur l'utilisation de GIS en planification et suivi évaluation

Des STAFF formées sur le SIG
30 membres du personnel des 15 ministères sectoriels et Agences nationales de développement ont été formés sur le SIG et la gestion de la Plateforme de géolocalisation des infrastructures

Formation de 12 ministères sectoriels
Développement d'une plateforme du système d'information géographique sur base de ArcGis Online (Cloud base GIS system), ArcGIS desktop et des applications mobiles en vue de renforcer la planification et le suivi en matière d'infrastructures socioéconomiques de base réalisées par le gouvernement (formation des points focaux de 12 ministères sectoriels)

8 620,69 USD



COMPOSANTE 3
Développement de l'entrepreneuriat local

Coordination des activités

40 groupes de femmes équipés
40 groupements de femmes en milieu rural ont bénéficié des équipements de transformation agro-alimentaires (plateforme multifonctionnelles solaires) et plus de 100 acteurs issus de ces groupements ont été formés au titre de formation de formateurs en matière de développement des Activités génératrices de revenus



COMPOSANTE 4
Développement de système de géolocalisation pour les infrastructures

Suivi et évaluation



Gestion de l'équipe et du partenariat, gestion du risque, gestion des ressources, stratégie de mobilisation de ressources élaborés

122 074, 41 USD

Les brochures de communication élaborées et partagées, les gadgets les teeshirts et chapeaux portant effigie PNUD PUDC, les kakemonos, les mis à jour du site web, les tweets etc.

1 226 946,46 USD



Communication

COMPOSANTE 5
Coordination, communication, suivi et évaluation

La stratégie de transition du PUDC élaborée, missions de suivi-évaluation haut niveau, suivi-évaluation terrain/ technique régulièrement effectué, Comité de pilotage organisé, Audit DIM et NIM du PUDC, Production des données et rapports

1 226 946,46 USD



Géolocalisation des infrastructures et mis en réseaux des Systèmes d'information géoréférencé pour un coût global de 9.30 millions USD

Dans un contexte où les projets publics souffrent de manque d'information en termes de géolocalisation des infrastructures existantes et de manque d'harmonisation des outils de suivi et de la planification en la matière, le PUDC a prévu dans sa Composante 4 de développer une plateforme du système d'information géolocalisé des infrastructures. A travers cela, il a été conceptualisé une Plateforme du système d'information géolocalisé des infrastructures du PUDC et des autres projets en vue de disposer d'une base de données nationales qui référence toutes les infrastructures socio-économiques de base du Togo. Les activités effectuées au titre de l'exercice 2019 ont concerné :

- Montage d'un Contrat de partenariat entre le PNUD la société High Tech sur la conception de la Plateforme et le développement de l'interface SIG en collaboration avec les ministères et la formation des utilisateurs impliquant Esri France au titre de fournisseur de licence ARCGIS et l'INSEED Togo au titre d'acquéreur des licences que ESRI fournira via High Tech.
- Acquisition de 5 Licences ArcGIS Desktop dont la répartition est la suivante : 2 licences destinées à l'INSEED, 1 Licence pour le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, 1 Licence pour le Ministère de l'Environnement et 1 Licence pour le PUDC) ;
- Paramétrage de la plateforme, création des cartes web et développement des applications mobiles de terrain dont :
 - Collector for ArcGIS
 - Operations Dashboard for ArcGIS
 - Workforce for ArcGIS
 - Survey123 for ArcGIS

Permettant désormais la collecte de données efficace et précise sur smartphones ou tablettes remplace les formulaires papiers).

- Désignation des points focaux SIG représentants les Ministères et/ou les Agences partenaires du PUDC ;
- Création des comptes et attributions des rôles aux désormais experts/techniciens SIG ;



- Formation de 25 participants (Points focaux ou Cadres des ministères et experts PUDC) sur l'utilisation de la plateforme - tenue du 09 au 20 Septembre 2019 ;
- Restitution de la plateforme et remise des attestations de formation aux participants sous le leadership du Représentant Résident du PNUD.

La réalisation de cet outil comporte des avantages suivants :

- Disposer d'une base de données géo localisées du PUDC qui évoluera vers une base de données nationales de toutes les infrastructures et des installations de l'éducation, la santé, l'agriculture, le transport, le développement à la base, l'assainissement, l'hydraulique, l'environnement et la foresterie etc. à travers plusieurs projets gouvernementaux ; dont l'objectif final est de cartographier les acquis afin de déterminer les besoins prioritaires et de planifier pour le suivi des réalisations de chaque Programme de développement s'intéressant aux infrastructures publiques.
- La mise en réseaux pour plus de partage des données en ligne des spécialistes SIG des ministères et partenaires d'exécution du PUDC formés à la maîtrise de la plateforme en vue d'assurer la continuité, l'appropriation et la durabilité de cette action.

Conçu pour faciliter le suivi et l'évaluation des progrès du PUDC, la mise en place du SIG en ligne va permettre au gouvernement de disposer d'un instrument qui regroupe toutes les données géolocalisées des infrastructures du pays et qui contribuerait efficacement à l'aide à la décision. Cela permettra d'avoir une bonne lisibilité sur le suivi de la mise en œuvre des différentes activités au profit des décideurs, gestionnaires de programme, bailleurs et tout acteur impliqué dans la mise en œuvre et à garantir leur succès.

Approche inclusive et genre

La mise en œuvre du PUDC capitalise sur une approche participative des communautés locales, bénéficiaires des réalisations du programme, des partenariats stratégiques à travers la signature d'accords de collaboration avec les entités gouvernementales dont l'avantage comparatif est démontré, pour assurer l'appropriation nationale⁷. La dimension « genre » est également prise en compte par un ciblage prioritaire des femmes dans le processus d'identification des populations cibles et à travers la ségrégation selon le genre dans le rapportage des activités réalisées, notamment pour la création d'emplois temporaires.

L'intégration systématique et transversale de la dimension genre dans les programmes est un des principes fondamentaux de l'approche du PNUD visant à œuvrer à la création d'un monde durable, inclusif et résilient. Au PUDC, elle se traduit par la prise en compte des besoins pratiques et stratégiques des femmes ainsi que la promotion de leur autonomisation économique et le respect de l'équité hommes/femmes en termes de participation, de planification ; de suivi évaluation et d'allocation des ressources au niveau de chaque projet.

7- Des lettres d'accords (LOA) ont été signées avec l'Agence Nationale de Salubrité Publique (ANASAP) pour le volet assainissement, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) pour la mise en place du Système d'Information Géographique (SIG), l'Agence Nationale pour le Développement à la Base (ANADEB) et le Programme National de Plateformes Multifonctionnelles (PN-PTFM) pour le développement des infrastructures socio-collectives de base.



Opération réussie des Cliniques Mobiles

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1, il a été adopté une stratégie visant à rapprocher les soins aux populations reculées et peu favorisées en infrastructures sociales de base à travers l'opération des cliniques mobiles.

Ainsi, le PUDC a réceptionné en 2018, cinq (05) cliniques mobiles et cinq (05) véhicules pick-up de liaison affectés aux directions régionales de la santé pour desservir les cinq (05) régions administratives du Togo. L'inauguration de ces équipements a été faite officiellement le 27 février 2019 à Kanté par le Chef de l'Etat en prélude au Conseil des ministres délocalisé au Nord du Togo.

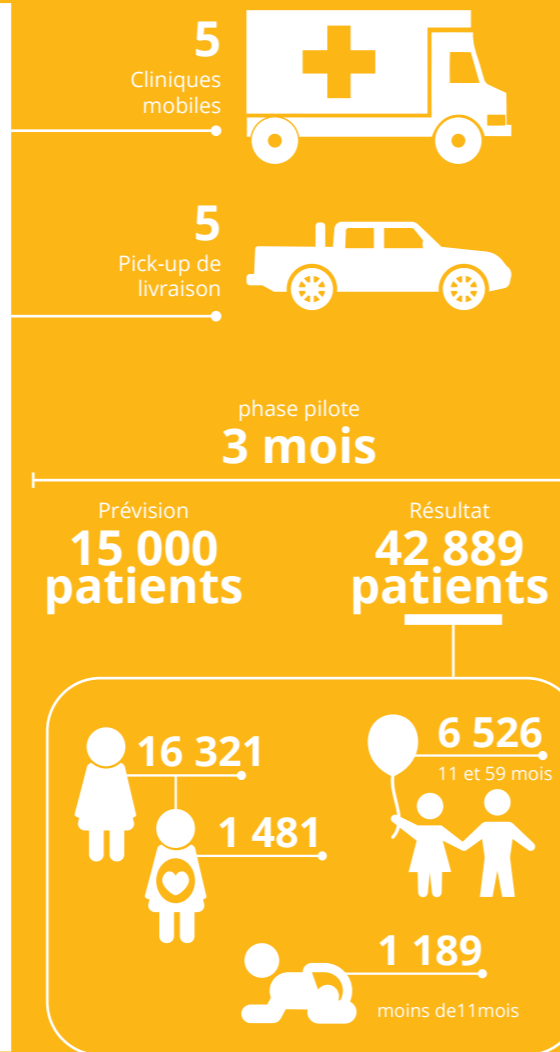
En appui à l'opérationnalisation des soins mobiles, des intrants pharmaceutiques et médicaux ainsi que le matériel de sensibilisation ont été acquis et mis à disposition dans les régions. Ainsi, les activités de soin à travers l'opération des cliniques mobiles acquises ont effectivement démarré au cours du mois d'octobre 2019.

La phase pilote avec le PNUD a duré trois mois avec des résultats appréciables et au-delà des attentes. Alors que la cible initiale prévoyait 1 000 patients par district pour 15 districts, le résultat est de 42 889 patients pris en charge au niveau national au nombre desquels :

- 16 321 femmes soignées et 1 481 femmes enceintes reçue pour les traitements CPN
- 6 526 enfants entre 11 et 59 mois soignés
- 1 189 nourrissons de moins de 11 mois et nouveau-nés pris en charge

L'aboutissement de ce projet est le fruit de la collaboration⁸ entre le gouvernement (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique) et le PNUD dont l'équipe du PUDC représentée en région par cinq (05) médecins Volontaire des Nations Unies travaillant en étroite collaboration avec les directions régionales de la santé. (Images photos disponibles)

8- Lettre d'Accord signé entre le PNUD et le Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique pour le démarrage effectif des soins cliniques mobiles





Finalisation et inauguration des Infrastructures sociocommunitaires construites et lancement des plateformes multifonctionnelles

Au vu de l'accès très limité aux infrastructures marchandes et non marchandes modernes au Togo dû à leur rareté essentiellement en milieu rural, le PUDC bénéficiant de l'appui conjoint du gouvernement du Togo et de la coopération japonaise (sur base de la mobilisation des fonds KR) a alloué 2,1 milliards FCFA pour la construction des infrastructures socio-collectives de base dans plusieurs régions. Démarré en novembre 2016 avec la collaboration du Ministère de développement à la base à travers son bras technique qu'est l'ANADEB, les acquis au titre de l'exercice 2019 sont ci-dessous déclinés :

2,1 milliards FCFA

3 

Construction et équipement de trois (03) marchés de type préfectoraux dans les préfectures de Blitta (Centrale), Dankpen (Kara) et Est-Mono (Plateaux) finalisé, les ouvrages réceptionnés et opérationnels

13 

Construction et équipement de treize hangars (13) dans 5 marchés cantonaux du grand Lomé finalisé, les ouvrages réceptionnés et opérationnels

3 

Construction et équipement de trois (03) maisons de la femme dans les préfectures de Sotouboua (Centrale), Kozah (Kara) et Haho (Plateaux) finalisé, les ouvrages réceptionnés et opérationnels

1 

Construction et équipement d'un (01) centre polyvalent de jeunes dans la préfecture de l'Oti (Savanes), les ouvrages réceptionnés et opérationnels;

28 

Construction de vingt-huit (28) infrastructures socio communautaires dans 15 quartiers du Grand Lomé (Maritime), les ouvrages réceptionnés et opérationnels.

Pour une meilleure gestion de ces infrastructures et quelques équipements notamment pour la maison des jeunes de Mango et dans les maisons de la femme de Kara, Sotouboua et Notsè, plusieurs bénéficiaires (les femmes, leaders communautaires notamment les CVD, CDQ, Présidentes des associations de femmes, Chefs de quartiers/Villages dans le grand Lomé et de l'intérieur du pays) ont bénéficié depuis 2018 de la sensibilisation en matière de gestion des ouvrages, l'hygiène et assainissement, le renforcement de capacités des jeunes, hommes et femmes en entrepreneuriat.

Dans le même cadre, 40 Plateformes multifonctionnelles ont été réceptionnées, installées

et mise en marche dans 40 villages repartis dans les cinq régions du Togo. Ce qui contribue à favoriser l'accès de la communauté aux infrastructures sociocommunitaires de base, au développement des AGR essentiellement pour les femmes, et partant, à l'amélioration de leurs revenus. Ainsi, plus de 500 acteurs notamment les femmes bénéficiaires des Plateformes multifonctionnelles, des infrastructures sociocommunitaires de base et des marchés ont bénéficié des formations en matière de transformation agricole et agroalimentaire (fabrication du concentré de tomate, fabrication et

emballage de tapioca, gari, coulicouli, huile d'arachide etc.). La formation a couvert les thématiques sur l'emballage, l'hygiène et la traçabilité et la gestion de la plateforme multifonctionnelle etc.

Cette activité contribue essentiellement à (i) promouvoir l'entrepreneuriat rural, renforcer la productivité des populations rurales; (ii) valoriser la production agricole à travers l'accès aux techniques de production et de transformation.

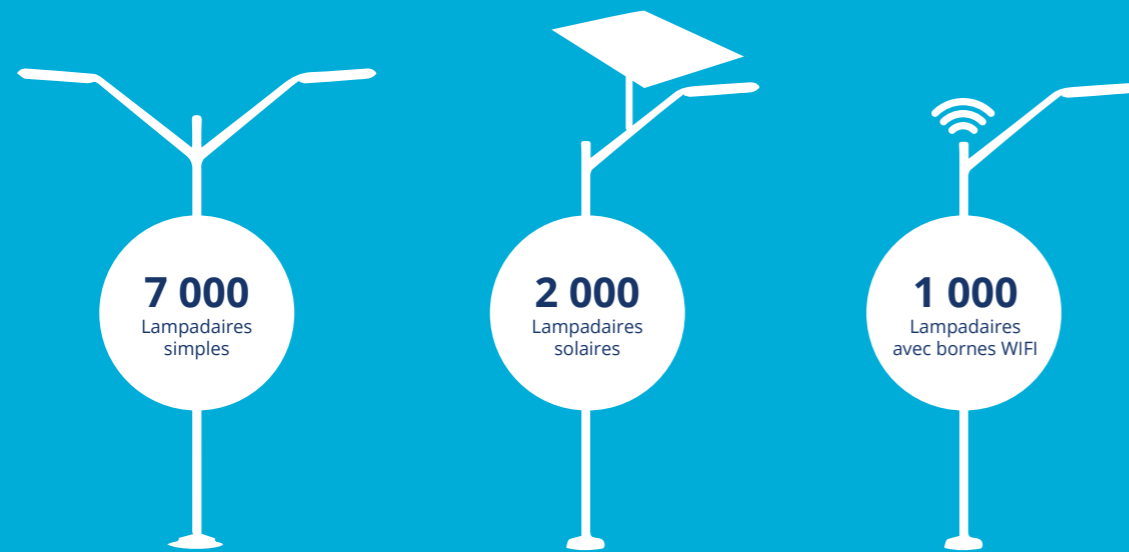




Installation de 10 000 lampadaires

Le PUDC a prévu de doter les populations en milieu rural en éclairage public et quelques sources d'énergie durable en installant 10 000 lampadaires solaires dans quelques localités de chaque région du Togo. Ainsi, il est prévu 7 000 lampadaires simples, 2 000 lampadaires solaires et 1 000 avec bornes WIFI et chargeurs.

Une phase pilote de 1 465 lampadaires ayant également bénéficié à une centaine de localités semi-urbaines et rurales de 4 régions a été réalisée avec succès durant 2019. Le PNUD envisage pour 2020 l'extension de ce projet avec l'installation de 8 535 lampadaires restants.





Développement humain

Le Togo sur la bonne voie

Le Togo continue de faire des progrès dans l'accès à l'éducation et le bien-être, et l'amélioration du niveau de vie.

Entre 1990 et 2018, l'Indice de Développement Humain du Togo a réalisé un gain de 26,6%, passant de 0,405 à 0,513. L'espérance de vie à la naissance au Togo s'est accrue de 4,9 années sur la même période traduisant l'amélioration des conditions sanitaires. En 2018, un enfant en âge d'aller à l'école au Togo peut escompter faire 12 années d'études, soit 5 années de plus qu'en 1990. Les revenus se sont également améliorés de 22,4% entre 1990 et 2018.

Telle est la conclusion du Rapport mondial sur le Développement Humain publié par le Programme des Nations Unies pour le développement. Il a été lancé le 09 décembre 2019 à Bogota en Colombie et s'intitule : «Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle».

Au 167^e rang sur 189 pays et dans la catégorie des pays à Indice de Développement Humain faible, l'IDH du Togo est supérieur à l'IDH moyen desdits pays qui est de 0,507.

Cependant, des efforts restent à faire pour la réduction des inégalités. Conformément à la tendance globale en Afrique



IDH +26,6%
Indice de Développement Humain

+4,9 ans
Espérance de vie à la naissance

+5 ans
Durée de scolarisation

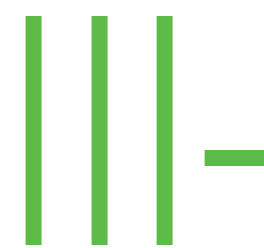
+22,4%
Revenu par habitant

subsaharienne, l'IDH du Togo ajusté aux inégalités enregistre une perte de 31,1 % et s'établit à 0,350. La valeur de l'IDH des femmes en 2018 au Togo est de 0,459 comparativement à celle des hommes qui est de 0,561.

Investir durablement dans le capital humain

Selon le rapport, le redressement des inégalités de développement humain au XXIe siècle n'est pas impossible, à condition d'agir sans plus tarder, avant que les déséquilibres du pouvoir économique ne laissent prendre racine la dominance politique.

Ainsi, le rapport recommande l'adoption de politiques qui dépassent la seule question des revenus et s'inscrivent dans des interventions qui démarrent avant la naissance et durent toute la vie. Ces investissements dans le capital humain doivent accompagner les personnes tout au long de leur vie, depuis les soins prénatals jusqu'à la retraite, en passant par l'éducation et le marché du travail. Ce rapport a une résonance spéciale pour le Togo qui s'est fixé pour objectif dans l'axe 3 de son Plan National de Développement 2018-2022 de «Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion sociale».



Renforcer la
gestion durable
des ressources
naturelles et la
résilience face
aux changements
climatiques



Accès à l'énergie renouvelable à moindre coût

En lien avec le Programme Pays 2019-2023 et après la finalisation de la préparation du portefeuille, le PNUD a entamé la mise en œuvre des projets du pilier sur le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et la résilience aux changements climatiques. Pour atteindre les objectifs en matière de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, le programme pays 2019-2023 a ciblé la réalisation des objectifs 7, 13 et 15 de l'Agenda 2030 à travers :

- a) l'amélioration de l'accès des populations rurales aux sources d'énergie domestique renouvelables et aux conditions de vie décentes,
- b) le renforcement de la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques de catastrophes,
- c) la démultiplication des initiatives de réduction des émissions de carbone,
- d) la mise à l'échelle des initiatives communautaires de développement local sobre en carbone et
- e) le

renforcement de gestion durable des déchets et la promotion des bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles.

L'accent a été mis sur les approches d'intervention qui donnent de bons résultats telle que l'initiative éco-village et les micros-réalisations communautaires dans le cadre du programme de microfinancement soutenu par le PNUD en partenariat avec le Fonds pour l'Environnement Mondial.

Les résultats de l'année 2019 comprennent aussi le renforcement de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur les changements climatiques à travers la finance climatique et l'initiation de projets de mise en œuvre des engagements du pays contenues dans les Contributions Déterminées au niveau National et leur révision afin d'accroître le niveau d'ambition.



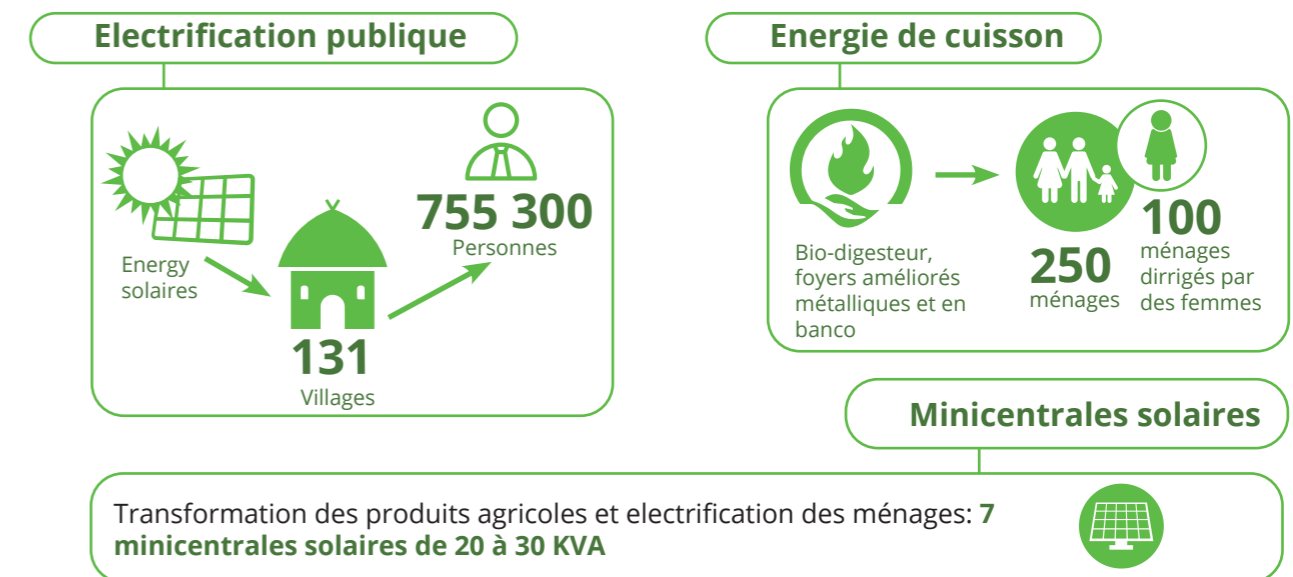
Vue partielle d'une mini centrale solaire réalisée dans l'écovillage de Donomadé (Sud-Est Togo)

I- Les résultats clés de l'année

1- Accès aux énergies propres et à moindre coût

En 2019, à travers la mise en œuvre des actions dans les écovillages, cinq minicentrales dont la capacité varie entre 20 et 30 Kva ont été construites dans les villages de Nassiète dans la préfecture de Tandjouaré, Amondé dans la Binah, Doufouli dans la préfecture de Blitta, Klotchomé dans la préfecture du Haho et de Zanvé dans les Lacs. La réalisation de ces infrastructures vise à soutenir les moyens de production et de transformation agricole et d'assurer l'accès à l'électrification pour plus de 5000 personnes des zones rurales. L'accès à l'énergie pour la transformation agricole en permettant d'augmenter la productivité agricole améliore les conditions de vie de ces populations.

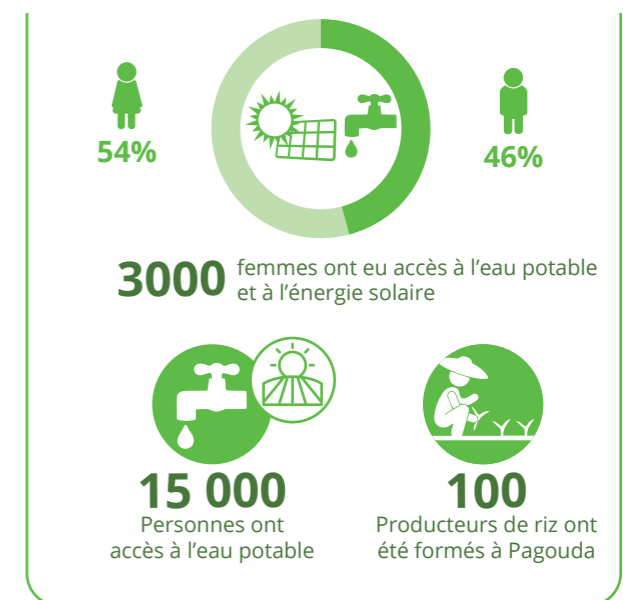
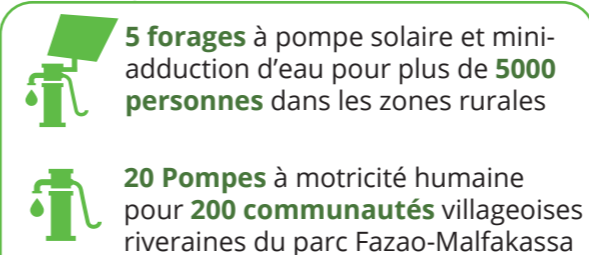
La construction de 13 bio-digesteurs pour plus de 100 ménages et la distribution foyers améliorés à plus de 250 ménages des milieux ruraux.



2- Accès à l'eau potable pour les populations des zones rurales et celles riveraines des aires protégées

Cinq mini-adductions d'eau potable dans le cadre du projet éco-village et 20 forages équipés de pompes à motricité humaine permettent d'alimenter en eau potable plus de 200 communautés villageoises et permet de réduire la corvée d'eau à plus 3000 femmes

Accès à l'eau potable





3- Finance climatique

Le PNUD en partenariat avec la BOAD, l'Union européenne et la Banque Mondiale, a accompagné le Togo dans l'organisation d'un Atelier de haut niveau sur la finance climatique. L'objectif de cet atelier qui a connu la participation des experts nationaux et internationaux l'amélioration de l'accès aux financements climatiques à travers la diversification des sources de financements et la levée des goulots d'étranglements liés aux défis de mobilisation des ressources aux niveaux national et

international. La feuille de route qui en est issue balise le terrain pour la levée des goulots d'étranglement tels que la Complexité des procédures des mécanismes financiers, les barrières techniques et linguistiques, la coordination de l'action climatique au plus haut niveau, la faiblesse des capacités techniques dans le montage des projets et la disponibilité des données météorologiques hydrologiques, environnementales, économiques et sociales nécessaires au montage des projets.



4- Communication et réplique des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles

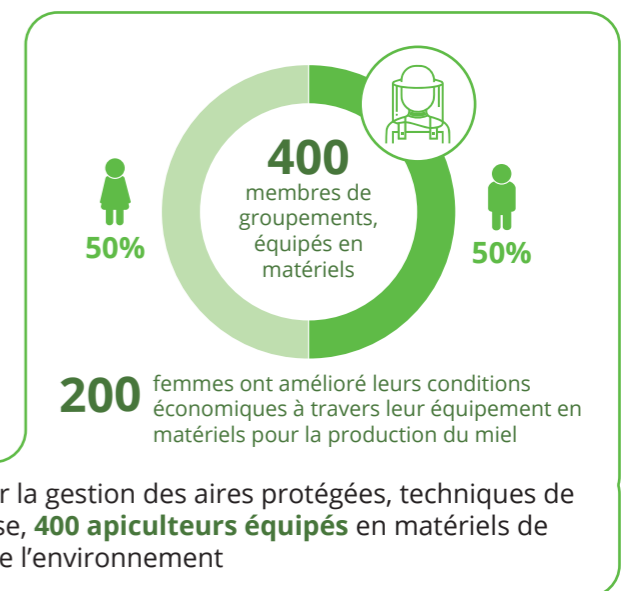
Pour permettre une large diffusion des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles, des acteurs de la société civiles et des acteurs des médias intervenant dans les localités riveraines du Parc National Fazao-Malfakassa ont été formés sur les techniques de

carbonisation rentables telles que la Meule Casamançaise et sur les avantages et les mécanismes de gestion des aires protégées. Pour permettre aux populations de mener des activités économiques en protégeant les ressources de la

biodiversité, 400 apiculteurs des écovillages de Nassiète, Amondé, Doufouli, et de Klotchomé, dont 200 femmes, ont été formés et équipés en matériels de conduite de l'apiculture durable compatibles avec la préservation des ressources naturelles. Grâce à cette intervention, plus de 200 femmes pourront accroître leurs revenus et améliorer ainsi leurs conditions de vie.

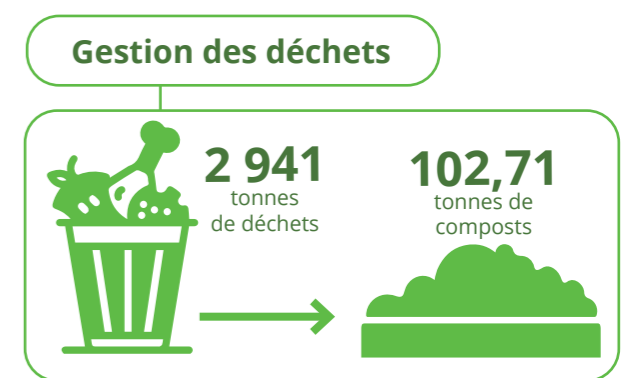
Bonnes pratiques de gestion durables des ressources naturelles

20 journalistes et membres des ONG formés sur la gestion des aires protégées, techniques de carbonisation plus rentables: meules casamançaise, 400 apiculteurs équipés en matériels de productions apicoles durables et respectueuses de l'environnement



5- Valorisation des déchets ménagers

L'appui du PNUD dans le domaine de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets se fait à travers le programme de microfinancement du Fonds pour l'Environnement et suivant des appels. En 2019, le partenariat entre le programme et les organisations de la Société civile a permis le traitement 2 941 tonnes de déchets ménagers pour la production de 102, 71 tonnes de composte par l'ONG Ecosystème Naturel Propre (ENPRO), la récupération et la valorisation de plus de 600 tonnes de déchets plastiques par l'ONG Science et Technologie Africaine pour un Développement Durable (STADD).



6- Mise en œuvre des engagements du pays en matière de changements climatiques

Le PNUD accompagne le Togo dans la mise en œuvre de ses engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur les changements climatiques. Cet accompagnement s'est traduit en 2019 par la mobilisation des ressources (540,000 USD) dans le cadre du Programme d'Appui aux Contributions Déterminées au niveau Nationale (CDN) du PNUD pour le renforcement de la coordination et l'intégration des changements climatiques dans les politiques sectorielles et l'intégration du Togo à l'initiative de la Promesse Climatique (200,000 USD) pour la révision des CDN du Togo afin d'accroître le niveau d'ambition.

Parallèlement, pour soutenir techniquement la planification nationale en matière de la lutte contre les changements climatiques et évaluer efficacement leur impact sur le développement, le PNUD appuie la préparation de la Quatrième Communication Nationale (QCN) et du Deuxième Rapport Biennal Actualisé sur les Changements Climatique (DRBA). Après la réalisation de la situation nationale sur les changements climatiques, les études d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre en cours de réalisation permettront de disposer d'information sur le phénomène.



II- QUELQUES PROJETS PHARES

1- Projet Ecovillages

Résilience des communautés et des écosystèmes



Pour relever les déficits liés à la localisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) et favoriser le développement durable à la base, le PNUD accompagne le Gouvernement du Togo dans la mise en œuvre de l'initiative Eco-village. En s'appuyant sur les exemples réussis de la phase pilote conduite à Ando-Kpomey dans la Préfecture de l'Avé et Donomadé dans la préfecture de Yoto, une phase de mise à l'échelle a débuté en 2019 avec le processus de transformation de cinq (5) nouveaux villages. Il s'agit de Nassiète dans la préfecture de Tandjouaré, Amondé dans la Binah, Doufouli dans la préfecture de Blitta, Klotchomé dans la préfecture du Haho et de Zanvé dans les Lacs.

Cette stratégie novatrice, fondée sur l'intégration dans une même approche de lutte contre la pauvreté s'appuie sur la promotion des énergies renouvelables, la maîtrise de l'eau et le développement des moyens d'existence durable. Le projet se fonde sur trois composantes majeures axées sur :

- **L'amélioration de la gouvernance territoriale locale et du développement socio-culturel ;**
- **L'Adaptation des systèmes de production, la croissance inclusive et la création d'emplois verts ;**
- **L'Utilisation durable des ressources naturelles et la conservation communautaire des écosystèmes**



RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE EN 2019

Composante 1

LA GOUVERNANCE TERRITORIALE LOCALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

La réalisation des forages sur les périmètres agroécologiques afin de faciliter l'irrigation des cultures et la construction des magasins de stockages.

La mise en place des Comités Villageois Spécialisés et la formation des membres des CVD et CVS



- L'accompagnement des CVD des 5 nouveaux écovillages dans l'élaboration de leurs statuts et règlement intérieur et l'obtention des récépissés marquant leur reconnaissance officielle;
- La mise en place de 25 commissions villageoises spécialisées à raison de 5 par village et la formation des CVD et les responsables des commissions spécialisées sur la bonne gouvernance locale et la gestion des ouvrages réalisés dans le cadre du projet ;
- La visite d'échange d'expériences dans l'écovillage pilote de Donomadé par les représentants des 5 nouveaux villages.
- Acquisition des cartes numériques thématiques et géoréférencées portant sur la planification de l'espace économique ou terroir des Ecovillages et matérialisé par la production des cartes d'occupation de sol à partir des images satellitaires de haute résolution (50 cm de 2018) pour l'ensemble des écovillages (les 2 villages pilotes et les 5 nouveaux).
- organisation des réunions villageoises et inter-villageoises pour une planification participative de l'occupation de l'espace, au cours d'une mission d'identification des sites devant abriter les différentes réalisations prévues dans le cadre du projet.



17 693,81 USD

Composante 2

L'ADAPTATION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION, CROISSANCE INCLUSIVE ET CRÉATION DURABLE D'EMPLOIS VERTS ET DE RICHESSES

Dans le cadre de cette composante, des entreprises ont été recrutées pour la réalisation des travaux d'installation des minicentrales solaires avec injection réseau Basse Tension, des kits solaires y compris des plateformes multifonctionnelles alimentées par les centrales solaires, la réalisation des mini adductions d'eau potable, des postes d'eau autonomes pour faciliter l'irrigation et la construction des magasins de stockage dans les 5 nouveaux villages.

313 886,79 USD



Pour renforcer les moyens des communautés vulnérables qui vivent dans des zones très exposées aux risques naturels afin qu'elles puissent s'adapter aux effets futurs des changements climatiques ainsi qu'aux catastrophes, la composante suivante a été préconisée

Composante 3

UTILISATION DURABLE
DES RESSOURCES
NATURELLES ET
CONSERVATION
COMMUNAUTAIRE DES
ÉCOSYSTÈMES

Des discussions avec les communautés lors de la mission d'identification participative des espaces devant abriter les différentes réalisations, ont permis de retenir dans chaque écovillage, un périmètre d'au moins 5 ha pour développer les activités agroécologiques intégrant la foresterie ;

Ouverture des pare-feux grâce au soutien d'autres projets du ministère et à la volonté des communautés elles-mêmes de préserver les forêts et leurs champs des incendies ;

10 groupements de carbonisateurs ont été organisés et dotés de 10 meules casamançaises

750 femmes de ménage ont été formées sur la fabrication des foyers améliorés en banco et 150 foyers améliorés métalliques ont été distribués pour réduire l'utilisation du bois et charbon de bois.

13 biodigesteurs ont été construits dont 01 pour la cantine scolaire du village de Klotchomé dans la préfecture de Haho, région des Plateaux

Remise aux apiculteurs des écovillages, des matériels de base de production du miel et d'entretien des ruches (500 ruches, 150 feuilles de cire, 100 boîtes de charme à abeille, 500 grilles à reine, 50 brosses à abeille, 50 lèves-cadres), des matériels de récolte, de traitement et de conservation du miel (5 extracteurs, 60 maturateurs, 50 enfumeurs, 100 tamis, 2000 pots de conditionnement), et des équipements de protection individuelle de l'apiculteur (175 combinaisons, 175 bottes, 500 gants en plastiques, 200 gants en cure)

Formation de 25 apicultures à raison de 05 personnes par écovillages sur les techniques écologiques d'élevage des abeilles et de récolte du miel sans feu

57 571,42 USD



De même, 10 forages à motricité humaine et en eau potable ont été construits dans 10 villages riverains du parc national Fazao-Malfakassa en de renforcement des capacités des institutions nationales afin qu'elles puissent créer, exploiter et mobiliser des ressources destinées à l'exécution de plans et de politiques sectoriels de développement s'appuyant sur des données factuelles et tenant compte des questions de genre dans les domaines de la gestion des déchets, des changements climatiques, des catastrophes et des risques, des réalisations suivantes ont été faites grâce au financement du PNUD :

Formations & sensibilisations

50 membres de 10 comités

50 membres de 10 comités eau ont été formés sur les techniques de gestion des forages

50 journalistes

50 journalistes et membres des organisations de la société civile ont été sensibilisés sur les différentes thématiques liés à la gestion des aires protégées du Togo

200 personnes

200 communautés riveraines du parc Fazao-Malfakassa (Préfectures de Blitta, de Sotouboua et de Bassar) ont été formées sur la sur la gestion des interfaces aires protégées - périphéries et sur la gestion des conflits Homme-éléphants

La construction de ces forages et le renforcement des capacités des institutions nationales ont été financés par le PNUD à hauteur de 78 769 365 dollars US





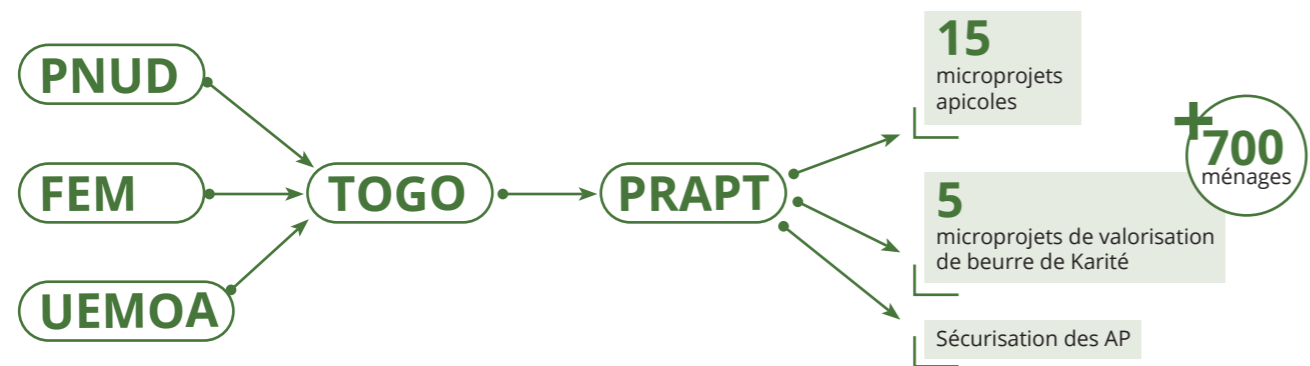
2- Projet de Renforcement du Rôle de conservation du système national d'Aires Protégées du Togo (PRAPT)

Face aux défis de dégradation qu'ont subi les parcs et les réserves nationaux, le PNUD en partenariat avec le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), accompagne le gouvernement du Togo dans la mise en œuvre du projet de Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo (PRAPT) dont l'objectif est d'inverser cette situation et créer les conditions favorables au rétablissement d'un système national d'AP fonctionnel pour la migration de la faune et le repeuplement des AP.

La mise en œuvre de ce projet a permis essentiellement: la mise en place des organes locaux de gestion des AP et la signature de 16 protocoles d'accords de cogestion des aires protégées entre les communautés riveraines, les représentants de l'administration locales et le Ministère en charge de l'environnement, la réalisation de 15 microprojets apicoles et 5 microprojets de valorisation de beurre de Karité financés au profit de plus de 700 ménages, sécurisation d'une grande partie des Aires Protégées de Oti-Keran-Mandouri, Fazao-Malfakassa d'Aledjo et des Monts Balam et l'élaboration des outils de gestion du système national d'aires

protégées (stratégies de gestion, de financement et de communication, les plans d'aménagement et de gestion et les protocoles et les décrets de cogestion etc.)

L'année 2019 a été consacrée à la consolidation des actions en vue de la clôture du projet. Ainsi, après la réalisation de 20 forages pour la fourniture d'eau potable au profit de plus de 200 communautés riveraines du Parc Fazao-Malfakassa, 50 membres de 10 comités eau ont été formés à la gestion des forages. Pour maintenir la communication sur la préservation de la biodiversité, 50 journalistes et les membres des organisations de la société civile ont été formés sur les différentes thématiques liées à la gestion des aires protégées qu'ils pourront répliquer dans les communautés et sur les médias locaux. 200 communautés rurales riveraines du Parc National Fazao-Malfakassa ont été outillées à la gestion des interfaces aires protégées-périphéries et pour réduire les conflits hommes-éléphants.



20
forages pour la fourniture d'eau potable au profit de plus de 200 communautés riveraines du Parc Fazao-Malfakassa

50
membres de 10 comités eau ont été formés à la gestion des forages

50
journalistes et les membres des organisations de la société civile ont été formés sur les différentes thématiques liées à la gestion des aires protégées

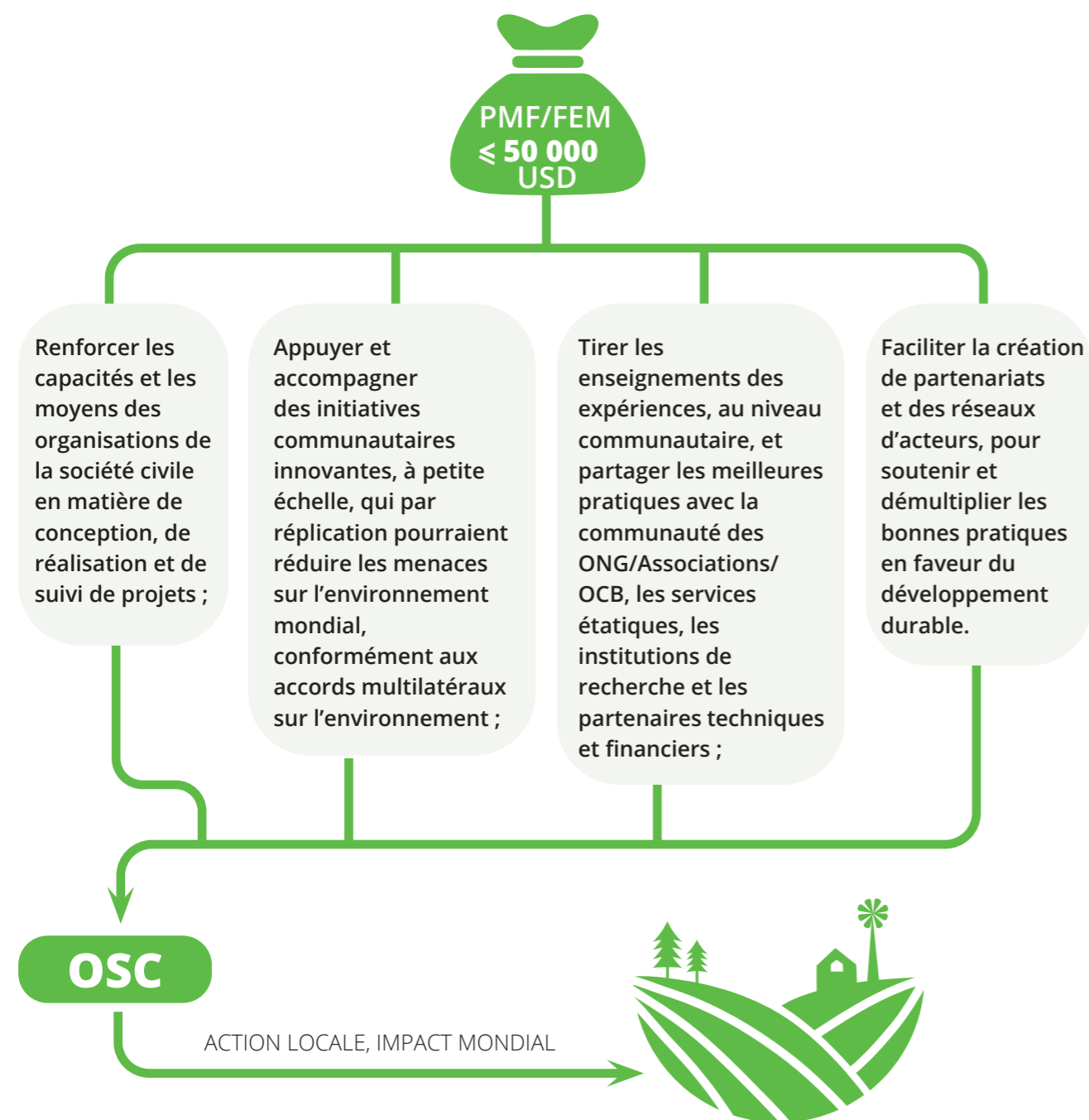




3- Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial

Au cours de l'année 2019, les actions menées par le PMF/FEM et ses partenaires ont permis de mobiliser les moyens pour la démultiplication des initiatives communautaires innovantes de gestion des ressources naturelles, de protection de l'environnement et de renforcement de la résilience des populations, face aux effets négatifs des changements climatiques.

En 2019, les projets mis en œuvre dans le cadre de ce programme sont décrits ci-dessous:



DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) est un programme institutionnel mondial du FEM, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et exécuté par le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)..

Depuis sa création, en 1992, le PMF/FEM apporte des appuis financiers et techniques directs, jusqu'à 50,000 USD, aux organisations de la société civile (OSC), pour soutenir des initiatives communautaires qui contribuent à la conservation des ressources naturelles et qui renforcent la résilience des populations pauvres et vulnérables.

Sur la base du principe *action locale, impact mondial*, le PMF/FEM soutient les communautés qui développent des solutions locales pour s'attaquer aux problèmes environnementaux de la planète.

La logique qui sous-tend les interventions du PMF/FEM est que les problèmes environnementaux globaux résultent des actions cumulées des individus, des petits groupes, des entreprises privées et des gouvernements locaux, régionaux et nationaux. Donc les solutions développées et adoptées par les populations locales ont une chance d'être plus imaginatives et la meilleure façon

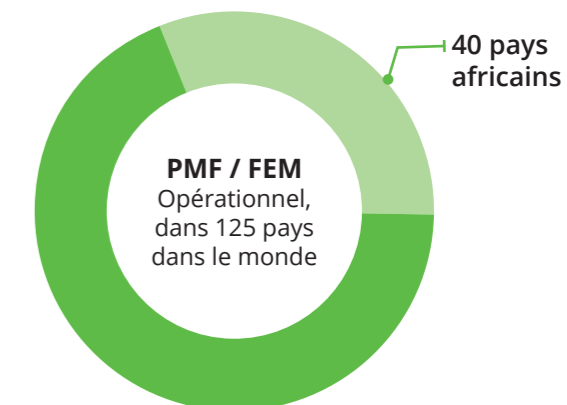
de résoudre ces problèmes de manière durable.

Ainsi, les principaux objectifs opérationnels du programme consistent à :

- renforcer les capacités et les moyens des organisations de la société civile en matière de conception, de réalisation et de suivi de projets ;
- appuyer et accompagner des initiatives communautaires innovantes, à petite échelle, qui par réplication pourraient réduire les menaces sur l'environnement mondial, conformément aux accords multilatéraux sur l'environnement ;
- tirer les enseignements des expériences, au niveau communautaire, et partager les meilleures pratiques avec la communauté des ONG/Associations/OCB, les services étatiques, les institutions de recherche et les partenaires techniques et financiers ;
- faciliter la création de partenariats et des réseaux d'acteurs, pour soutenir et démultiplier les bonnes pratiques en faveur du développement durable.

Le programme se caractérise par le soutien apporté aux activités qui font le lien entre la préservation des moyens de subsistance et les priorités mondiales du FEM, l'adhésion croissante des populations et des OSC locales à cette action du fait du développement de leurs capacités et de l'expérience acquise, et l'engagement actif de différents acteurs qui interviennent localement pour s'attaquer aux problèmes environnementaux de la planète.

Opérationnel, actuellement, dans 125 pays, dont 40 africains, le PMF/FEM inscrit ses actions dans une stratégie de développement économique et social des pays bénéficiaires qui va au-delà de la protection stricto sensu de l'environnement.





RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE EN 2019

Tout comme les années précédentes, en 2019, le PMF/FEM a poursuivi ses actions de renforcement des capacités des communautés à la base, pour leur pleine participation aux efforts, nationaux et internationaux, de gestion des ressources naturelles, comme moyens de réalisation des objectifs de développement durable.

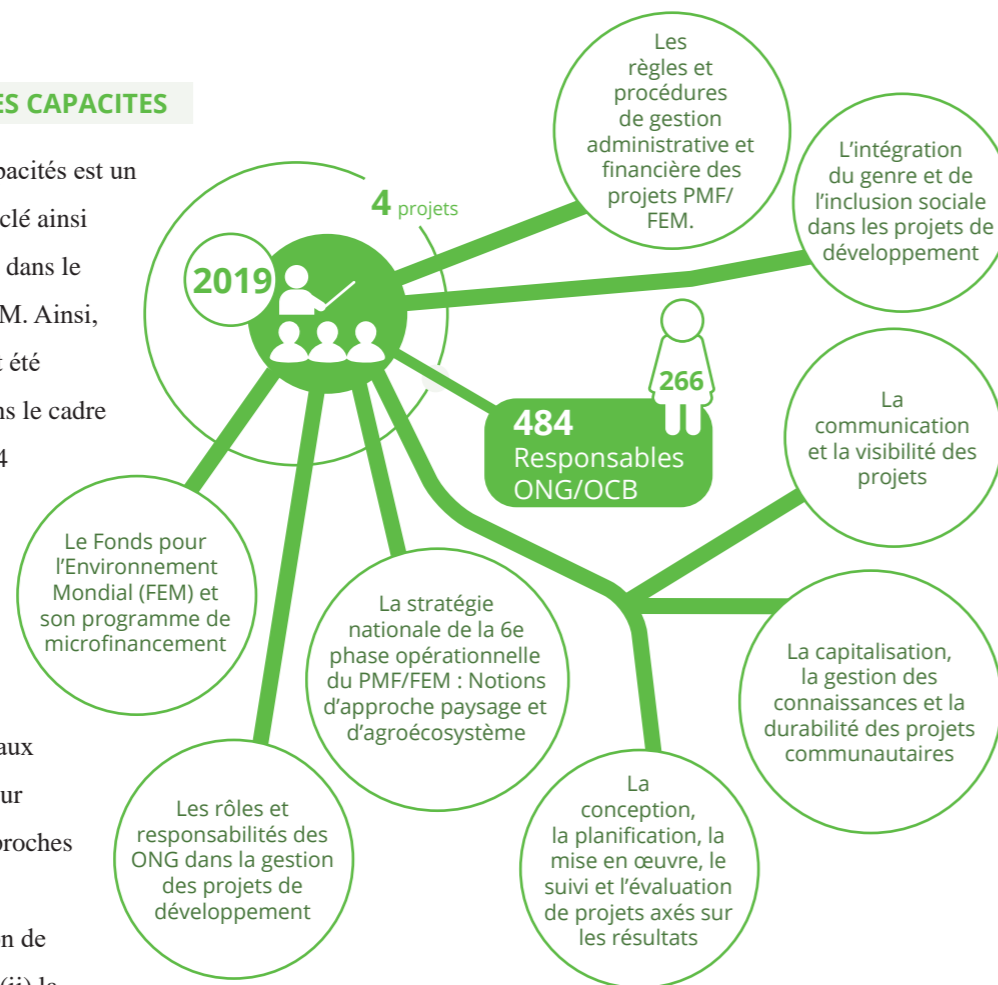
En effet, au cours de l'année, huit (8) projets, dont 6 initiatives communautaires, un projet de développement des capacités et un projet d'étude et d'élaboration de la stratégie nationale de la 7e phase opérationnelle du PMF/FEM, ont démarré leur mise en œuvre. A travers ces projets, des connaissances, expériences et moyens ont été mis à la disposition de plusieurs milliers de personnes vivant majoritairement en milieu rural, pour



lutter contre la pauvreté par la conservation de la diversité biologique, la lutte contre la dégradation des sols, la gestion des produits chimiques et déchets, la lutte contre les changements climatiques, et la création d'emplois.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le renforcement des capacités est un domaine d'intervention clé ainsi qu'un thème transversal dans le portefeuille du PMF/FEM. Ainsi, plusieurs formations ont été organisées, en 2019, dans le cadre de la mise en œuvre de 4 projets, au profit de 484 responsables d'ONG/OCB et producteurs agricoles, dont 266 femmes, pour relever les défis environnementaux locaux. Elles ont porté sur diverses techniques, approches et outils, tels que : (i) la fabrication et l'utilisation de la meule casamançaise, (ii) la fabrication et l'utilisation de composts, (iii) la construction des cordons pierreux, des gabions,



des bandes enherbées et des fosses fumières, (iv) le labour selon les courbes de niveaux et la correction des ravines, (v) l'aménagement sommaire des bas-fonds, et (vi) le Système de Riziculture Intensive (SRI).

Au cours de l'année, une ONG qui a bénéficié d'une subvention spécifique de renforcement des capacités, a formé 132 acteurs agricoles, dont 21 femmes, sur 12 pratiques innovantes de production d'intrants écologiques et organiques, dans les régions des savanes, Kara et Centrale. Ces pratiques sont : (i) la préparation de Bokashi, (ii) la reproduction de Bactéries Acido-Lactiques, (iii) la préparation de Biochar, (iv) la capture et reproduction de microorganismes de forêts, (v) la préparation de Super-Magro solide et liquide, (vi) la Bio activation des microorganismes de forêt, (vii) l'enrobage de semences, (viii) la préparation de solutions naturelles pour le contrôle des insectes et champignons, (ix) la préparation de Apichi pour le contrôle des insectes, (x) la préparation de phosphite, (xi) la préparation de bouillon minéral de chaux soufré, et (xii) la préparation d'Ormus.



Le PMF/FEM emploie des stratégies «Grantmaker plus» pour améliorer l'efficacité globale de son portefeuille en élargissant le rôle et la valeur du programme au-delà de l'octroi de subventions. Dans ce cadre la coordination nationale a organisé une formation au profit de 12 responsables d'ONG/OCB, dont 2 femmes, pour permettre aux 7 organisations bénéficiaires du neuvième round de financement du programme de se familiariser avec les principaux concepts, outils, règles et procédures de gestion des projets.



Les principaux thèmes abordés au cours de la formation sont :

- Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et son programme de microfinancement ;
- Les rôles et responsabilités des ONG dans la gestion des projets de développement ;
- La stratégie nationale de la 6e phase opérationnelle du PMF/FEM : Notions d'approche paysage et d'agroécosystème ;
- La conception, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets axés sur les résultats ;
- La capitalisation, la gestion des connaissances et la durabilité des projets communautaires ;
- La communication et la visibilité des projets ;
- L'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans les projets de développement ;
- Les règles et procédures de gestion administrative et financière des projets PMF/FEM.



CONSERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

La zone forestière du Togo était un véritable hotspot de la diversité biologique et ravitaillait en ressources surtout végétales (bois d'œuvre, fruits divers, etc.) presque toute l'étendue du territoire national. Par suite des multiples pressions anthropiques sur les ressources naturelles (agriculture itinérante sur brûlis, exploitation incontrôlée de bois d'œuvre, de services et du bois énergie), il s'ensuit une dégradation des écosystèmes avec pour conséquences, une perturbation totale du climat et une érosion de la biodiversité en général. Beaucoup d'essences végétales sont devenues rares, certaines ont presque disparu.

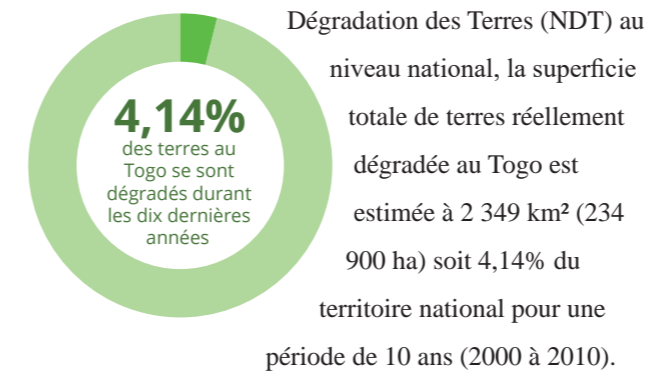
Grâce à l'appui du PMF/FEM, en 2019, un arboretum de 5 ha a été créé dans la préfecture de Wawa (Béna) avec 6 000 plants, pour la conservation de 12 essences locales menacées de disparition sur le plateau Akposso. Au cours de l'année, 30 000 semences de 13 espèces ont été collectées, parmi lesquelles 10 ont fait l'objet de caractérisation par une équipe de chercheurs de la Faculté des Sciences de l'Université de Lomé. Par ailleurs, 3 000 plants de ces 13 espèces sont élevés en pépinières dans 8 villages pour encourager et soutenir les reboisements individuels, familiaux et communautaires.



LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES ET LA DESERTIFICATION

Au Togo, les principales causes directes de la dégradation des terres sont : (i) Les mauvaises pratiques agro-sylvo-pastorales, (ii) La déforestation et le déboisement, (iii) les feux de végétation, (iv) le surpâturage et la transhumance.

Selon le Mécanisme Mondial (MM) de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) pour la mise en œuvre du processus de définition des cibles de la Neutralité en matière de



Ceci équivaut à une dégradation réelle annuelle de 23 490 ha⁹.

En 2019, plusieurs actions ont été menées pour le compte du PMF/FEM, dans l'optique de contribuer à atteindre la cible 15.3 des ODD, ainsi que les cibles nationales de neutralité en matière de dégradation des terres.



En effet, outre le renforcement des capacités des 484 responsables d'ONG/OCB et producteurs agricoles, dont 266 femmes, sur les bonnes pratiques de production agricoles et de gestion intégrée des terres, 4 projets

9- Programme de définition des cibles nationales de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT), MERF, 2017

spécifiques ont permis, directement ou indirectement, de vulgariser des solutions mécaniques (production de composts, construction de cordons pierreux, labour suivant les courbes de niveau, correction des ravines biologiques (installation de bandes enherbées, bio activation des microorganismes, agroforesterie, reboisement, etc.) et chimiques (préparation et utilisation de phosphite, de bouillon minéral de chaux soufré et de Apichi, pour améliorer la croissance et la productivité des cultures, et lutter contre les ravageurs) de lutte contre la dégradation des terres.



L'application de ces pratiques a permis de protéger et d'entamer le processus de restauration de plus de 39 ha de terres, dans les régions des Savanes, de la Kara, des Plateaux et Maritime.





GESTION DES DECHETS SOLIDES

La gestion des déchets, en milieu urbain, est l'un des problèmes majeurs auxquels les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les ménages sont confrontés dans les pays en développement. En effet, au Togo, malgré les nombreux efforts consentis, les villes, particulièrement Lomé, ne disposent pas suffisamment de moyens pour gérer leurs déchets.



L'accroissement de la population, ainsi que les changements de modes de production, de consommation et de vie sont la cause de multiplication de la quantité, de la qualité et de la nocivité de ces déchets.

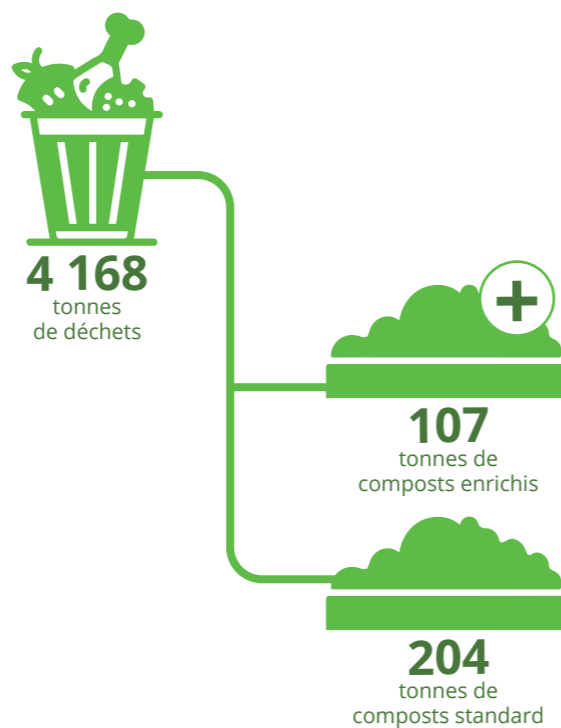
Afin de réduire les effets négatifs des déchets ménagers sur la santé et l'environnement, l'accompagnement du PMF/FEM en 2019 a permis, à travers un processus de valorisation, de collecter 4168 tonnes de déchets composés des ordures ménagères, des laitières animales et des déchets alimentaires qui ont été valorisés pour la production et le criblage de 311 tonnes de composts (107 tonnes de compost enrichis et 204 tonnes de compost standard), conformément aux normes NFU 4405.

231 agriculteurs

7 campagnes de sensibilisation de masse au profit de 231 agriculteurs

334,96 tonnes

334,96 tonnes de composts vendus dont 219,66 tonnes aux agriculteurs et 115,3 (composé de 29,27 tonnes de composts enrichis, 241,63 tonnes de composts standard et 64,05 tonnes de terreau) aux entreprises de BTP.





MOBILISATION DE RESSOURCES ET EMPLOIS

Au niveau international, la collaboration avec l'UNOPS et le CPMT a été très fructueuse, ce qui a permis au programme national de bénéficier de 200,000 dollars de ressources additionnelles pour participer à la mise en œuvre de *Innovation Programme on Youth and Climate Change*.

Au niveau national, avec le soutien du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature, le PMF/FEM a bénéficié de 600 000 dollars, au titre des allocations STAR du FEM, pour le compte de sa 7^{ème} phase opérationnelle.

Les appuis et accompagnements fournis ont favorisé la création et/ou le renforcement de plusieurs emplois directs et indirects en 2019. Les emplois directs créés sont au nombre de 15, dont 10 en faveur des femmes et concernent le tri et le compostage des déchets ménagers. Indirectement, une trentaine d'emplois ont été créés dans le domaine agricole. Il s'agit principalement d'activités génératrices de revenus (maraîchage, production et vente de composts, etc.) développées par plusieurs participants aux formations sur les bonnes pratiques de gestion des terres et de production d'intrants écologiques et organiques.





IV – Gestion des risques de catastrophes



Suite aux inondations survenues dans le nord-est de la région maritime au Togo, le PNUD a organisé, le 25 octobre 2019, une mission d'évaluation qui nous a conduit dans les localités sinistrées de Avévé, Agbanakin et Aklakou dans la Préfecture des Lacs.

Cette mission a permis d'évaluer l'ampleur des dégâts et pertes subies par les populations de ces localités et d'identifier les besoins que le Système des Nations unies pourra combler.

A la suite de cette mission le PNUD a mobilisé 100,000 USD pour accompagner les populations sinistrées dans leur processus de réinsertion et de reprise de leurs activités.

Les vivres et les non-vivres acquis ont été remis aux populations lors d'une cérémonie présidée par le Ministre de la sécurité et de la protection civile en présence de la Ministre de l'Action Sociale.

Pour renforcer les capacités nationales de préparation et de réponse aux catastrophes, une mission du partenariat du «Capacity for Disaster Reduction Initiative» (CADRI) a séjourné au Togo en décembre 2019. Cette mission est un appui du Système des Nations Unies au gouvernement et facilitée par l'Equipe de pays.

Cette mission a permis un diagnostic approfondi des capacités juridiques, politiques institutionnelles, en coordination ainsi que l'identification des partenariats nécessaires à la préparation, la réponse et le relèvement post catastrophes du pays.

Les recommandations formulées par la mission permettront de préparer un programme pour combler le gap et améliorer la résilience des communautés face aux catastrophes.



L'équipe de l'UNCT en pleine discussion avec les membres des communautés sinistrées





De la parole à l'acte, le geste humanitaire des Nations Unies aux populations sinistrées!

A la suite des inondations au sud Togo en octobre 2019, le Système des Nations Unies au Togo s'est mobilisé pour apporter de l'aide aux sinistrés.



Une opération de distribution de vivres et non vivres a démarré le 18 mars 2020 dans la région sud est maritime du Togo. Elle concerne 3576 ménages soit environ 17 000 personnes dans les zones touchées : Baguida et les préfectures des lacs et du Bas Mono.

« Le pays fait face à un certain nombre de problème liés au changement climatique, pas seulement le Togo, mais l'ensemble des pays de la planète. C'est pourquoi nous devons tous veiller à ce que cet impact-là soit réduit sur les populations qui vivent dans les zones inondables. C'est dans cette perspective que le SNU a voulu apporter cet appui au gouvernement et nous travaillons sur des programmes et projets afin de rendre les populations beaucoup plus résilientes face aux catastrophes naturelles » a déclaré M. Aliou Dia représentant le Coordonnateur résident du système

des Nations Unies à la cérémonie officielle de remise officielle de ce don.

La remise symbolique des vivres s'est déroulée sur le terrain du CEG de Baguida en présence de la ministre de la femme et de l'action sociale, Mme Tchabinandi KOLANI-YENTCHARE, celui de la Sécurité et de la protection civile, Gal Yark Damehame, des autorités civiles et administratives ainsi que les populations bénéficiaires.

Tous ont salué le geste humanitaire des agences du SNU (PAM, PNUD, UNICEF, OMS, UNHCR, OCHA et UNFPA) qui ont mobilisé plus de 320 000 dollars USD, soit un peu plus de 180 millions de francs CFA ayant servi à l'achat de produits alimentaires (riz, maïs, haricot, huile, tomate, sardine), des kits de cuisine et d'assainissement et des kits de dignité pour les femmes (casserole, savons, papier toilette, nattes, serviettes, seau, etc.)

Cette cérémonie a été également l'occasion pour les autorités, notamment le ministre de la Sécurité et le Représentant résident du PNUD de rappeler les mesures prises par le gouvernement face à la pandémie du coronavirus et d'appeler les populations à adopter les gestes qui sauvent.



Mme KOLANI-YENTCHARE remettant symboliquement un lot de vivres à une bénéficiaire





V – Partenariat et
mobilisation des
ressources



Partenariat

Durant l'année 2019, le bureau du PNUD au Togo a développé divers partenariats qui lui ont permis de mobiliser des ressources et de mettre en œuvre son programme d'environ 12 millions de dollars US. Avec le Gouvernement, plusieurs Ministères ou structures étatiques ont pu signer des accords dans divers domaines notamment la santé, l'éducation, la justice, les droits de l'homme, l'environnement, etc...

Ces accords ont été à la base de l'exécution de divers projets par les partenaires. Ces partenariats ont été menés en utilisant les procédures de l'exécution nationale visant également à renforcer les capacités de l'administration. De plus, quelques programmes particuliers liés à la présidence de la république ont bénéficié du soutien technique et financier du PNUD notamment le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et le Programme Présidentiel d'Excellence pour le PND (PPEP).

Pour ce dernier projet, le PNUD a mis à disposition l'équivalent de 100 000 dollars US pour la formation de 100 jeunes à l'excellence. Dans le cadre de la mise en œuvre du PND pour l'atteinte des ODD, le PNUD en partenariat avec le Ministère en charge de la planification et l'INSEED a contribué à la mise en place du système de suivi et de reporting sur les ODD et à l'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources et de partenariat.

Le partenariat avec le Ministère en charge du développement à la base et le FAIEJ a abouti à la création du Nunya Lab en tant qu'incubateur de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes qui a bénéficié du soutien du K-Lab du Rwanda. Le PNUD a permis au Togo d'être membre du programme Youthconnect Africa qui est une initiative régionale pour soutenir l'autonomisation des jeunes.

Dans le cadre de la réforme du SNU qui a entraîné la

séparation des fonctions de Coordonnateur résident du SNU et de Représentant Résident du PNUD, le bureau a accompagné la coordination du SNU dans le cadre du processus de delinking en mettant à sa disposition des locaux fonctionnels et les moyens matériels pour une bonne exécution de sa mission.

Le PNUD est partie prenante de l'UNCT et assure la présidence de l'OMT. A ce titre, un projet conjoint avec l'UNICEF est en cours de mise en œuvre avec le financement du PBF. Egalement 2 projets transfrontaliers de lutte contre l'extrémisme violent sont en cours avec le Burkina Faso, le Ghana et le Bénin pour des montants de financement de 3.275 000 dollars US en partenariat avec les bureaux du PNUD et de l'OIM.

D'autres initiatives ont été prises avec les agences du SNU notamment le GEF sur les questions de gestion durable de l'environnement, le programme sur les Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris pour un financement de 740 000 dollars US.

Plusieurs autres partenariats ont été développés avec les Universités, les OSC, le secteur privé, les partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'université de Kara a bénéficié de l'appui du PNUD pour la formation de 70 planificateurs alors que l'Université de Lomé est un partenaire pour la mise en place d'un centre de télédétection au département de géographie.

Les OSC sont les partenaires de mise en œuvre des projets sur le terrain et 12 ONG ont établi des partenariats avec le PNUD et exécutent les actions touchant directement les populations à la base.

Le PNUD prend part aux rencontres des groupes des PTF en charge des thématiques de développement notamment sur la décentralisation, sur la santé, sur l'environnement, sur la gouvernance.



Merci à tous nos partenaires





Une convention de partenariat lie désormais les universités publiques du Togo et le Système des Nations Unies

Université de Lomé PRESIDENCE



Les deux universités publiques du Togo (Université de Lomé et Université de Kara) et les agences des Nations Unies à travers ses agences résidentes et non résidentes (FAO, OIM, OIT, OMS, ONUDI, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNFPA, UNHCR, UNREC) ont convenu le 11 juin 2019 de travailler ensemble pour appuyer la mise en œuvre du Plan national de développement du Togo (PND) et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans le pays.

Le nouvel accord de partenariat qui s'étend sur la période 2019-2023 vise à renforcer la production et la diffusion du savoir, l'amélioration de la gouvernance universitaire, la diffusion et la vulgarisation des innovations et des résultats des recherches, la conception et la mise en œuvre de curricula et programmes intégrés et adaptés aux besoins du Togo, y compris pour répondre aux défis de la massification de l'enseignement supérieur, le développement de la culture d'entrepreneuriat et le soutien à la création

des start-up, et l'amélioration des compétences de vie des étudiants.

« Cette convention illustre notre nouvelle manière de travailler et nous permettra de fédérer les capacités des deux universités publiques et des treize institutions onusiennes participantes pour accompagner le processus de développement du Togo », a indiqué Damien Mama, le coordonnateur résident du système des Nations Unies au Togo.

La gestion des interventions liées à la dite convention sera assurée par un comité de pilotage prévu à cet effet qui se réunira deux fois par an afin de faire le point des réalisations et de réorienter les actions. La cérémonie de signature de ce partenariat, le premier du genre s'est tenue en présence du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, M. Koffi Akpagana et de différentes personnalités du monde universitaire et estudiantine



D'où viennent nos financements et comment les dépensons-nous ?

La majorité des fonds du PNUD proviennent du TRAC (Target Resources Assignment of Core) et d'un budget administratif octroyé chaque année. Le PNUD mobilise également des fonds TTF (Thematic Trust Funds), des fonds auprès d'autres partenaires des Nations Unies, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et du Gouvernement. Le PNUD gère en général les fonds de l'ensemble des agences des Nations Unies non représentées sur le territoire.

Au travers de la gestion de l'ensemble de ces fonds, le PNUD arrive à mobiliser des ressources extra budgétaires qui l'aident dans son fonctionnement. Ces fonds sont utilisés pour le financement de projets de développement au sein du pays et pour le fonctionnement du bureau (voir

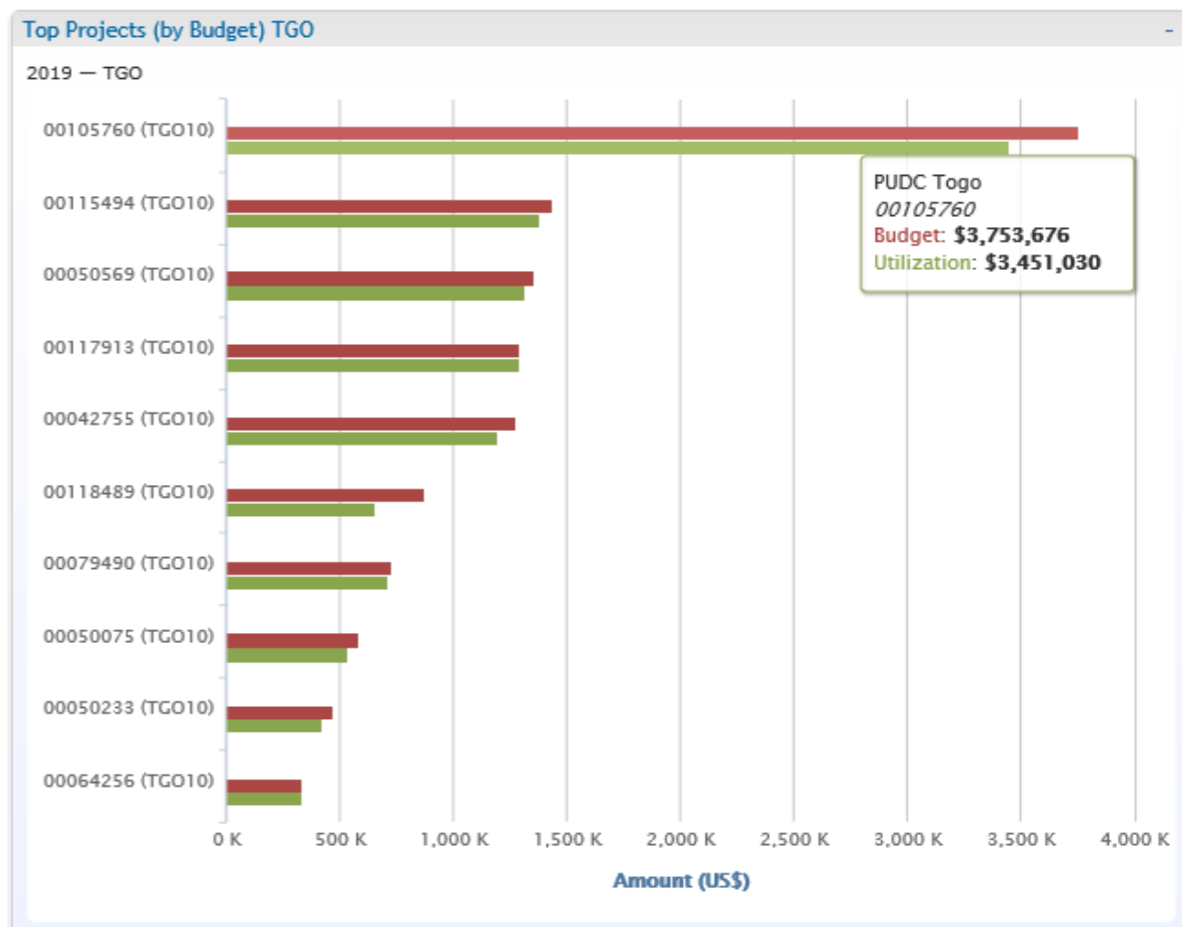
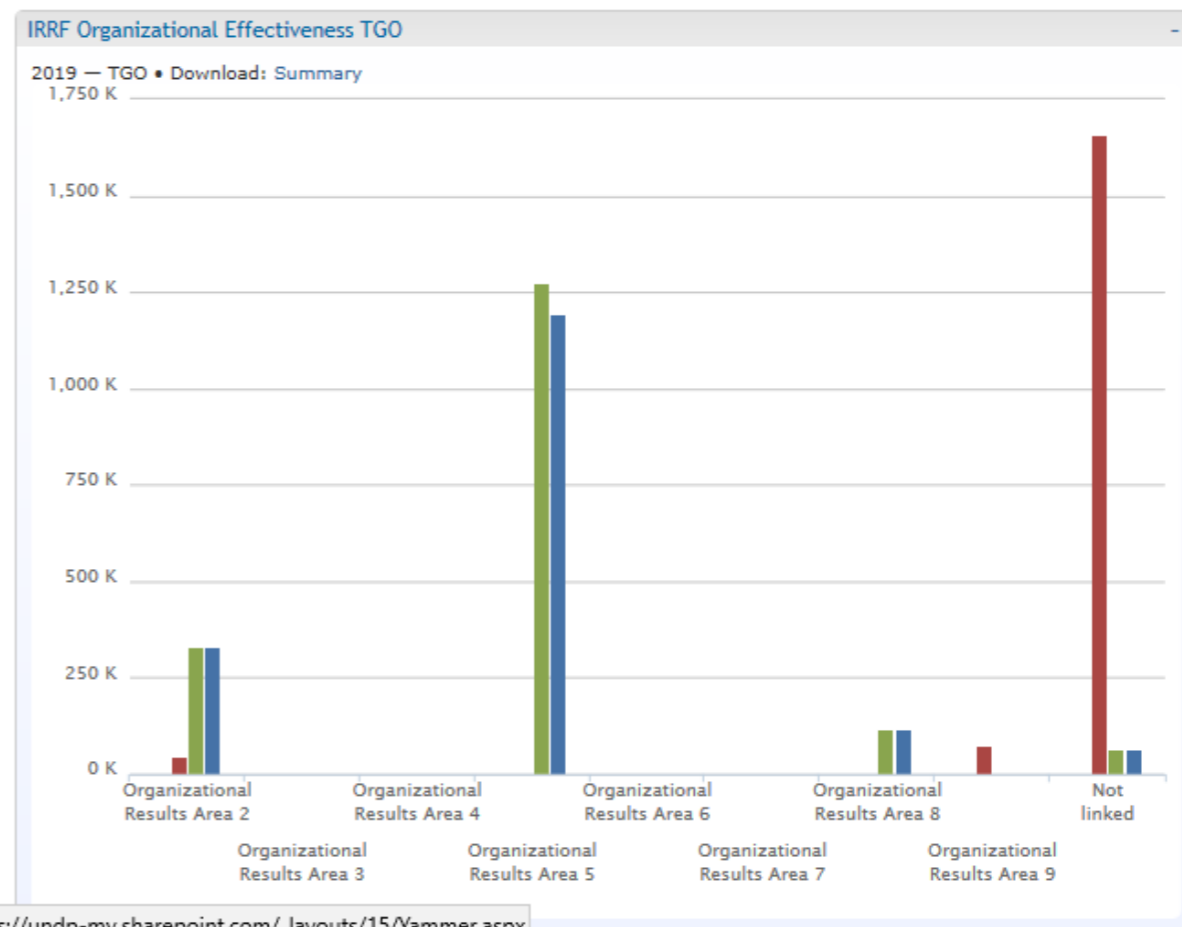
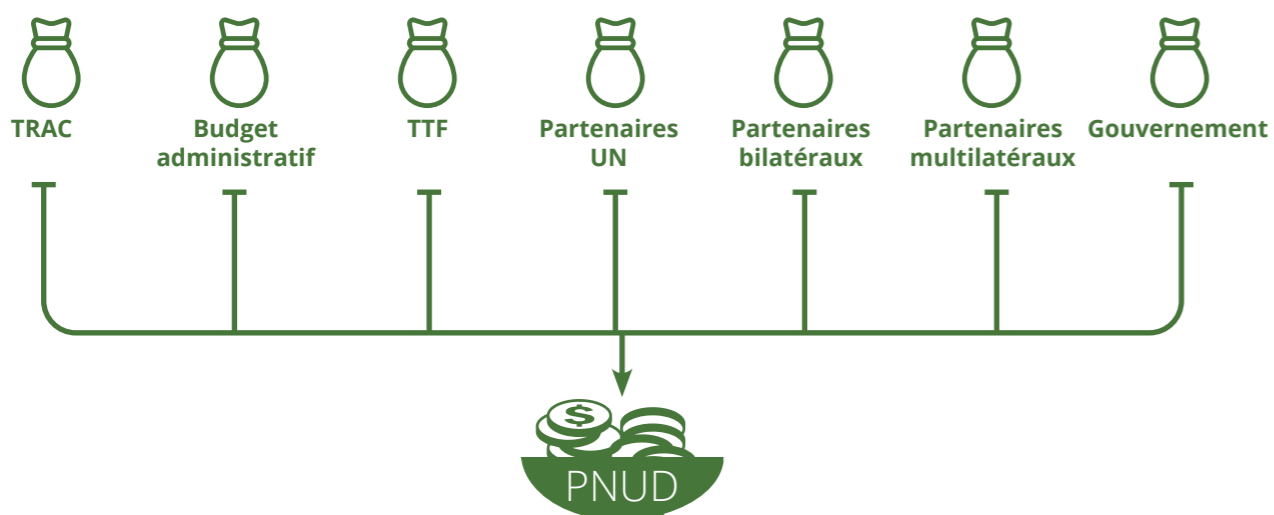
tableau de situation aux pages 109, 110 et 111).

Les opérations ont poursuivi leurs efforts de mobilisation des ressources extra budgétaires au travers du recouvrement des coûts.

Au cours de l'année 2019, le bureau pays a mobilisé 453 834\$ au titre de GMS dont 31 149\$ en ce qui concerne les différents services aux agences.

En ce qui concerne le GLOC, le Bureau a collecté un total de 136 591\$ correspondant au GLOC de l'année 2018 et 2019.

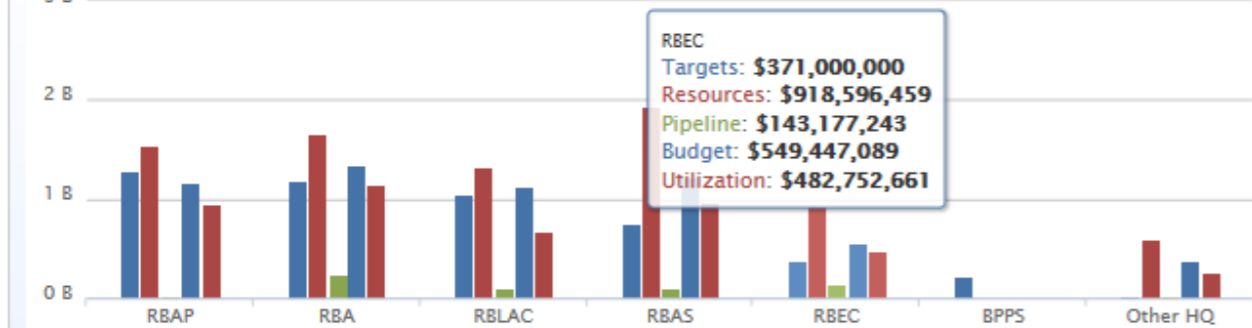
Ces ressources importantes mobilisées constituent un apport significatif à l'amélioration de la soutenabilité financière du Bureau.





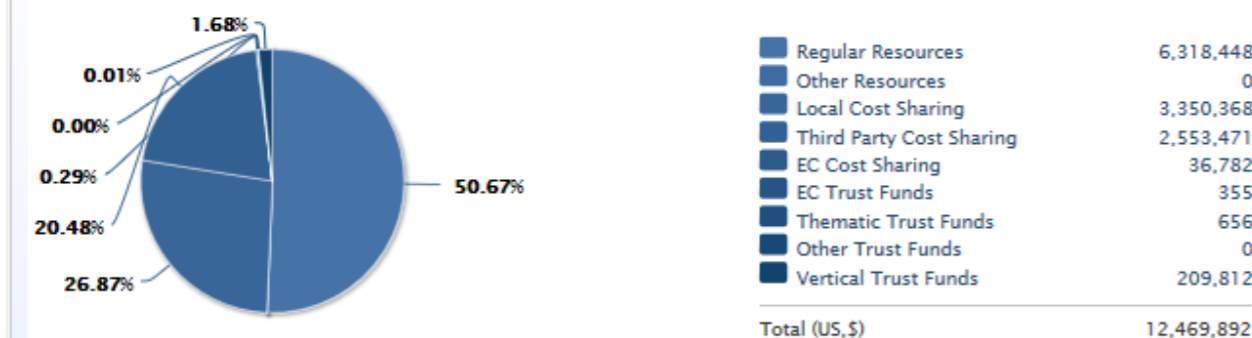
IRRF Development Resources By Bureau

2019 — Global • Download: Summary, Details, Drilldown
3 B

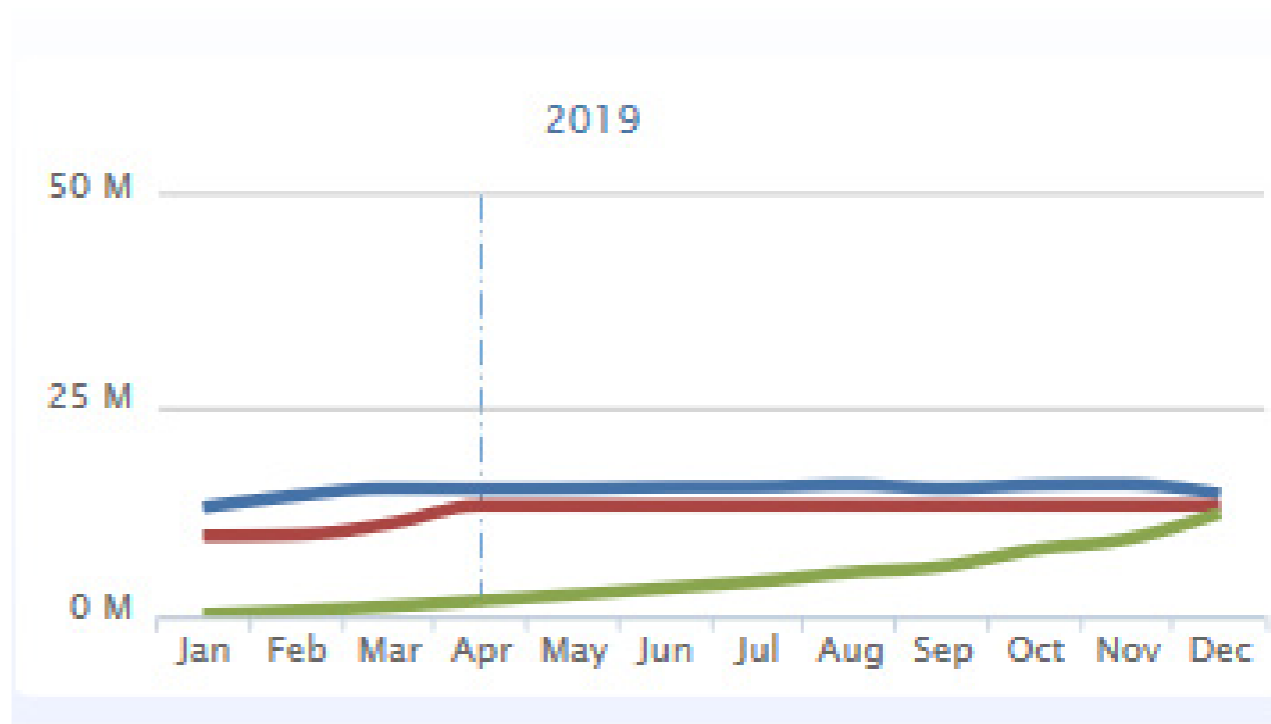
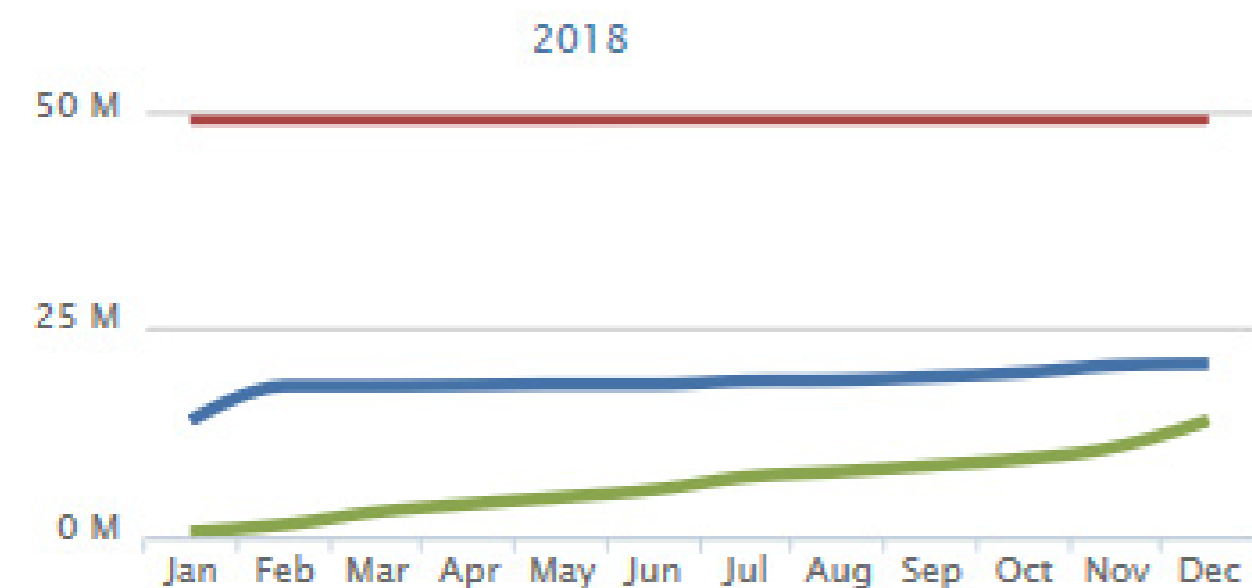


Financials By Funding Sources CO/RBA/TGO

2019 — CO/RBA/TGO Programme Resources Total: \$12,469,892

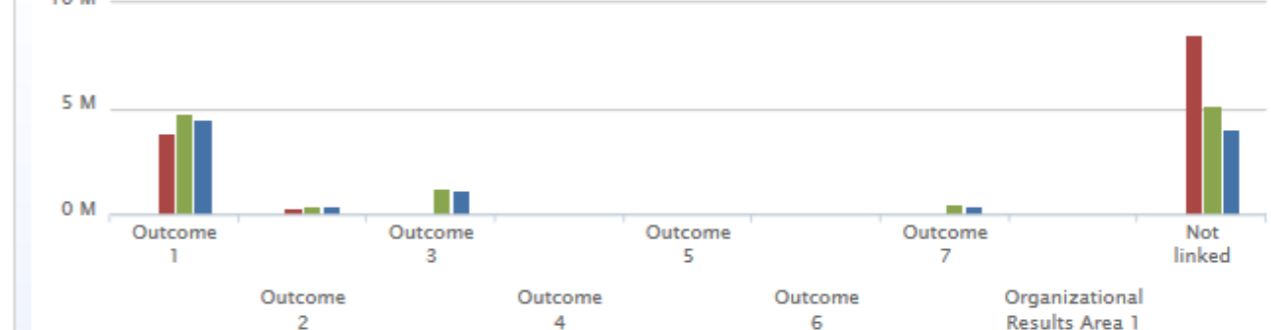


2019 — CO/RBA/TGO — Resources / Budget / Utilization



IRRF Development Outcomes CO/RBA/TGO

2019 — CO/RBA/TGO • Download: Summary
10 M



Financials By Fund Category CO/RBA/TGO

2019 — CO/RBA/TGO Resources Total: \$14,533,658





VI – Les opérations du PNUD



Les Opérations sont le bras armé du Programme pays. Elles constituent en effet l'outil indispensable à la mise en œuvre des projets et programmes. Constituées d'une équipe réduite, elles privilégient l'efficacité et encouragent la polyvalence au niveau de la gestion des tâches.

Elles couvrent quatre secteurs :

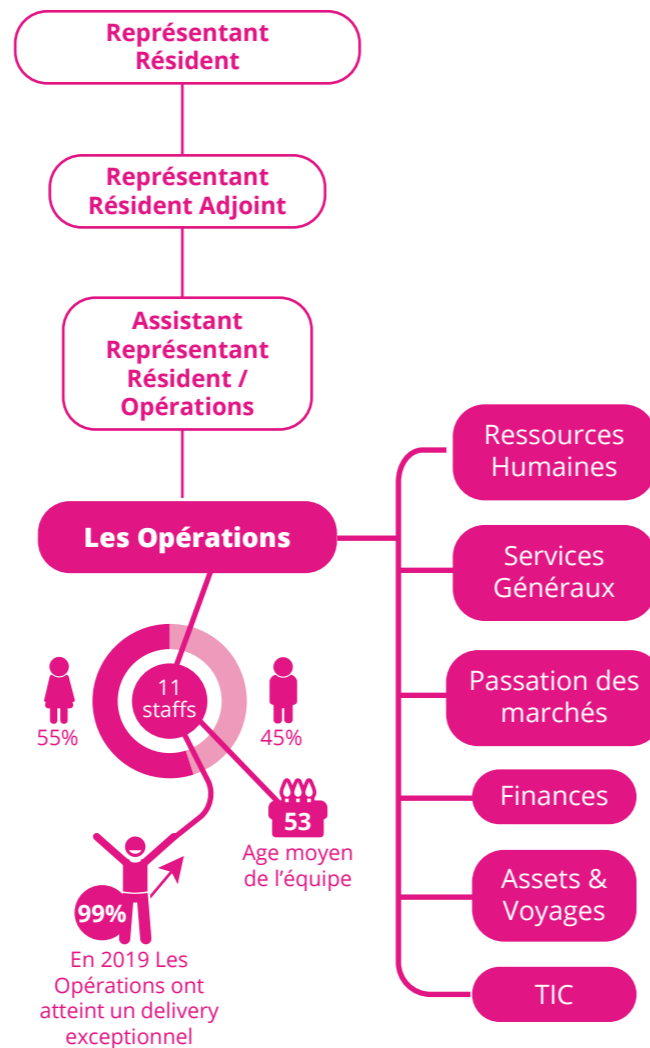
- Les ressources humaines ;
- Les services généraux ;
- Passation des marchés ;
- Les finances et les technologies de l'information et de la communication.

Les Opérations constituent l'un des maillons essentiels du Bureau pays ; elles sont placées sous la supervision directe de l'Assistant Représentant Résident chargé des opérations qui coordonne les activités de l'unité et qui rend compte au Représentant Résident Adjoint. Cette unité comporte 11 staffs dont 55% de femmes et 45% d'hommes répartie dans 5 sections : Finances, Ressources Humaines, Services Généraux, Procurement et ICT.

L'âge moyen du personnel des opérations est de 53 ans. L'année 2019 a été marquée par la contribution significative des Opérations à l'atteinte d'un delivery exceptionnel de 99% à travers une implication active de toutes les sections.

Il faut également noter que le Bureau a fait l'objet d'audit en 2019 dont le rapport publié en Août 2019 a formulé neuf (09) recommandations à l'endroit du Bureau, un plan d'action est fait sur ces recommandations et est en cours d'exécution.

Il convient de relever le départ de deux (02) staffs, l'un pour une autre unité du Bureau et l'autre à l'international ainsi que le recrutement d'un nouveau chargé des opérations qui a pris fonction le 10 octobre 2019.



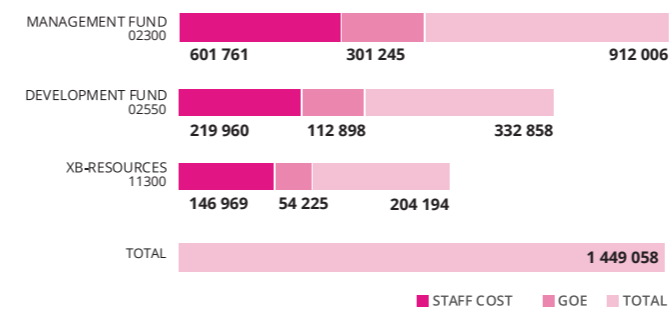
Cadre de contrôle interne

Le cadre du contrôle interne du Bureau pays du Togo est bâti autour d'un organigramme, des règles et procédures internes (SOP) adossées aux POPP, des délégations d'autorité, une séparation adéquate des fonctions incompatibles et d'une override policy

Les finances

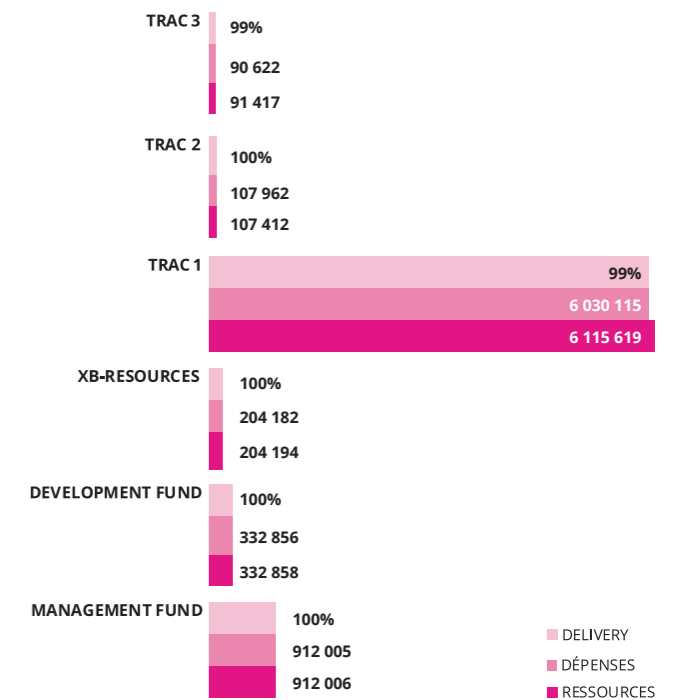
Les finances du bureau traitent les opérations financières du bureau, des projets, des Agences des Nations Unies résidentes et des agences des Nations Unies non-résidentes.

Les ressources attribuées par le Siège pour le fonctionnement du Bureau pour le compte de 2019 se présentent comme suit :



Source: KK

Le delivery sur les différents fonds y compris les fonds du TRAC se présente comme suit au 31 décembre 2019:

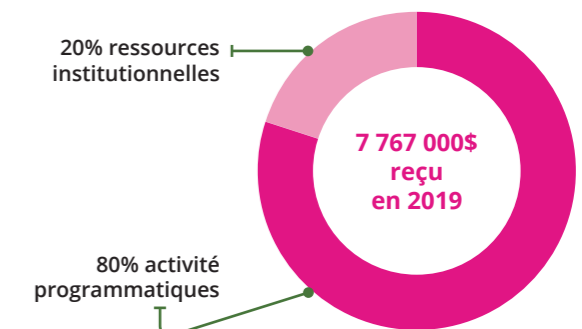


Sources: KK et Office Resource Overview

Comme nous pouvons le constater, le Bureau a connu un taux global de delivery exceptionnel de 99% sur les fonds TRAC et 100% sur les ressources du Budget administratif.

Sur la base des éléments du tableau ci-dessous, le Bureau a reçu des ressources pour un montant global de 7 767 000\$ dont 80% pour les activités programmatiques (TRAC) et 20% de ressources institutionnelles.

Au regard du portefeuille programmatique du bureau, la mise en œuvre du Direct Project Costing s'est effectuée essentiellement sur le TRAC des projets essentiellement mis en exécution nationale.





Mobilisation des ressources

Les opérations ont poursuivi leurs efforts de mobilisation des ressources extra budgétaires au travers du recouvrement des coûts.

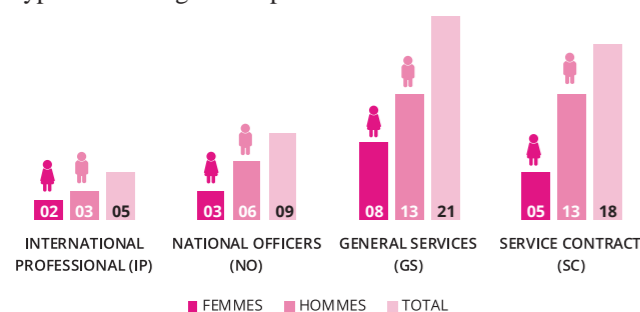
Au cours de l'année 2019, le bureau pays a mobilisé 453 834\$ au titre de GMS dont 31 149\$ en ce qui concerne les différents services aux agences.

En ce qui concerne le GLOC, le Bureau a collecté un total de 136 591\$ correspondant au GLOC de l'année 2018 et 2019.

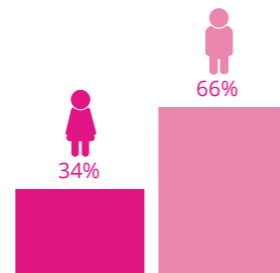
Ces ressources importantes mobilisées constituent un apport significatif à l'amélioration de la soutenabilité financière du Bureau.

Les Ressources Humaines

Au 31 décembre 2019, le Bureau pays compte 53 staffs, toute catégorie confondue. La structure par catégorie, type contrat et genre se présente comme suit :



Il ressort du tableau que les femmes représentent 34% de l'effectif du bureau.



Au cours de l'année susmentionnée, la Section des Ressources Humaines a conduit de nombreux recrutements pour le compte du Bureau ou des projets. A cela, il faut ajouter la sollicitation des différents Ministères et Agences pour des appuis en recrutements de personnel.

En outre, le bureau s'est résolument engagé dans la mise en oeuvre de la **People Strategy 2030** qui vise à transformer progressivement la culture et la capacité du PNUD à produire davantage de meilleurs résultats de développement.

Au cours de l'année, le Bureau a administré **42 staffs** pour le compte des autres agences (UNFPA, UNREC, UNDSS, UNOPS, CINU, PAM) et des services communs.

Au niveau des Agences, beaucoup d'actions ont été menées dans le cadre de l'Equipe de Gestion des Opérations (OMT), il s'agit de l'élaboration des Accords de Long Terme (LTA) inter-agences ainsi que des contrats. Le Bureau assure en outre la présidence de



cette instance. Comme par le passé, le Bureau a appuyé plusieurs agences dont UNFPA, UNREC, UNCTAD dans le recrutement de personnel et de consultants ainsi que les appuis en paiements.

Conformément au mémorandum d'entente sur l'appui du PNUD à la Coordination, le Bureau a fourni de nombreux appuis: recrutement de personnel et de consultants, paiements, suivi budgétaire et reporting, appui logistique en véhicule et en chauffeurs.

Sur le plan financier et budgétaire, cet appui s'est concrétisé avec un delivery de 94% au 31 décembre 2019, soit un montant de ressources engagées de plus de **890 000\$**.

Sur le plan des recrutements, grâce à l'appui du Bureau, les postes de chargé de partenariat et du développement et du Chargé des données, suivi et communication des résultats ont été pourvus.

En outre le Bureau a mis à la disposition de la Coordination un chauffeur, un véhicule et une assistante exécutive conformément au SLA. Des bureaux, matériels et équipements de bureau ont été également mis à la disposition du Bureau de Coordination, ce qui a permis

de rendre opérationnel dès les premiers jours du Delinking. Il faut également noter d'autres appuis fournis tels que les paiements, le payroll, la gestion des voyages et missions du staff, la gestion administrative du staff et de leur contrat, la gestion des performances; la gestion des services communs tels que la sécurité, l'internet et la maintenance des locaux entre autres

Formations

La revue des formations mandataires au 31 décembre 2019 a permis de relever que les staffs ont finalisé leurs formations mandataires.

Dans le cadre du renforcement des capacités, des staffs des Opérations ont bénéficié des formations organisées par le Bureau Régional à Johannesburg sur le E-travel; d'autres sont inscrits pour suivre des formations en certification Finance CIFPA.

Global Staff Survey

Comme les années précédentes, l'enquête sur l'engagement et la motivation des staffs a été conduite. Les résultats rendus disponibles ont permis de relever des points forts ainsi que des points d'amélioration.



Les points d'amélioration ont fait l'objet d'un plan de suivi en vue de leur mise en œuvre.

Gestion des services généraux

Les services Généraux sont relatifs à la gestion du parc automobile, la gestion des différents contrats avec les prestataires, la gestion du registry, la gestion des missions et des voyages, la gestion des assets...

En dehors des voyages, la plupart des prestations des services généraux sont couvertes par des LTA signés dans le cadre des services communs :

- Sécurité et Gardiennage
- Entretien et réparation des véhicules
- Entretien et maintenance des climatiseurs
- Entretien et nettoyage des bureaux et des espaces verts
- Gestion et distribution des courriers
- Achat des fournitures de bureau
- Location de véhicules
- Transport de marchandise
- Transit et dédouanement
- Entretien et réparation de photocopieurs
- Imprimerie et sérigraphie

Les TIC

Le Bureau a signé un contrat avec TOGO TELECOM qui lui fournit une connexion en fibre optique qui couvre l'essentiel de ses besoins. Mais il dispose également en back-up d'une liaison VSAT qui sert de relai en cas de problème avec la liaison principale de TOGO TELECOM.

Il faut ajouter que le PNUD au niveau global s'est doté d'une Stratégie digitale qui vise l'utilisation des technologies numériques pour améliorer l'expérience de nos partenaires et résoudre les défis de développement et d'autre part le partage de connaissances, l'amélioration dans l'utilisation des données et une efficacité accrue dans les processus programmatiques et opérationnels.

Le processus d'achat

Au cours de l'année 2019, le volume total des processus d'achat conduit par le Bureau se chiffre à plus de \$10 millions et comprend non seulement l'appui à la mise en œuvre des projets du Programme pays pour lesquels le Gouvernement sollicite l'appui du PNUD mais aussi d'autres projets financés par d'autres bailleurs. Les processus ont connu une amélioration grâce à la mise en place de nouveaux outils de planification mais aussi une efficacité accrue dans les processus de contractualisation.

Situation des indicateurs de performance du bureau

Les indicateurs de performance du Bureau se sont améliorés vers la fin de l'année 2019 et les insuffisances relevées par les CPI de 2019 corrigées.

Le défi majeur était lié au niveau très bas du delivery en début mais le Bureau a terminé l'année avec un delivery exceptionnel global de 99%.

Les autres indicateurs liés au quality dashboard comme sur les PO sans receipts, le chargement des dossiers de réception de biens et services sur le sharepoint ont été également améliorés au 31 décembre 2019.

Au niveau du HACT, au 31 décembre 2019 les spot checks ont été faits ainsi que les micro-évaluations pour les partenaires même si les rapports de certaines évaluations sont encore attendus du cabinet commis.

Au niveau de la mise en œuvre des recommandations de l'audit du Bureau, les actions sont en cours pour lever ces recommandations.

Perspectives

L'année 2020 sera marquée par la mise en œuvre du Clustering des Opérations au niveau du RBA.

Il convient de continuer les efforts de mobilisation de ressources et recouvrement de coûts pour améliorer la soutenabilité financière du bureau au regard de son staffing actuel et des défis liés au portefeuille programmatique en début de cycle dont le pipeline reste encore peu fourni.

Le cadre de contrôle interne sera renforcé avec le respect de la ségrégation des fonctions et la mise à jour de l'ICF du Bureau par rapport à toutes nouvelles directives du Siège.

Les actions entamées en 2019 seront poursuivies en 2020 pour la levée des recommandations d'audit.





VII – Perspectives



Les perspectives du bureau pour 2020 vont se baser sur la mise en œuvre du CPD à travers ces 3 piliers. Les acquis programmatiques de l'année 2019 seront consolidés au cours de cette année 2020. Le bureau pays mettra un accent particulier sur la mobilisation du partenariat et des ressources, la recherche des solutions innovantes à travers l'Accelerator Lab, la prise en compte du genre et l'inclusion des groupes vulnérables. Les priorités programmatiques sont orientées sur le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la paix, la création des conditions favorables à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes et des femmes ainsi que la protection de l'environnement et la résilience des populations aux risques liés aux changements climatiques.

S'agissant de la gouvernance, le PNUD poursuivra son accompagnement au Gouvernement pour i) la prévention des conflits et de l'extrémisme violent par l'installation des comités locaux dans toutes les préfectures, pour l'apaisement du contexte de l'élection présidentielle, ii) la modernisation de l'administration publique par la digitalisation du système de gestion des fonctionnaires de l'Etat, et la mise en place des centres de services intégrés, iii) le renforcement des institutions en charge des droits de l'homme et de la justice à améliorer la jouissance des droits aux citoyens; iv) la consolidation de l'intégration de l'agenda 2030, l'agenda 2063 et l'accord de Paris dans les politiques publiques et le budget de l'Etat et, v) le renforcement du suivi et de la mise en œuvre du Plan national de développement 2018-2022 et des ODD. Afin de promouvoir la création de l'emploi, le PNUD apportera sa contribution au i) renforcement de la coordination des acteurs de promotion de l'emploi; ii) à la redynamisation du Système d'Information sur le Marché du Travail par la redéfinition des responsabilités et missions, et la réalisation d'enquête; iii) à la mise en place d'un mécanisme de collecte de données sur les emplois créés par le PND; iv) à la fourniture des services d'accompagnement de qualité pour les jeunes et les femmes entrepreneurs et, v) renforcement du partenariat public-privé pour la création d'emplois. Le PNUD va appuyer la mise en place du Système d'Information,



de Suivi et de Reporting des ODD et la stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan national de développement.

Dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, la résilience face au changement climatique et aux catastrophes, le PNUD poursuivra ses efforts en matière de : (i) renforcement des capacités des institutions nationales pour la formulation et la mise en œuvre de politiques visant la résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophes y compris l'accès à la finance climatique ; (ii) actualisation et mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'accord de Paris sur les changements climatiques ; (iii) mise à l'échelle de solutions d'accès aux énergies alternatives et aux énergies renouvelables à moindre coût à travers les écovillages et les micro-projets de développement et ; (iv) renforcement des moyens d'existence durable pour les communautés vulnérables vivant dans des zones hautement exposées aux aléas naturels.

Les efforts seront déployés pour faciliter la mobilisation des ressources auprès des partenaires clés tels que le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds Vert pour le Climat (FVC), le secteur privé international et d'autres partenaires.

Sur le plan des ressources, le bureau prévoit un delivery sur le programme d'environ 11 millions de dollars US à partir de ces ressources propres (environ 60%) et des ressources mobilisées auprès des partenaires pour la mise en œuvre de 16 projets.

Le contexte de COVID19 va entraîner une adaptation des plans de travail annuels de 2020 signés pour accompagner le Gouvernement dans la phase de résilience et de relance. A cet effet, le bureau a établi sa stratégie de réponse et d'appui basée sur 4 piliers à savoir i) Contribuer à construire des systèmes de santé résilients ii) Gestion et réponse aux crises inclusives et intersectorielles iii) Evaluation d'impact socio-économique iv) Contribuer au plan d'urgence inter-agence du SNU. Des ressources seront affectées à la mise en œuvre de cette stratégie



 **OBJECTIFS**
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



40, Avenue des Nations Unies B.P. 911 Lomé TOGO | Tél. : (+228) 22 21 20 08 |
Fax : (+228) 22 21 16 41 | E-mail: registry.tg@undp.org



www.tg.undp.org

